

SERVICE DE PNEUS
CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD
Firestone MICHELIN
 La plus vaste organisation pour vulcanisation, rechapage et vente de pneus au Québec.

l'Action Québec

Québec
 64e année, No 100
 Jeudi,
 6 janvier 1972
 15 cents

SALON DE LOCATION HABITS POUR TOUTES OCCASIONS
Au Marquis de Brummell
 659, 3e AVENUE — Tél. : 529-6897

A la suite des déclarations du ministre des Affaires sociales

Ottawa croit qu'un conflit existe entre Castonguay et Jean Cournoyer

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est pour le moins consterné à la suite des déclarations faites par certains ministres québécois à propos des négociations qui se déroulent présentement entre Ottawa et Québec dans le domaine de la sécurité sociale.

Selon le gouvernement central, il semble que le Québec veuille aborder l'entente générale conclue en novembre dernier entre les deux gouvernements intéressés sur trois questions que le premier ministre Robert Bourassa voudrait régler avec Ottawa.

au sein du cabinet québécois entre M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, et M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, conflit que le premier ministre Bourassa n'aurait pas encore été en mesure de résoudre.

M. André Ouellet, secrétaire parlementaire du ministre fédéral de la

Santé, a déclaré au cours d'une entrevue que le premier ministre Bourassa devrait aborder cette question avec M. Castonguay.

Négociations

M. Bourassa a par ailleurs déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a donné à Québec que les négociations entre les deux gouvernements en ce qui concerne les allocations familiales avaient été freinées par la volonté constatée d'Ottawa de lier cette question à la formation professionnelle et aux centres de main-d'oeuvre.

C'est cette déclaration qui aurait particulièrement consterné les autorités fédérales.

M. Bourassa a écrit le 2 septembre dernier au premier ministre Trudeau pour lui demander que soient entamées des négociations, entre autres au sujet des allocations familiales, mais aussi dans le domaine de la formation professionnelle et de la main-d'oeuvre.

M. Trudeau accepta. Les autorités fédérales et provinciales ont alors tenu des pourparlers au cours des mois d'octobre et de novembre. Le 22 novembre, à l'occasion d'une réunion tenue à Montréal, une entente a été conclue sur les trois questions.

On avait alors souligné que l'entente avait été conclue au niveau officiel et non au niveau ministériel.

Depuis, Ottawa attend la décision du cabinet québécois.

Démission ?

Or, M. Castonguay a annoncé hier, subitement, que les négociations se trouvaient dans une impasse et que l'existence même de la Conférence était en danger.

De source informée, on apprend que M. Castonguay a accepté l'entente fédérale-provinciale sur les allocations familiales mais qu'il hésitait en ce qui avait trait à la partie de l'entente qui porte sur la formation professionnelle et la main-d'oeuvre.

M. Castonguay a laissé entendre qu'il pourrait démissionner si Ottawa refuse de reconnaître à la province la juridiction en matière d'allocations familiales.

On estime d'autre part à Ottawa dans certains milieux proches des responsables présents aux négociations que M. Castonguay ne vise pas tellement le gouvernement central dans ses attaques mais plutôt le cabinet québécois.

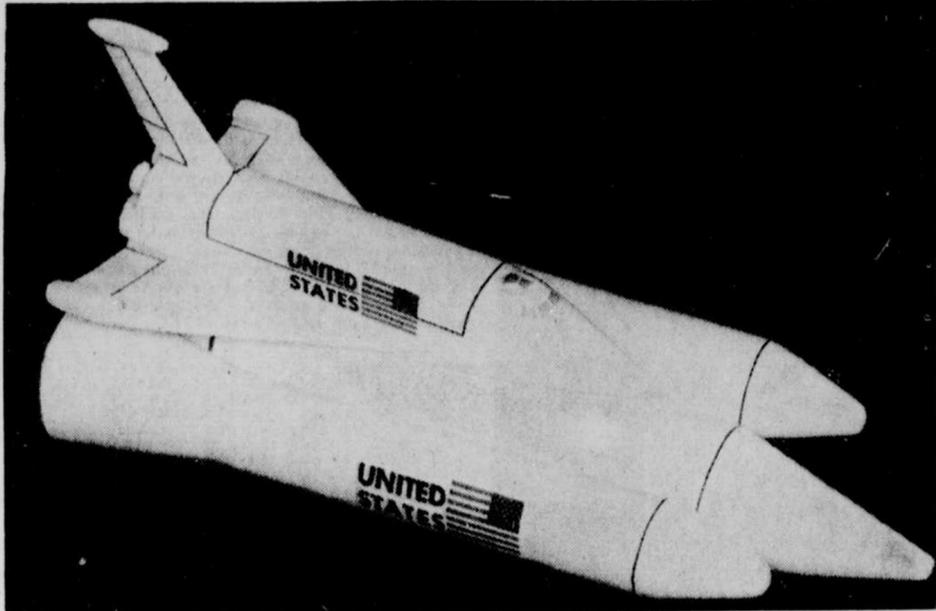
On souligne dans ces milieux que M. Castonguay est responsable devant M. Bourassa et non devant M. Trudeau et que s'il devait démissionner, ce ne pourrait être qu'à la suite d'un différend avec le premier ministre du Québec et non avec celui du Canada.

Constitution

L'entente conclue au sujet des allocations familiales prévoit que les montants à verser, tout comme les bénéficiaires, seront déterminés par le Québec et que les paiements seront faits directement par le gouvernement fédéral.

Ce dernier n'a pas encore rendu public les détails des deux autres points de l'entente, c'est-à-dire la formation professionnelle et la main-d'oeuvre.

Le fait qu'Ottawa ait accepté les trois points de l'entente, du moins au niveau officiel, avait cependant fait ressortir la perspective d'une nouvelle conférence constitutionnelle pour 1962. Cela aurait été une nouvelle tentative en vue de trouver un moyen d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et de le rapatrier au Canada.



Cette navette spatiale coûtera \$5.5 milliards

Le président Nixon a autorisé la construction de cet engin spatial qui prendra 6 ans. La capsule, prendra son envol comme une fusée, orbitera comme un véhicule spatial et atterrira comme un avion. La navette mesurera 175 pieds tandis que la capsule elle-même en aura 120. (Téléphoto UPI)

Le programme de navette spatiale ouvert à tous les pays du monde

SAN CLEMENTE (AFP) — Le président Nixon a souligné aux dirigeants de la NASA que le programme de navette spatiale auquel il a donné mercredi le coup d'envoi, est "ouvert à tous les pays du monde".

Lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche de San Clemente où viennent d'être ébauchées les grandes lignes du grand projet appelé à succéder à Apollo, le Dr James Fletcher, administrateur de la NASA, a fait ressortir que M. Nixon est particulièrement désireux de voir la navette bénéficier de la plus large participation internationale possible, tant pour sa construction que pour son utilisation.

Il s'agit du véhicule appelé à graviter autour du globe, avant 1980, avec de 4 à 12 passagers à bord, pendant plusieurs jours, en vue, dans une large mesure, d'améliorer le sort de l'humanité. L'avancement des télécommunications, la protection de l'environnement, la détection des ressources terrestres et marines, l'éventuel sauvetage

d'astronautes en détresse figurent en effet, parmi les principaux objectifs de la navette de l'espace.

Utilisation militaire

La navette ne poursuivra pas que des fins humanitaires.

A San Clemente, mercredi, le chef de la NASA a dit que le Pentagone pourrait construire sa propre version de capsule orbitale réutilisable.

A Washington, le 24 septembre, il avait annoncé que "50 pour cent des charges utiles de la navette seront militaires".

Dans les milieux proches du Département de la Défense, on pense qu'il pourrait s'agir d'équipement affecté à la reconnaissance à haute altitude ou à la surveillance photographique missions du genre de celles que réalisent d'ailleurs depuis de longues années les satellites militaires des deux Super-Grands de l'espace.

Vols commerciaux

Le Dr Fletcher a laissé la porte ouverte à des vols commerciaux. La navette pourrait réduire la durée de voyages intercontinentaux à une petite fraction du temps que mettent les longs courriers à réaction les plus rapides. Elle pourrait aussi être louée à des firmes ou consortiums effectuant des recherches technologiques en matière, par exemple, de satellites de transmissions mondiales.

La participation au développement de la "cabine spatiale de l'avenir" n'intéresse, à dire vrai pour le moment, que les Européens, a dit encore le chef de la NASA qui a rappelé que, depuis un an, des discussions ont en effet lieu entre cette agence et ELD-ESRO les deux organismes spécialisés dans la fabrication des lanceurs et la recherche spatiale en Europe.

Peut-être le Japon marquera-t-il plus tard son intérêt, estime M. Fletcher, à la mise au point de la cabine qui, jusqu'à cent fois, pourra faire la "navette" entre le sol et des centaines de milles d'altitude.

Aors qu'ils se rencontreront à Jasper

Les ministres fédéral et provinciaux des Finances tenteront de reviser notre situation économique

OTTAWA (PC) — Réunis dans le décor enchanteur de Jasper, en Alberta, les ministres fédéral et provinciaux des Finances procéderont, à la fin du mois, à une révision de la situation économique à l'échelle nationale et des résultats obtenus dans la lutte au chômage hivernal.

Cette rencontre est l'une des trois ou quatre réceptions qui, chaque année, rassemblent les ministres des Finances. Le gouvernement albertain a fait savoir, mercredi, que six des 10 provinces avaient accepté l'invitation de se rendre à Jasper, les 31 janvier et 1er février, pour prévoir particulièrement les relations financières, entre Ottawa et les provinces, au cours des cinq prochains années.

La plupart des rencontres des ministres ont eu lieu jusqu'ici à Ottawa, sauf de rares exceptions, comme lors-

qu'ils se sont réunis une fois à Québec, durant le Carnaval.

Un point important au programme des discussions de Jasper sera l'élaboration d'une nouvelle entente fiscale, qui remplacera l'entente actuelle, terminant le 31 mars. Selon l'entente existante, le gouvernement fédéral doit le total des impôts perçus, aux provinces les moins riches pour leur permettre de maintenir un niveau de vie égal à celui des provinces riches et afin qu'elles ne voient pas diminuer leurs revenus sensiblement, lorsqu'il y a un ralentissement de l'activité économique.

Selon un porte-parole du ministère fédéral des Finances, les participants à la rencontre de Jasper continueront encore à chercher des moyens de ralentir la hausse des coûts des programmes provinciaux d'assurance soins médicaux et hospitalisation, ainsi que des moyens

de faire collecter par Ottawa, les impôts sur les successions.

A Ottawa, en novembre dernier, lors d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau, les premiers ministres ont presque donné leur appui à un projet fédéral visant à limiter l'accroissement futur des coûts de la santé, grâce à une formule liée à la progression du produit national brut du pays.

Par la suite, les ministres de la Santé, aux deux niveaux de gouvernement, ont apporté certaines modifications à la proposition initiale. A Jasper, les ministres des Finances devraient mettre au point les détails d'une telle formule.

Maintenant qu'ils peuvent consommer de l'alcool, les jeunes Ontariens délaissent la marijuana

TORONTO (PC) — Le droit accordé par l'Ontario aux jeunes, à partir de 18 ans, de consommer de l'alcool, a détourné un bon nombre d'entre eux de la marijuana, a déclaré mercredi M. David Archibald, directeur de l'Ontario Addiction Research Foundation.

C'est là, dit-il dans une interview, une des principales impressions qui se dégagent des rapports que les chercheurs nous font parvenir de toute la province, depuis qu'en juillet dernier, le gouvernement ontarien a abaissé l'âge de la majorité légale à 18 ans.

"Par ailleurs, dit-il, les adultes en sont, eux aussi, satisfaits. Nous entendons des parents dire: 'Je suis heureux d'apprendre que mon fils s'est payé une cuite. Je préfère cela à la drogue'".

M. Archibald ne peut encore dire cependant, si l'alcool que l'on substitue ainsi à la marijuana, n'expose pas la santé de ces jeunes à des dangers encore plus grande.

Mme Gandhi invité à Dacca

NEW DELHI (AFP) — Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a été invitée à se rendre en visite à Dacca, mais aucune date n'a été fixée.

L'invitation lui a été transmise par le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, M. Abdus Samad Azad, avec lequel elle s'est entretenue jeudi matin.

M. Azad, qui est en visite en Inde pour quatre jours, quittera New Delhi pour regagner Dacca dimanche. Toutefois, l'hypothèse d'un départ avant du ministre bengali n'est pas exclue au cas où Shyambhoo confirmerait la libération samedi du cheikh Mujibur Rahman.

Alcool contre mari

"Si, dit-il, il y a 30 ans, la société avait pu librement choisir entre la marijuana et l'alcool, je crois que du point de vue de la santé, la marijuana aurait dans l'ensemble causé moins de ravages que l'alcool.

Et, si les parents sont actuellement heureux de voir leurs enfants se tourner vers l'alcool et délaissent le mari, c'est que cela cadre avec leur échelle des valeurs.

En réalité, les adultes sont surtout heureux de voir les jeunes détournés d'une voie qui dépasse leur entendement.

En d'autres termes, explique M. Archibald, en décidant d'autoriser les jeunes à consommer de l'alcool à partir de l'âge de 18 ans, le législateur ne s'est pas tellement préoccupé de les détourner de la drogue, que de répondre aux vœux d'une majorité adulte.

De l'avis de M. Archibald, l'alcool demeure en Ontario un problème de loin plus important que celui de la drogue.

"C'est un fait, dit-il, que notre société accorde à l'alcool une importance très grande et elle est prête à tolérer le très haut degré de dégâts qu'il cause.

Paix et agression

"La marijuana, ajoute M. Archibald, est un facteur de pacification, tandis que l'alcool suscite l'agressivité."

Si, selon lui, la tendance actuelle devait se développer, la marijuana ne tarderait pas à se trouver une place dans l'échelle des valeurs des adultes. Car, à mesure que les jeunes qui consomment le mari grandissent, nous aurons de plus en plus d'adultes favorables à sa légalisation.

Et, à moins que l'on puisse concrètement prouver qu'elle comporte des dangers, il faut s'attendre à ce que d'ici 5 à 10 ans, une majorité se forme en Ontario pour la légalisation de cette drogue.

La Voie Maritime du St-Laurent pourrait être utilisée pendant 12 mois dans un avenir rapproché

OTTAWA (PC) — Le Canada et les Etats-Unis vont coordonner leurs efforts pour prolonger, peut-être jusqu'à 12

mois, la saison de navigation sur la Voie Maritime du Saint-Laurent.

Les Etats-Unis ont entrepris l'an dernier une étude de \$6.5 millions sur les méthodes et coûts du prolongement de la navigation et le Canada a lui aussi entrepris une enquête semblable.

Les comités d'étude des deux pays échangeant leurs informations pour éviter de faire un double travail inutile, a expliqué M. A. M. Luce, directeur des opérations de la Voie Maritime.

Le secrétaire américain aux Transports envisage une prolongation d'un mois de la saison navigable dans un avenir rapproché, mais pas immédiat. De leur côté, les Canadiens ont décidé de prolonger la saison de deux jours chaque année.

Selon M. Luce, la navigation à l'année longue est désormais techniquement possible, mais le coût élevé du système empêchant la formation des glaces retardée pour le moment sa réalisation.

Amélioration des écluses

Le Canada a déjà dépensé \$3.5 millions pour améliorer les écluses de Côte Sainte-Catherine et de Saint-Lambert, près de Montréal, pour empêcher leur blocus par les glaces avant la fermeture de la section Montréal-Grand Lac.

La seconde phase du programme canadien consiste maintenant en l'étude

du problème par le comité présidé par M. Luce et qui compte des représentants de l'Hydro, de groupes intéressés par l'environnement, des armateurs et du ministère des Transports. En outre, M. Luce siège sur le comité américain afin de suivre ses efforts de près.

Il a déclaré que les océaniques utilisent de façon intensive la section Montréal-Grand Lac dans la saison hivernale qui a pris fin le 20 décembre 1971 et le Canal Welland est toujours ouvert.

Un des points importants du comité d'étude consiste à établir les problèmes économiques d'une saison de navigation plus longue, pour déterminer si la demande justifie les dépenses nécessaires au maintien de la Voie Maritime.

Selon M. Luce, la saison pourrait durer 10 mois, dans quelques années. Elle n'est pour l'instant que de sept mois et demi, du début avril à la mi-décembre.

Une navigation à l'année longue profiterait surtout au fret général, a ajouté M. Luce, et les océaniques transportant des cargaisons importantes, tels que des produits de fer ou d'acier ont besoin de savoir à l'avance la durée de la navigabilité de la Voie.

S'ils obtenaient l'assurance que la navigation est possible à l'année longue, a conclu M. Luce, les océaniques viendraient en plus grand nombre dans les ports intérieurs canadiens.

La météo

Aujourd'hui : Généralement nuageux avec chutes de neige local, vers la fin de l'après-midi. Minimum et maximum : Zéro et 20.

Demain : Nuageux avec neige toute la journée. Un peu plus doux. Minimum et maximum : 5 et 25.

— Détails en page 19

Saisie d'héroïne d'une valeur de \$47 millions

MIAMI (AFP, Reuter) — La brigade américaine des Stupéfiants a saisi mercredi 220 livres d'héroïne d'une valeur marchande de \$47 millions sur le marché clandestin de la drogue.

Précédemment, on avait annoncé que la prise s'élevait à 300 livres d'héroïne, ce qui en aurait fait la plus grosse réalisée en une seule fois dans le monde entier. Mais en pesant une nouvelle fois l'héroïne saisie, on s'est aperçu qu'il y en avait seulement, si l'on peut dire 220 livres, montant inférieur à une prise faite il y a un an.

Huit trafiquants ont été arrêtés. Trois dans une maison où vivaient des réfugiés cubains et cinq à l'aéroport de Miami. Tous ont été inculpés de détention de drogue et mis en prison. Leur caution a été fixée à un million de dollars chacun.

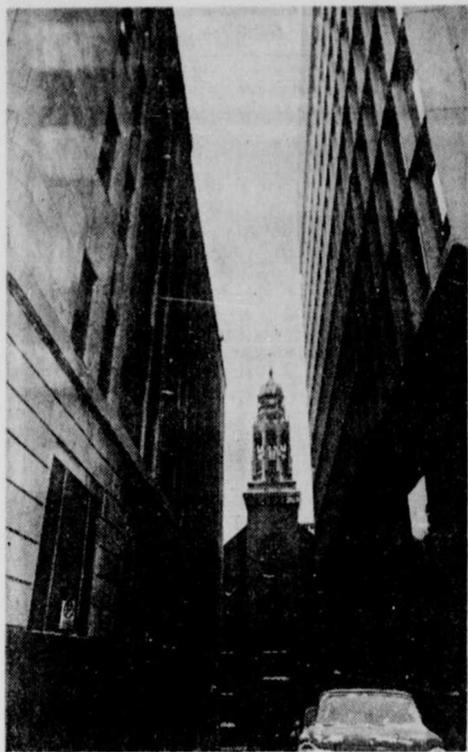
Ils devraient comparaître dans la soirée devant un magistrat qui a la possibilité de réduire ou d'augmenter le montant de la caution.

M. Edward Theisen, directeur régional du Bureau des narcotiques et des drogues dangereuses, s'est déclaré convaincu que les individus arrêtés "sont des trafiquants de stupéfiants très importants", étant donné l'importante quantité d'héroïne saisie.

Il a révélé l'identité des personnes arrêtées: Domingo Colon, 33 ans, Angel Aviles, 36, Alfred Aviles et Edward Arroyo, 33, tous Porto-Ricains vivant à New York. Rafael Soriana, 31, domicilié à Porto-Rico, Alfredo José Mazza, 33, domicilié à Buenos-Aires, et deux réfugiés cubains demeurant à Miami, Anna Bettencourt, 21, et Marta Sierra, 22 ans. On ignore si les Aviles ont des liens de parenté.

Sommaire

Campus	7
Ciné-Québec	10
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	19
Finances et Economie	16-17
Horoscope	19
La Belle Province	4-5
La famille	8-9
Le monde	11
Mots croisés	18
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
Télévision	7



Télocâble étendra ses services à "toute" la région métropolitaine

(par Gilles Provencher) — L'entreprise de transmission de signaux de télévision par câble qui opère à Québec, Télécâble Inc., espère, dans un avenir prochain, pouvoir étendre ses services à toute la région métropolitaine de Québec pour couvrir les secteurs qui ne le sont pas présentement, soit Charlesbourg, Giffard, Beauport, Duberger, Les Saules, Ville Vanier, etc... de même que sur la Rive-Sud, Lévis, Lauson, St-Romuald. Le premier secteur d'extension sera la partie de Limoilou qui n'était pas encore desservie et, immédiatement après, ce sera l'agglomération de Charlesbourg. Ces travaux d'installation du câble doivent débuter au cours des prochaines semaines et se poursuivre durant toute l'année 1972.

C'est ce qu'a révélé le gérant de Télécâble Inc., M. Jean Beauchemin, au cours d'une entrevue qu'il nous accordait hier.

L'entreprise Télécâble se prépare par ailleurs, à inaugurer une véritable programmation locale à même un canal communautaire en circuit fermé pour ses abonnés. Un studio de télévision a été aménagé dans l'édifice qui loge cette entreprise au 378 Du Roy et un personnel de production a été embauché spécialement à cet effet.

Le contenu de la programmation ne sera toutefois annoncé en détail que demain, au cours d'une conférence de presse qui sera donnée par M. Hector Lalonde, coordonnateur de la télévision communautaire chez Télécâble.

En plus des émissions produites en studio, on songe aussi à la transmission de programmes entièrement réalisés par d'autres organismes comme l'Université Laval ou les Cegep de la région de Québec. Télécâble procède actuellement à l'installation de câbles à deux voies permettant la diffusion des émissions de plusieurs endroits à part l'Université et les

Cegep, comme par exemple le Parlement de Québec et le Centre des Congrès.

Un nouveau départ pour Télécâble

L'année 1972 marquera donc un nouveau départ pour cette entreprise après une période d'incertitude qui aura duré trois ans, depuis l'annonce de la politique du CRTC touchant la propriété canadienne obligatoire dans une proportion de 80% des entreprises de cablodiffusion.

Les projets d'expansion de Télécâble dans les banlieues de la région de Québec avaient fait l'objet de demandes de permis au ministère des Transports en juin 1968 mais ces projets avaient été refusés en attendant que Télécâble change de mains conformément aux ordres du CRTC.

En fait, aujourd'hui, l'entreprise québécoise appartient toujours à National Cablevision qui contrôle aussi d'autres systèmes communautaires notamment à Montréal, Victoriaville, Sherbrooke et Cap-de-la-Madeleine mais cette dernière compagnie qui, elle, était contrôlée par

CBS Columbia est passée aux mains de Québécois. C'est en juillet dernier que la firme National Cablevision faisait savoir que CBS Columbia ne conserverait que 20% de la propriété de la compagnie et qu'elle vendait le reste de ses actions à un consortium d'hommes d'affaires et d'organismes québécois

parmi lesquels se trouve la Caisse de dépôts et de placements du Québec, la compagnie La Laurentienne et le Club Automobile du Québec. Cette

transaction ne s'est toutefois terminée que le mois dernier et c'est pourquoi Télécâble est maintenant en mesure de préciser ses orientations.

Les services actuels

Dans la région de Québec, le nombre d'abonnés, qui était de 350 environ vers 1965, est passé rapidement à plus de 20,000 aujourd'hui. Le coût du service mensuel est inférieur à la moyenne de tarif des entreprises de ce genre à travers le Québec. Les secteurs couverts actuellement sont Sillery, Ste-Foy, Québec, à l'exception de la partie du Vieux Québec située à l'est de la rue des Érables et de deux secteurs de Limoilou.

Les abonnés peuvent capter avec leur appareil de télévision les trois stations locales, les deux stations privées de Montréal, deux stations américaines de Burlington et de Mont-Washington, ainsi que la station de Trois-Rivières, celle de Sherbrooke et, sur les canaux qui restent, trois stations radio FM, soit CBF, CKVL et CJMS. Par ailleurs, au moyen d'un récepteur radio FM, le câble apporte à l'abonné un choix de 8 stations FM dont une américaine, l'abonné ne paie pas de frais supplémentaires pour ce service.

Les demandes de permis pour l'extension de Télécâble obligent actuellement les techniciens et les administrateurs de l'entreprise à produire des rapports techniques très élaborés concernant la performance, la qualité et les caractéristiques de l'équipement disponible.

Ces rapports sont exigés par le ministère fédéral des Communications avant l'approbation de tout projet d'expansion.

L'équipement

Les entreprises de diffusion par câble sont bien différentes de ce qu'elles étaient à leurs débuts. M. Jean Beauchemin, qui est gérant de Télécâble depuis que National Cablevision en a fait l'acquisition en 1965 des mains d'un groupe d'hommes d'affaires de Québec, est bien placé pour en parler. Il fut l'un des pionniers de ce service au Québec en fondant l'un des premiers systèmes de cablodiffusion à Shawinigan et en signant, en 1954, la première entente avec Bell Canada.

La fondation de Télécâble à Québec remonte à 1961. Quatre ans plus tard, l'entreprise, incapable de fournir une qualité de service adéquate à cause du manque de capitaux nécessaires à son développement, était vendue à National Cablevision. La situation géographique de Québec était un lourd handicap et exigeait un matériel très coûteux pour capter les stations montrealaises surtout qui sont trop éloignées.

M. Beauchemin raconte qu'à ce moment, malgré les difficultés financières énormes de l'entreprise, il lui fut intéressant de tenter de relancer en raison de la sécurité et de la fiabilité qui lui offrait une source abondante de capitaux, en l'occurrence la compagnie-mère.

C'est donc grâce à la grande firme américaine que Télécâble a pu se permettre de démanteler complètement tout l'équipement en place et installer un nouveau matériel plus adéquat, constamment remis à jour et perfectionné, de sorte qu'il s'agit encore aujourd'hui de l'équipement le plus perfectionné pour une entreprise de ce genre. La pièce maîtresse consiste en deux antennes paraboliques, l'une de 125 pieds, l'autre de 250 pieds, destinées à assurer une plus grande stabilité et une réception plus nette aux signaux américains et montrealais.

Par ailleurs, tout au long du cheminement des signaux à partir du lieu de réception, le Mont Bélar, situé près de l'aéroport de l'ancienne Lorette, jusqu'aux bureaux de la rue du Roi, à 17 milles de là, où les signaux sont convertis en d'autres fréquences et de là jusqu'aux foyers, une impressionnante gamme d'appareils de toutes sortes servent à l'amplification, la correction, le recalibrage, le tamisage, etc... réussit à préserver la qualité du signal et à l'améliorer.

Me Roger BERNATCHEZ
 avocat de l'étude
 Roussy, Blanchard,
 Babin et Bernatchez

BUREAU OUVERT à ST-FLAVIEN
 TOUS LES LUNDIS

Heures de bureau
 19h.30
 Tél. : 728-2030

A QUÉBEC :
 1100 rue St-Jean
 Tél. : 529-0535

Le moderne cache l'ancien

On n'arrête pas le progrès... à Québec. La chapelle des Soeurs de la Charité de la Vieille Capitale en sait quelque chose puisqu'elle est voilée de deux édifices modernes. Elle est en train de subir le même sort que la cathédrale St-Patrick de New York qui paraît toute petite (même si c'est la plus grosse au monde après celle du Vatican) à côté des gratte-ciel de Manhattan. C'est ainsi qu'on peut la voir du carré d'Youville... (Photo : l'Action-Québec)

Le 4e congrès international de la motoneige se tiendra à Québec les 18, 19 et 20

Des conférences ont été désignées pour chacun des 14 débats inscrits au 4e Congrès

International de la Motoneige qui se tiendra les 18, 19 et 20 janvier 1972 au motel

des Laurentides à Québec. Cette réunion de trois jours débutera mardi matin, le 18

janvier, avec un discours prononcé par l'honorable Claire Kirkland-Casgrain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. M. Lowell T. Swenson, président de l'Association internationale de l'industrie de la motoneige et de Arctic Enterprises, Inc., établira en fin de cette même matinée le bilan de l'industrie. M. Swenson fera aussi une appréciation de l'état actuel de l'industrie ainsi que des extrapolations pour l'avenir.

Le thème de ce 4e congrès est respect, responsabilité et récréation, les trois "R" du motoneigisme. Inscrits à l'agenda de la réunion sont l'étude du rapport motoneige/environnement, un tour d'horizon sur la sécurité en motoneige, une explication sur l'étude du bruit et une recherche sur les possibilités d'investissement que présente l'industrie de la motoneige.

Les débats réuniront des experts internationaux dans les domaines de la science économique, de l'écologie, de la législation, de la sécurité et de la médecine. Voici les principaux sujets de discussion inscrits au programme :

- La Bourse et l'industrie de la motoneige;
- Pistes et aires d'utilisation : développement, entretien et signalisation;
- Démonstration sur les problèmes du bruit;
- Aspects médicaux et problèmes de sécurité;
- Clubs et associations;
- Le rôle des média d'information;
- La motoneige et l'environnement;
- Impact économique.

Afin qu'il y ait véritablement un échange d'opinions, on invite le public à participer à tous les débats. Le coût d'inscription est de \$35.00 par personne. Il donne droit à toutes les réunions, aux déplacements en autobus, à la randonnée en motoneige, aux trois repas du midi, à la réception, au banquet et aux textes de dédications. Ces documents vous parviendront par courrier à une date ultérieure.

Rive droite en bref...

Par Rénald Massicotte

Echange de terrains

Par Rénald Massicotte ST-ROMUALD — Les municipalités de St-Romuald et St-Jean-Chrysostome procéderont incessamment à l'échange de terrains afin de mieux découper respectivement leurs limites territoriales. La municipalité de

St-Jean-Chrysostome vient d'adopter un règlement par lequel elle annexe un terrain de St-Romuald situé au sud de St-Jean, à partir du centre de la route Transcanadienne. St-Romuald annexera pour sa part une section presque équivalente

de terrain de l'autre côté de la Transcanadienne. C'est à la suite de l'aménagement de cette dernière route que les territoires avaient ainsi été fragmentés de part et d'autre. Chaque terrain a environ une superficie de 76 arpents.

Prévisions budgétaires

ST-JEAN-CHRYSOSTOME — C'est vraisemblablement lundi soir prochain que sera adopté en séance publique du conseil, les prévisions budgétaires pour l'année 1972, à St-Jean-Chrysostome. L'adoption du budget

aurait sans doute pu être faite mardi soir dernier, mais l'absence motivée du maire Gérard Nolin a incité les conseillers à reporter le tout à une prochaine rencontre. A la dernière as-

semblée, le conseil a autorisé la vente de \$250,000 en obligations. Il s'agit d'un règlement d'emprunt adopté récemment pour des travaux de conduite d'eau et d'égout.

Reconnaissance officielle

LEVIS — La ville de Lévis vient de reconnaître officiellement l'Association pour l'Enfance exceptionnelle de la Rive Sud à titre d'intérêt public, et ce, en vue de l'obtention de subventions futures. Cette re-

connaissance officielle survient après plus de trois ans d'existence du mouvement. La ville de Lévis a pour sa part versé un chèque de \$100 pour une maisonnette de bonbons fabriquée par les jeunes protégés de l'As-

sociation. Une aide du public serait en outre appréciée, puisque l'organisme doit actuellement faire face à un déficit dû en grande partie à une subvention gouvernementale moins que prévue.

Rôle de perception

LEVIS — Le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires de Lévis sera homologué à

la session qui aura lieu le 10 janvier prochain. Il s'agit bien sûr du rôle pour l'année 1971-72, lequel est dé-

posé au bureau du secrétaire-trésorier et peut être examiné par les personnes intéressées.

Edifice municipal

ST-ANTOINE-DE-TILLY — Le maire de St-Antoine-de-Tilly, M. Egide Leblanc, a présidé récemment la céré-

monie d'ouverture officielle de l'édifice municipal de l'endroit. L'établissement comprend une salle muni-

cipale et un garage-poste à incendie.

Egout collecteur

ST-ROMUALD — Les plans et devis pour la construction en mai prochain d'un égout collecteur à St-Romuald seront soumis à la Régie des

Eaux du Québec vers le 20 janvier. Il semble de plus que la ville se propose toujours d'aménager un parc industriel près de la rivière

Etchemin, réglant ainsi le problème de pollution du secteur de l'étang.

Péage à la traverse

LEVIS — Interrogé à savoir s'il appuierait l'idée du maire de Québec, M. Lamontagne, de permettre le péage à la traverse Québec-Lévis, à condition que l'argent recueilli ainsi serve à la construction éventuelle d'un tunnel, le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon a répondu ceci : "Nous avons déjà adopté une attitude précise et catégorique sur l'abolition du péage. Par

contre, nous n'avons été approchés d'aucune manière par le gouvernement, sur des projets qu'ils entendraient réaliser ainsi, sur la construction d'un pont-tunnel. Inévitablement s'il y avait des propositions très formelles et très précises, et non pas un projet idéaliste, non pas dans 20 ou 25 ans, la chose pourrait devenir intéressante.

Mais je considère une attente de 15, 20 ou 25 ans beaucoup trop longue. J'espère que le gouvernement provincial verra à nous rencontrer à ce sujet. Et si nous avons une proposition formelle, très claire, peut-être que nous accepterons alors de modifier notre attitude. Mais encore là, il ne faudrait pas que ce soit un projet idéaliste."



Des employés du ministère de la Voirie procèdent actuellement à des sondages près du boulevard Laurentien, à la limite des villes de Charlesbourg et Orsainville, afin de vérifier la solidité du sol. Ces travaux ont pour but de déterminer quels genres de piliers devront supporter le viaduc qui sera aménagé au-dessus du boulevard pour relier ce dernier au boulevard Jean-Talon. Le résultat du sondage permettra également de connaître avec plus de précision la date du début des travaux, qui pourraient, selon certains observateurs, entraîner des dépenses de \$1.5 million. (Photo l'Action-Québec)

Mot caché

No 568 — 8 lettres cachées — La philatélie Solution du problème No 567 : Magie

La procédure
 ■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
 ■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.
 ■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
 ■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".
 ■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.
 ■ "Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	L	B	I	N	O	P	S	I	D	L	E	U	Q	I	S	S	A	L	C
2	T	T	H	E	M	A	T	I	Q	U	E	M	I	S	S	I	O	N	O	L
3	E	R	I	N	I	T	I	E	R	N	T	I	T	R	E	S	E	L	N	A
4	U	E	A	T	A	E	R	B	M	I	T	E	A	R	T	X	L	U	O	S
5	Q	G	E	D	N	T	I	N	F	V	R	M	V	T	U	E	C	A	I	S
6	N	U	R	R	I	A	I	R	U	E	E	M	R	A	C	E	S	E	L	E
7	E	L	A	E	U	T	U	O	E	R	E	O	E	T	L	P	T	T	L	R
8	N	I	R	L	C	C	I	Q	N	S	P	S	I	V	E	E	O	A	I	E
9	C	E	E	R	I	O	O	O	C	S	I	O	P	C	A	U	U	B	M	S
10	H	R	C	O	E	T	T	R	N	O	N	L	T	A	R	L	E	R	I	A
11	E	E	E	U	O	S	E	D	P	S	M	I	L	I	C	R	U	R	X	I
12	R	T	T	L	E	P	E	E	O	O	M	S	U	D	E	O	E	U	N	
13	E	I	T	E	S	E	T	R	T	L	S	M	E	N	S	V	I	E	E	T
14	S	R	E	I	I	P	E	N	I	A	E	I	E	M	A	T	X	I	I	S
15	H	R	V	L	T	F	E	S	E	N	B	V	T	F	O	U	R	E	C	S
16	E	A	L	U	I	R	T	R	Y	C	C	L	E	I	A	R	G	E	E	R
17	D	A	O	M	E	E	N	E	I	B	T	E	I	M	O	U	A	M	R	U
18	N	C	M	H	R	O	N	V	E	N	T	E	I	R	O	N	E	T	F	E
19	O	A	D	E	S	I	R	I	D	E	E	N	S	R	E	H	C	E	I	L
20	M	A	R	C	H	A	N	D	O	M	A	I	N	E	T	P	E	D	A	F

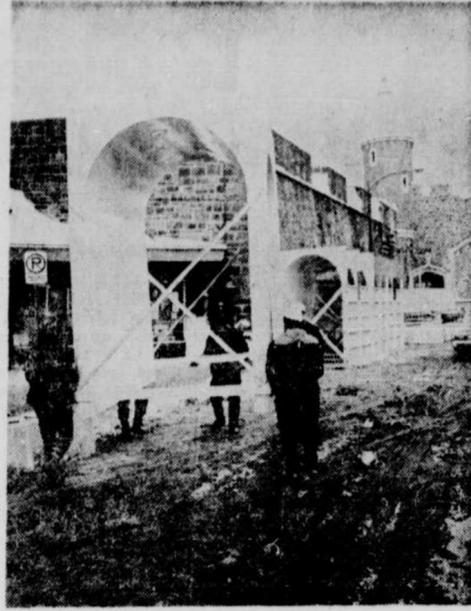
Michaud remercie Menthon

Le commissaire général à la coopération avec l'étranger, M. Yves Michaud, s'est fait l'interprète du chef de l'Etat québécois et des membres de son gouvernement pour rendre hommage à M. Pierre de Menthon, consul général de France à Québec et ministre plénipotentiaire, qui quittera la capitale québécoise ces jours-ci pour assumer le poste d'ambassadeur de France au Chili.

ajoutant à l'excellence de votre travail, l'amour du Québec, la passion de son élan et le rêve de son avenir. Un avenir dont la forme, quelle qu'elle soit, sera indissolublement liée à notre aventure culturelle commune.

« Pendant quatre ans, M. le ministre, vous avez vécu avec nous, parmi nous, la difficile condition d'être Québécois. Et je me plais à penser qu'en servant admirablement bien votre pays, sa politique et son rayonnement, vous avez également servi les plus hauts intérêts de l'Etat québécois, tant complémentaires et vivifiants les rapports qui unissent le Québec et la France.

« Sous ce rapport, M. le ministre, vous avez donné à la



Le Palais de glace en construction —

La firme québécoise Emond a commencé hier la construction du Palais de glace près de la porte Saint-Jean. Cette attraction, chef-d'oeuvre d'imagination toujours populaire au Carnaval de Québec, aura cette année une longueur de 80 pieds, une largeur de 23 pieds, et atteindra la hauteur de 54 pieds. Le Château doit être terminé pour le 1er février. (Photo : l'Action-Québec)

Face à la cour

par Eddie LABRIE

Quatre ans de pénitencier

Pour avoir violé une adolescente de 16 ans, un citoyen de Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière, Maurice Comeau, 40 ans, a été condamné à quatre ans de pénitencier, hier, par le juge André Dubé, de la Cour du banc de la reine, juridiction criminelle. Me John d'Arcy Asselin, procureur de la Couronne dans cette cause, a noté que l'accusé était passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité et du fouet. Comeau, qui avait été trouvé coupable de ce crime par un jury des assises, il y a plus de quinze jours, avait commis son crime le 10 août 1969, à Saint-Edouard de Lotbinière.

Prochain procès

C'est lundi prochain que débutera, aux assises, le procès de quatre Québécois accusés d'avoir complété dans le but de commettre un vol à main armée. Les prévenus, représentés par Me Lawrence Corriveau, avaient choisi d'être jugés devant une Cour composée d'un juge et de douze jurés. Me Pierre Trahan occupera pour le compte du ministère public.

"Donnez-moi ma chance"

Deux individus âgés d'une vingtaine d'années, demeurant dans le quartier Duberger et sur la rue Mont-Carmel à Québec, ont comparu sous des accusations de vols d'autos (3) et de possession d'arme à feu. Les automobiles présumées volées valaient \$1,000, \$500 et \$400. Un premier prévenu a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, tandis que son compagnon a avoué les crimes commis dans la nuit de mardi à mercredi, à Québec. Un des accusés, celui qui a choisi un procès devant un juge et douze jurés, semble très familier avec le crime en général, surtout celui de l'auto, ayant été condamné antérieurement pour neuf vols de ce genre. De plus, le résident du quartier Duberger, qui était sous le coup d'une libération conditionnelle (il lui restait 3 ans et demi à purger) pour différentes offenses d'ordre majeur, a aussi purgé une sentence de six mois de prison pour évasion. Son dossier (très chargé) remonte à 1968. Or, il va sans dire que la Couronne, représentée par Me André Gaulin, et le juge Paul-Emile Fortin, des sessions de la paix, se sont fortement opposées à la demande de cautionnement de cet accusé. Quant à l'autre intimé, lui aussi sans avocat, il a eu plus de veine. Mais ça peut se comprendre. En effet, ce dernier n'a aucun passé judiciaire et sa plaidoirie fut des plus convaincantes. Le jeune homme a fait valoir les arguments à l'effet qu'il était sans le sou et sans abri depuis environ un mois et demi, que ses parents ne vivaient plus ensemble, qu'il s'était laissé entraîner dans une aventure qu'il regrette, etc... En outre, l'accusé a beaucoup insisté sur une sentence suspensive. « Laissez-moi une chance. J'ai commis une grave erreur, ça je le reconnais, mais je ne recommencerai plus. Je vais vous le prouver. Donnez-moi un sursis de sentence. » a-t-il déclaré. Me Gaulin a repris en disant : « D'accord, nous allons vous montrer que la Cour est de bonne foi. Votre Saigneurie, je suppose qu'on le libère sous un cautionnement personnel. » Le magistrat : « Je vais ajourner ma sentence au 28 mars. D'ici là nous allons voir si vous êtes vraiment sérieux dans vos résolutions. Le tribunal vous donne la chance que vous demandez. »

Peines d'emprisonnement

Un commis-vendeur, un coiffeur et chômeur ont écopé de 3 mois, 2 mois et 3 jours de détention respectivement. Le commis-vendeur avait « commis » le crime de possession de stupéfiant dans le dessein d'en faire le trafic, le coiffeur avait été trouvé coupable de six accusations d'attentat à la pudeur d'adolescents de 14, 15 et 16 ans, tandis que le chômeur avait tenté de voler à la résidence de M. Gaston Dion, avenue Royale, à Giffard. Les sentences ont été rendues par les juges Yvon Sirois et Gilles Carle, des sessions de la paix. Me Gervais Labrecque occupait dans la cause de l'accusé condamné à trois jours, Me André Cartier représentait l'accusé qui a récolté 2 mois pour attentat à la pudeur et Me Lawrence Corriveau assurait la défense de l'accusé condamné à trois mois. Pour le ministère de la Justice, on retrouvait Me Maurice Lagacé, Me John d'Arcy Asselin et Me Gaston Desjardins.

Acquittement

Me Naresse Proulx a réussi un autre acquittement, hier après-midi, devant le juge Gilles Carle. Il s'agissait d'un ingénieur civil de 29 ans, de Charny, accusé d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. On reprochait à l'intimé d'avoir commis l'infraction en question à Saint-Henri de Lévis, sur la Rive-Sud.

Sursis de sentence

Enfin, grâce aux brillantes représentations de Me André Cartier, de l'Assistance judiciaire, un jeune homme de Neufchâtel, âgé de 18 ans, a pu bénéficier d'un sursis de sentence d'un an. Le client de Me Cartier avait été trouvé coupable d'un vol par effraction de \$699 (une télévision et un radio), la propriété de la Commission scolaire Les Saules. Le juge Carle ainsi que Me Pierre Trahan, procureur de la Couronne, ont de nouveau manifesté leur clémence à l'endroit d'un accusé faut-il préciser.

Le vol à la Co-Op

Un sixième individu devrait comparaître, sous peu, en Cour des sessions de la paix, en rapport avec le fameux vol de \$45,700 commis en janvier 1971 à l'entrepôt de la Co-Op, boulevard Hamel, à Duberger. Cet autre suspect a été mis sous arrestation dans la région de Montréal, par le détective Ronald Truchon, de la Sûreté municipale de Québec. On sait que cinq personnes ont déjà nié leur culpabilité relativement à ce crime. Elles sont toutes en prison en attendant leur procès, le tribunal ayant refusé de les libérer sous cautionnement.

Faits divers

Du retard dans les travaux, rue St-Joseph

(B.A.) — Les travaux du recouvrement de la rue St-Joseph pourront débuter vers le commencement de février, soit avec quelques semaines de retard, et possiblement un mois sur l'échéancier prévu. On avait d'abord annoncé que les travaux pourraient commencer vers le 10 janvier.

15 morts violentes à Ste-Foy

Le directeur de la Sûreté de Sainte-Foy, M. Fernand Lapointe, révèle qu'il y a eu 8 suicides dans sa municipalité, au cours de l'année écoulée et que sept personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation. Parmi ces dernières, on compte 4 piétons tués par des voitures et trois conducteurs de véhicules. L'un d'eux a péri lorsque son auto a capoté, tandis que les deux autres sont morts quand leur automobile s'est écrasée: l'une contre un mur et l'autre contre un poteau.

L'eau cause de lourds dégâts

Deux établissements commerciaux situés dans l'édifice Alain, au 461 est rue Saint-Joseph, à l'angle de la rue de l'Eglise, dans le quartier Saint-Roch, à Québec, ont subi de sérieux dommages par l'eau, ce matin, lorsque la soupape de sûreté d'un gicleur automatique a fait défaut, provoquant ainsi un véritable déluge dans le magasin « Créations Jeanne Hardy », ainsi que dans le studio de culture physique de Madame Thérèse Genest.

Enquêtes sur des incendies

Nous connaissons très bientôt le résultat des enquêtes conduites par l'inspecteur chef Benoît Lafrance, du commissariat des incendies de la ville de Québec, relativement aux trois sinistres qui ont détruit plusieurs logis des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch, dans les premières heures de l'année.

Enquêtes sur des incendies

Quant à ce qui concerne le feu de la rue de La Salle, M. Lafrance nous a déclaré ce matin qu'il s'agissait bien d'une cause accidentelle, attribuable à une chaudière à l'huile défectueuse.

Enquêtes sur des incendies

Dans le cas des incendies à l'immeuble Shoiry, boulevard Charest-Ouest et à un édifice de la rue Père-Grenier, le 2 janvier, les résultats définitifs ne seront connus que lundi, ces enquêtes ayant nécessité des travaux d'expertises.

Enquêtes sur des incendies

Rappelons que ces trois feux avaient jeté 25 personnes sur le pavé. La plupart des locataires et chambreurs des lieux détruits ou endommagés par le feu, l'eau et la fumée, y ont perdu presque tous leurs biens.

En voulez-vous ?

Le président du Carnaval de Québec, M. Théo Genest, annonce que la vente de l'effigie du Bonhomme commencera vendredi le 7 janvier. Les pompiers et les chauffeurs d'autobus offriront ces Bonhommes miniatures, que tient « joyeusement » le Président Théo, à tout le monde. Voilà une excellente occasion pour les Québécois de contribuer financièrement à leur Carnaval!



Un fait majeur dans le monde de l'éducation

Me Bhérier explique pourquoi il a démissionné

(F.L.) — En 1971, l'un des faits majeurs du monde de l'éducation à Québec fut peut-être la démission de Me Wilbrod Bhérier, président de la Commission des écoles catholiques de Québec, survenue au début de décembre. Me Bhérier était à la barre de la CECQ depuis près de quatorze années; il a donc voulu expliquer dans un communiqué envoyé aux médias d'information les sentiments profonds qui ont motivé cette prise de décision.

Voici à cet effet le texte de sa lettre de démission :

« Mon état de santé ne me permet plus de donner à mes fonctions de président de la CECQ le temps et la persévérance dans l'effort de réflexion que je me suis imposé depuis bientôt quatorze ans, pour assurer le bon fonctionnement de cette importante institution. J'ai donc décidé d'abandonner ce poste à un successeur qui pourra en assumer toutes les exigences et les contraintes.

Je remercie le cardinal Roy de la confiance qu'il m'a toujours accordée en me choisissant comme son délégué. Je suis reconnaissant à mes collègues qui m'ont aidé, aux officiers et au personnel chevronné ou anonyme qui m'ont secondé avec loyauté et enthousiasme, sans oublier les enseignants et leurs officiers de qui j'ai toujours reçu la plus étroite collaboration. Enfin, je suis particulièrement obligé envers les parents et les officiers des divers comités mis en place pour les représenter qui m'ont toujours apporté leur indéfectible confiance.

L'oeuvre d'éducation est une des plus nobles des activités humaines. Celui qui s'y donne reçoit beaucoup en retour du milieu dans lequel il s'est intégré et ce fut, en particulier, mon lot de recevoir davantage de valeurs spirituelles de mon engagement dans ce domaine que j'ai pu y apporter. A ce contact, j'ai pris conscience de l'importance qu'il y a pour les aînés de comprendre la jeunesse qui monte à la recherche d'un milieu de vie, que nous devons les aider à rendre meilleur, plus soucieux des valeurs humaines que celui dont nous avons hérité.

D'autre part, Me Bhérier a tenu à souligner, lors d'une réunion des commissaires il

y a quelques jours, les débuts difficiles qu'a connus la CECQ. Toutefois, il a précisé le travail immense effectué par cet organisme qui a été le premier à se donner un réseau complet d'écoles secondaires, en plus d'appliquer un processus sélectif dans le choix du personnel enseignant, ce qui a permis de se pourvoir de professeurs très compétents.

me qui doit exister dans les écoles. « La philosophie de l'éducation doit être axée sur l'étudiant sans lequel la commission n'aurait pas sa raison d'exister. »

Enfin, « il n'a pas caché aux membres du personnel de la CECQ que leur tâche pourrait devenir plus difficile et plus complexe à la suite de l'implantation des nouvelles structures prévues dans la Loi sur le regroupement et la gestion des commissions scolaires. »



Du nouveau à Loto-Québec —

M. Julien Côté (à gauche), de Québec, a été assermenté hier après-midi comme nouveau commissaire de Loto-Québec. M. Côté remplace Me Armand Nadeau qui a démissionné, dernièrement. L'assermentation s'est déroulée au Palais de Justice en présence du juge J. Marineau (à droite) et de M. Maurice Couston.

Le Carnaval aura besoin de \$150,000

Le secrétaire-trésorier de la campagne de financement du Carnaval 1972, M. Raymond Thivierge, a fait savoir aujourd'hui que l'objectif de \$150,000 qu'on s'était fixé est en bonne voie de réalisation. Cette campagne, présidée par Me Jean Lesage fait appel aux hommes d'affaires et aux commerçants.

Sans dévoiler de chiffres, M. Thivierge a révélé que les corps publics et les maisons d'affaires démontrent beaucoup de largesse d'esprit et de compréhension en contribuant plus largement afin de faire de l'édition 1972 du Carnaval de Québec un succès sans précédent.

Cette campagne entre maintenant dans sa phase finale et, au cours des prochains jours, M. Lesage renouvellera par voie de courrier sa demande de souscription aux propriétaires d'hôtels, de motels, de restaurants, aux différentes maisons d'affaires et aux professionnels qui, grâce à l'injection infusée par le Carnaval de Québec à la vie économique du Québec Métropolitain en retirent des bénéfices indirects.

un cadeau gratuit...

un abonnement d'un mois à vos parents et amis.

Faites profiter de cette offre à des personnes qui n'ont pas eu l'occasion de lire l'ACTION - QUEBEC depuis sa transformation.

Donnez-nous les noms et adresses de trois familles à qui vous aimeriez faire ce cadeau.

A subscription form for 'Action Québec' magazine. It includes fields for name and address for three recipients, and checkboxes for 'I have notified interested parties' and 'Yes/No' options. The address is listed as 'L'ACTION-QUEBEC, 3 Place Jean-Talon, Québec'.

A la demande des citoyens du quartier St-Louis de Montréal

Castonguay se rétracte

Par PIERRE BELLEMARE QUEBEC — (P.C.) — M. Claude Castonguay, ministre québécois des Affaires sociales, a franché mercredi un imbroglio concernant l'ouverture d'un centre de services communautaires à l'école Saint-Jean-Baptiste, dans le quartier Saint-Louis à Montréal.

Selon certaines allégations de quelques citoyens de ce quartier, le centre qui sera inauguré le 10 janvier prochain n'aurait d'abord été conçu par des citoyens et ce n'est qu'en 1973 que les Québécois seraient intégrés à ce projet, devenu alors Centre local de services communautaires. De plus, ce centre serait financé par les octrois venant des ministères fédéraux de la Santé et de l'Immigration et du ministère québécois des Affaires sociales, à raison de \$1 million durant les 15 premiers mois. « M. Castonguay, nous vous disons NON. Vous n'êtes peut-être pas le responsable de cette bêtise... mais dans toute la mesure de nos forces, nous ferons en sorte que ce projet avorte », lui ont fait savoir en décembre MM. Gaston Michaud, André Gaudin ainsi que M. et Mme Peland, citoyens de cet arrondissement.

Devant cette contestation, le ministre s'est penché sur cette affaire et il a finalement donné raison au citoyen du quartier Saint-Louis.

Nouveaux traitements pour alcooliques et toxicomanes

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Affaires sociales a émis récemment une nouvelle directive à tous les hôpitaux du Québec, leur demandant de traiter les alcooliques ou autres toxicomanes, y compris les mineurs qui peuvent être traités sans l'approbation de leurs parents ou tuteur et pour qui les dossiers demeurent confidentiels. Cette nouvelle politique a pour principal objectif, précise un communiqué du ministère, d'accorder à cette catégorie de patients des soins de qualité optimale dans les meilleures conditions possibles, en intégrant les maisons Domrémy au réseau général des services de santé et des services sociaux. Les premiers efforts d'application de cette politique se sont traduits par la relocalisation de Domrémy-Québec dans l'édifice de l'ancienne école des infirmières de l'hôpital St-François-d'Assise à Québec, et le déménagement dans de nouveaux locaux à St-Philippe de Laprairie de Domrémy-Foster qui sera affilié prochainement à l'hôpital Charles-Lemoyne.

Enquête sur la mort de Normand Germain de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Le coronar du district de Trois-Rivières, Jean Pinsonneault, a attendu le rapport des pathologistes de l'Institut médico-légal de Montréal, avant d'ouvrir une enquête sur la cause de la mort mystérieuse d'un jeune homme de Trois-Rivières dont le corps calciné a été découvert vers 19 heures mercredi soir. La victime, Normand Germain, âgé de 20 ans, a été

Carrières et professions

Offres et demandes d'emploi

On recherche : CHEZ LES HOMMES: Un délinqueur (edger man) pour travailler dans une scierie à St-Jean Chrysostome. Salaire selon compétence. Tél.: 694-4618. Un employeur de la Côte de Beaupré recherche un cuisinier spécialisé dans la préparation de steak. Tél.: 694-3282. Une compagnie d'assurance demande un commis âgé de 22 à 35 ans possédant au moins 1 an d'expérience dans l'assurance générale. Une 11e année minimum et un peu d'anglais est requis. Salaire \$90.00 et plus. Tél.: 694-4947. Un vérificateur de 25 à 30 ans pour une chaîne de magasins d'alimentation. Doit posséder 2 à 3 ans d'expérience dans la vérification pour un bureau de comptables. Sera appelé à voyager; auto fournie, dépenses payées. Salaire \$135.00 et plus. Tél.: 694-4947. Un hôpital demande 3 aides à la cuisine (hommes) et 4 aides-cuisiniers pour travail sur une équipe volante (temps partiel régulier). Devront posséder un secondaire 3 et être âgés de 18 à 40 ans. Tél.: 694-3150. Un mécanicien possédant une carte A ou B pour s'occuper de l'entretien de machinerie lourde pour une entreprise à Ste-Foy. Salaire selon compétence. Tél.: 694-4618. Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité est en mesure de vous aider à préparer votre projet d'initiales locales. Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du Centre de Main-d'oeuvre du Canada Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration dans le Québec métropolitain.



Un ministre qui a plus que sa part de décisions à prendre ces jours-ci... Claude Castonguay...

Me Robert Lemieux demande l'annulation de la décision du juge Roger Ouimet

MONTREAL — (P.C.) — Dans une demande d'appel inscrite hier, Me Robert Lemieux, avocat de Vincent Meloche, demande l'annulation de la décision du juge Roger Ouimet, qui a rejeté le 10 décembre le bref de prohibition déposé contre le juge Maurice Rousseau. Accusé d'avoir assassiné trois dirigeants de la Dupont de Canada à Montréal, Meloche avait désigné Me Pierre Cloutier pour le défendre. Celui-ci étant malade le 17 novembre, Me Lemieux l'avait remplacé au pied levé, mais, pris par l'affaire

Morency, avait demandé au juge Rousseau d'ajourner l'enquête préliminaire jusqu'au rétablissement de son confrère. Le magistrat est le procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard devait rejeter cette requête. Me Lemieux faisait alors appel au juge Roger Ouimet qui, à son tour, devait rejeter la motion de l'avocat. D'autre part, une délégation de Loto-Québec ira étudier sur place, le fonctionnement du tiré français et de la loterie nationale, en vue de l'élaboration d'un système de pari mutuel hors piste au Québec.

Me Lemieux a établi un parallèle avec l'affaire Morency, qui était jugée au même moment. Selon lui, le refus d'ajourner visait à l'empêcher de préparer la plaidoirie de Morency, dont le procès durait depuis déjà 12 semaines et qui devait aboutir à son acquittement. L'enquête préliminaire de l'inclupe ne pourra reprendre qu'après le verdict de la Cour d'appel qui devra statuer si le juge Rousseau sera ou non le magistrat instructeur dans cette cause.

Me Lemieux a déclaré qu'il avait l'intention de convoquer à l'enquête de Meloche les dirigeants de la Dupont pour obtenir des informations sur les conditions de travail de cette filiale de la Du Pont américaine. Le 7 octobre dernier, Vincent Meloche aurait abattu trois dirigeants de la Dupont parce qu'ils l'avaient mis à la porte et qu'ils avaient refusé ensuite de le reprendre.

Les policiers de Trois-Rivières Ouest ont fait appel à l'escouade des homicides du Québec pour enquêter sur les circonstances de la mort.

Dans ses relations avec l'extérieur

Le Québec s'orientera en '72 vers des projets "fonctionnels"

- Yves Michaud

Par PAUL LONGPRE QUEBEC — (P.C.) — Le temps des grandes missions générales étant révolu, le Québec continuera en 1972 à orienter ses relations avec l'extérieur vers des projets "fonctionnels", au niveau de la moyenne et de la petite entreprise. La nouvelle année marquera également le départ d'une coopération franco-québécoise très suivie dans le domaine des affaires sociales, tandis qu'au pays le Québec donnera enfin suite à l'accord culturel et technique signé il y a deux ans avec le Nouveau-Brunswick.

Telles sont les grandes lignes d'un bref tour d'horizon que M. Yves Michaud, haut-commissaire à la coopération avec l'extérieur, faisait mercredi de la demande de la Presse canadienne. Au plan diplomatique, l'année commence par une mauvaise nouvelle, le départ du consul général de France à Québec, M. Pierre de Menthon, auquel M. Michaud attribue un rôle de premier plan dans la normalisation des rapports Ottawa-Québec-Paris.

Missions M. Michaud, des dernières expériences ont permis de constater tous les avantages que le Québec, et également la France, peut tirer des échanges techniques très précis entre les moyennes et les petites entreprises.

«A cause du grossissement de certains échecs, comme les projets d'investissements ratés de Michelin et de Pechiney, soutient-il, l'opinion publique n'a pas réalisé tout le potentiel de coopération de ces champs d'action».

Ainsi donc, dans les prochains mois, trois missions techniques se rendront en France. La première, composée de techniciens et de producteurs de cire québécois, ira étudier les problèmes de fabrication et tentera d'ouvrir des débouchés sur le marché français. En contre-partie, un groupe d'employés de la Société des Alcools du Québec se rendra en France pour étudier les vins et mousser ainsi la vente de vins français au Québec.

D'autre part, une délégation de Loto-Québec ira étudier sur place, le fonctionnement du tiré français et de la loterie nationale, en vue de l'élaboration d'un système de pari mutuel hors piste au Québec.

Premier meurtre de l'année

MONTREAL (P.C.) — La police a identifié mercredi, la première victime d'un meurtre cette année, comme étant Raymond Guertin, âgé de 26 ans.

Le cadavre, qui était revêtu d'un pantalon, d'une chemise et de chaussettes, a été découvert enroulé dans un tapis, dans une ruelle du secteur nord de la ville, mardi soir.

La police a indiqué que la victime portait deux blessures à la tête, mais que les causes exactes du décès n'étaient pas connues. Une autopsie sera pratiquée. Guertin avait été libéré sous cautionnement, après avoir été accusé de vol d'automobile.

province canadienne à se doter d'un service des Affaires intergouvernementales. L'organisme relève directement du premier ministre Hatfield et est confié à la direction de M. Harry Tole. Dans le domaine des Affaires sociales, le ministre Castonguay se rendra en février à Paris, où il sera notamment question de donner suite aux projets d'échanges techniques dont les grandes lignes ont été tracées à la dernière session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, qui s'est tenu du 3 novembre au 3 décembre 1971, dans la capitale française.

Entre autres, les deux pays songent à mettre sur pied des groupes d'études spécialisés dans le développement de modèles d'analyse de l'information, dans les secteurs de la santé et de l'aide sociale. Les études porteront également sur la consommation des services de santé et des services sociaux.

Budget Le budget de la coopération sera maintenu à un peu plus de \$3.5 millions au cours de la prochaine année, estime M. Michaud, qui fait remarquer que, contrairement à l'opinion courante, le lément dix pour cent de cette somme est affecté aux

échanges culturels proprement dits. Cette somme relativement modeste, s'ajoutant aux \$6 millions consacrés par la France, aura tout de même permis, au 30 septembre 1971, des échanges culturels, techniques et économiques impliquant 23.846 personnes de part et d'autre. C'est dans le domaine de l'éducation que ces échanges ont eu le plus d'importance.

Diplomatie M. Michaud, qui donnait incidemment une réception mercredi soir en l'honneur du diplomate français Pierre de Menthon, n'est pas sans regretter le départ du consul général de France pour Santiago du Chili. Ce départ est prévu pour le 12 janvier.

De l'avis du haut-commissaire à la coopération, M. de Menthon s'est révélé, au cours de son mandat de quatre ans, «un admirable serviteur de la France et du Québec». Dans une brève allocution d'adieu qu'il prononçait mercredi, en l'absence du premier ministre Bourassa, M. Michaud notait que le diplomate a su ajouter à l'excellence de son travail «l'amour du Québec, la passion de son élan et le rêve de son avenir».

Selon lui, il a fallu à M. de Menthon une habilité consommée pour réussir la délicate normalisation des rapports du triangle Paris-Ottawa-Québec, après l'espèce de guerre froide qui a suivi, en 1967, le célèbre mot du général de Gaulle sur le balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Rappelant les récentes déclarations de MM. Robert Bourassa et Robert Schumann, lors de la visite du ministre français des Affaires étrangères, l'autisme que ses services "ne se sentent plus liés d'aucune façon par le contentieux Ottawa-Québec". Il fait remarquer que la commission permanente franco-québécoise est un organisme autonome, rattaché d'ailleurs au plus haut échelon de la diplomatie du Quai d'Orsay. Le président de cette commission, M. Pierre Laurent, est en effet le directeur général des relations culturelles et scientifiques franco-aises avec l'étranger.

Un accord partiel sur l'Eucharistie

La Commission mixte internationale anglicane et catholique romaine a rendu public le 31 décembre le texte d'un accord intervenu entre ses membres: douze théologiens catholiques et douze théologiens anglicans. Ce document, qui porte sur la définition de l'Eucharistie, est le premier accord doctrinal depuis la séparation des deux Eglises au seizième siècle.

Le document, rédigé en septembre 1971 à Windsor par les membres de cette commission, créée en 1967 par les deux Eglises, comporte trois chapitres intitulés: "Le mystère de l'Eucharistie", "L'Eucharistie et le sacrifice du Christ" et "La présence du Christ". La méthode de travail employée par les théologiens a consisté, selon l'un des membres de la commission, à "revenir à l'Écriture et à la tradition commune que les deux communions partagent et vénèrent dans les siècles qui ont précédé la réforme". L'accord porte essentiellement sur deux points: la notion de "mémorial" et celle de "présence réelle du Christ".

«La notion de mémorial, lit-on dans le document, telle qu'elle était comprise dans la célébration pascale au temps du Christ — c'est-à-dire rendre effectivement présent un événement du passé — a ouvert la voie à une meilleure intelligence de la relation entre le sacrifice du Christ et l'Eucharistie. Le mémorial eucharistique n'est donc pas le simple rappel d'un événement passé ou de sa signification, mais la proclamation efficace par l'Eglise de l'oeuvre puissante de Dieu».

Pour ce qui concerne la "présence" du Christ, le document de Windsor déclare: "La communion au Christ dans l'Eucharistie suppose sa vraie présence, efficacement signifiée par le pain et le vin qui, dans ce mystère, deviennent son corps et son sang. La présence réelle du corps et du sang du Christ ne peut cependant être comprise que dans le contexte de l'oeuvre rédemptrice par laquelle il se donne lui-même, et

par laquelle en lui-même il donne au sien la réconciliation, la paix et la vie" (...). «Le corps et le sang sacramentels du Sauveur sont présents comme une offrande au croyant qui attend son retour. Quand cette offrande est accueillie avec foi, il en résulte une rencontre vivifiante» (...). Au sujet de la "transsubstantiation" le document précise que ce terme doit être "considéré comme affirmant le FAIT de la présence du Christ" et non comme "indiquant le COMMENT de ce changement". Les commentateurs de la presse britannique ont noté que les formules utilisées par la commission étaient suffisamment ambiguës pour ne heurter de front aucune conviction fondamentale des deux Eglises. Cet accord a, néanmoins, été assez mal accueilli par les prêtres catholiques d'Angleterre, dont l'association a demandé à la hiérarchie catholique de "rejeter les faux principes" énoncés par la commission. Au Vatican, où l'on ne souhaitait pas une publication "spectaculaire" de ce texte qui devait être réservé "à des revues théologiques", on insistait vendredi dernier sur le fait qu'il ne s'agit encore que d'un "document d'étude" qui "n'engage, pour le moment, que les seuls membres de la commission". On ajoutait que des "progrès importants" avaient bien été constatés, l'accord n'était pourtant pas "total". La commission doit en effet se réunir de nouveau en mai 1972 à Woodstock, aux Etats-Unis pour étudier la question importante du "mémorial" de l'Eucharistie. Il s'agit, en effet, de savoir si les deux Eglises parviendront à reconnaître la validité de l'ordination de leurs prêtres respectifs en vue d'instituer l'intercommunion. Le document de Windsor n'est donc qu'un premier pas qui devrait être suivi d'autres puisque les divergences traditionnelles entre les deux Eglises restent nombreuses, notamment au sujet de la mariologie, de l'infirmité et de l'unité de l'Eglise.

L'autre dimension Par CHARLES DeBLOIS

Les avocats du contentieux de la ville de Montréal syndiqués

MONTREAL — (P.C.) — Les avocats du contentieux de la Ville de Montréal sont des employés au sens du code du travail et peuvent se constituer un syndicat. Telle est la conclusion d'un jugement unanime de la Cour d'appel du Québec, rendu hier, et confirmant un jugement de la Cour supérieure qui rejetait, le 3 juillet 70, une demande de la ville de Montréal pour l'annulation d'un bref d'excécution contre le commissaire enquêteur du ministère du Travail.

Une cinquantaine d'avocats sont au service de la ville de Montréal et un peu plus de la moitié des membres du contentieux et des avocats attachés à la Cour municipale ont signé leur carte d'adhésion au syndicat.

Montréal affirmait aussi que les avocats du contentieux de la ville étaient des procureurs du ministère public et, à ce titre, exclus de toute unité de négociation.

M. Pothier avait décliné, de son côté, que ces avocats étaient des employés de la ville de Montréal et pouvaient faire partie du syndicat des employés de la ville. La ville avait alors demandé qu'au moins ils soient

syndiqués séparément des autres fonctionnaires mais le commissaire n'avait pas acquiescé à cette demande. Les juges Lucien Tremblay, George Hyde et Elie Salvay estiment que le contentieux a peut-être erré en droit mais qu'il n'a pas outrepassé sa juridiction.

«Le fait que le contentieux de la ville de Montréal soit des employés au sens du code du travail et peut se constituer un syndicat, n'affecte pas la validité de l'excécution de la loi», conclut le juge Pothier.

«Le fait que le contentieux de la ville de Montréal soit des employés au sens du code du travail et peut se constituer un syndicat, n'affecte pas la validité de l'excécution de la loi», conclut le juge Pothier.

«Le fait que le contentieux de la ville de Montréal soit des employés au sens du code du travail et peut se constituer un syndicat, n'affecte pas la validité de l'excécution de la loi», conclut le juge Pothier.

Six syndicats affiliés à la FTQ en arrivent à un accord de principe avec la direction du quotidien La Presse

MONTREAL (PC) — Six syndicats affiliés à la FTQ et représentant quelque 500 membres en sont arrivés à un accord de principe avec la direction du quotidien La Presse, dont la publication est suspendue depuis le 27 octobre, a annoncé un négociateur syndical mercredi soir.

Toutefois, M. Jean-Pierre Borduas, coordonnateur de la négociation pour les syndicats affiliés à la FTQ et qui représente près de la moitié des employés du journal montréalais, a déclaré que le retour au travail ne pourra s'effectuer que lorsque des ententes auront été conclues avec tous les autres syndicats, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

L'accord annoncé par M. Borduas marque le premier aboutissement de longues négociations, fréquemment interrompues et auxquelles ont participé pendant un certain temps des médiateurs du ministère provincial du Travail.

Les syndicats de la FTQ représentent quelque 350 ouvriers de production — typographes, photographeurs, expéditeurs, pressiers et clients — qui furent tous lockoutés par La Presse au cours de l'été. Le front commun de la FTQ comprend aussi quelque 150 employés préposés à l'entretien et du service des annonces classées.

Le conflit déboucha éventuellement sur la suspension indéfinie de la publication par la direction du journal, qui avait alors un tirage de 225,000 ce qui faisait le plus grand quotidien de langue française en Amérique du Nord.

M. Borduas a expliqué que l'entente de principe portait sur l'ensemble des clauses normatives et monétaires et qu'il ne restait plus à régler qu'une question relative à la sécurité d'emploi et les modalités du retour au travail. Il a ajouté qu'il faudrait régler ces deux points avant que l'accord ne soit soumis aux membres pour ratification.

«Les points en litige revêtent une très grande importance, a dit M. Borduas, mais le déblocage patronal nous permet d'espérer des accords rapides. Aussitôt que tous les accords de principe auront été transposés dans des textes dûment paraphés par les parties, nous convoquerons des

assemblées générales en conformité avec les statuts de chacun des syndicats.»

Le porte-parole de la FTQ a toutefois souligné que la solidarité intégrale des syndicats de la FTQ avec ceux de la CSN est maintenue. «Quelle que soit l'issue des discussions que nous aurons avec la partie patronale au cours des prochaines heures, nous ren-

trons au travail quand tous les groupes de syndicats seront de même.»

Du côté de la CSN, cependant, le syndicat des journalistes poursuivait toujours ses entretiens avec la partie patronale mercredi, après une séance de négociation dans la soirée de mardi. Le syndicat a alors reçu la réponse de l'employeur à ses contre-pro-

positions sur les points en litige.

Mardi soir, un porte-parole des journalistes avait indiqué que les pourparlers faisaient des progrès et qu'un accord pourrait intervenir prochainement sur les derniers points en litige.

La suspension de publication de La Presse avait laissé quelque 1,400 travailleurs sans emploi.

Il y a menace de débrayage La direction du Montreal Star a rencontré la partie syndicale

MONTREAL (PC) — Des entretiens ont eu lieu hier entre la direction du quotidien anglophone The Montreal Star et les porte-parole de ses quelque 200 camionneurs et employés d'entretien qui menacent de débrayer.

Aucun nouveau rendez-vous n'a cependant été fixé. Le directeur du personnel, M. W. C. Budgeon, a déclaré qu'il n'y a pas de rupture, contrairement à ce qu'avait affirmé la veille M. Bob Rupert, représentant canadien du syndicat.

Celui-ci, The Montreal Newspaper Guild, est le dernier des sept syndicats accrédités au Star à négocier le renouvellement de sa convention collective, échue depuis le 28 août.

L'assemblée a voté le 21 décembre en faveur du recours à la grève si nécessaire, mais la date du débrayage n'a pas encore été arrêtée.

Tous les employés syndiqués du Star sont convoqués ce soir à 18 heures à une assemblée d'information au sujet du conflit.

Selon les responsables syndicaux, les principaux points en litige concernent la durée du contrat, les heures de travail, la procédure des griefs et la période d'essai des nouveaux employés.

Le noeud du conflit, précisait de son côté, M. Budgeon hier dans un communiqué, réside dans le coût excessif du service de livraison qui dépasse de beaucoup celui que doivent assumer les autres quotidiens de la région de Montréal.

Le Montreal Star, ne loue pas les services de sous-traitants ou de camionneurs artisanaux comme font les autres entreprises de presse, mais entretient sa propre flotte de camions.

Un comité de conciliation avait recommandé la création d'un comité paritaire chargé d'étudier les problèmes de la livraison et dont le mandat d'un an coïnciderait avec la durée de la convention collective. Le Star avait accepté le projet, le syndicat l'a rejeté.

Syndicat Le secrétaire de la Montreal Newspaper Guild, M. Fred Dunhan, a indiqué que le syndicat réclamait un contrat de travail de 18 mois.

M. Dunhan a ajouté que le syndicat exige une semaine de travail de 32 heures et demie au lieu de 35 heures pour les employés d'entretien astreints au travail de nuit.

Le syndicat demande enfin qu'en cas de grief, le statu quo ante reste en vigueur tant qu'une décision finale n'est pas rendue. Les autres syndicats du Star jouiraient déjà de cette garantie, révèle M. Dunhan.

M. Budgeon, pour sa part, a refusé de préciser si une grève au service de livraison interromprait automatiquement la publication du journal: «Nous n'en sommes pas encore là, a-t-il dit, nous avons toujours entretenu d'excellentes relations avec nos syndicats et nous espérons que tout continuera ainsi.»

Demande pour l'établissement d'un réseau de radio à fréquence modulée dans la région de Thetford-Victoriaville

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a reçu une demande pour l'établissement d'un réseau de radio à fréquence modulée dans la région de Thetford Mines-Victoriaville, à quelque 60 milles au sud de Québec.

Cette proposition fait partie d'une série de requêtes soumises au CRTC par un groupe dirigé par M. François Labbé, de Thetford Mines. Le réseau serait formé de stations dont sont propriétaires les requérants.

Le conseil tiendra des audiences publiques à cet effet à Sherbrooke, à compter de mardi. Le CRTC va étudier également d'autres propositions, dont une demande par deux entreprises de télédiffusion par câble pour desservir un nouveau territoire englobant Saint-Jérôme, Lafontaine et Saint-Antoine, à une trentaine de

milles au nord de la métropole.

Le groupe Labbé demande la permission d'établir un réseau régional qui serait formé par les stations CKLD - Thetford Mines, CFDA-Victoriaville et une nouvelle station à Plessisville.

Le groupe veut de plus affilier CDA au réseau français AM de Radio-Canada. M. Labbé est président de Radio - Mégantic, qui est propriétaire de CKFL et CKLD, et président de Radio - Victoriaville, propriétaire de CFDA.

Ces deux compagnies auraient 49,66 pour cent des actions ordinaires d'une société qui deviendrait propriétaire de la station projetée pour Plessisville. La

compagnie n'a pas encore été incorporée.

Les autres actions ordinaires seraient acquises par M. Gaston Bergeron, de Plessisville.

Dans un document remis au CRTC, le groupe Labbé souligne que le réseau diffuserait des nouvelles régionales et d'autres émissions dans la soirée et au cours de la nuit. La station émettrice serait CKLD - Thetford Mines.

Pendant le reste de la journée, les autres stations diffuseraient un programme local. La station de Plessisville diffuserait des émissions locales pendant quatre heures tous les jours.

Par ailleurs, Videotron de Laval et une compagnie re-

présentantée par M. Bernard Parent, de Saint-Jérôme, veulent desservir le territoire de Saint-Jérôme, Lafontaine et Saint-Antoine.

Videotron, une société dirigée par M. André Chagnon, de Laval, possède des entreprises de télédiffusion par câble à Gatineau, Mont-Laurier et Beloeil.

M. Parent représente une compagnie qui n'est pas encore incorporée et qui serait formée de six actionnaires, dont aucun n'aurait la majorité des actions.

Les deux groupes ont noté qu'ils desserviraient entre 8,000 et 9,000 clients dans la région de Saint-Jérôme. Ils fourniraient chacun un canal pour la programmation communautaire.

Le MDPPQ en désaccord avec Pierre Vallières

MONTREAL (PC) — Le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois se dit en désaccord avec la position prise par Pierre Vallières dans des lettres publiées dans le quotidien montréalais Le Devoir récemment.

Dans ces lettres, l'auteur des «Nègres blancs d'Amérique» passe à la clandestinité depuis quelques mois alors qu'il était en liberté provisoire, affirmant que la violence n'était plus nécessaire pour assurer la «libération» des Québécois et que cela pouvait se faire par la voie démocratique dans le cadre du Parti québécois.

Dans un communiqué aux journaux, Le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques d'opinion avec Vallières lorsqu'il passe du FLQ au PQ, sans réserve. «Nous estimons le PQ à sa juste valeur, si nous croyons que le PQ peut apporter l'indépendance nationale au Québec, nous avons de sérieuses réserves sur le contenu de son programme socio-économique», dit le communiqué.

«Nous le croyons plus électoraliste que porté à appuyer les justes revendications des travailleurs... Les structures du PQ sont peut-être bonnes, mais pour que ce parti devienne celui des travailleurs, il faudra sûrement remplacer une partie de l'établissement du PQ par de vrais travailleurs».

Le Mouvement conclut à «la nécessité de former un parti révolutionnaire de masse où les travailleurs prendront conscience de leurs besoins et décideront eux-mêmes des moyens à prendre pour réaliser leurs objectifs».

\$900,000 en recherches minières dans l'Abitibi

En juin 1972, le ministère des Richesses naturelles aura consacré plus de \$900,000 en recherches intensives sur le territoire de l'Abitibi dans l'échantillonnage de la moraine de fond (projet Cadillac), soit l'analyse des indices minéralisés laissés par les glaciers. Grâce à ce projet, le ministère maintient au travail quelque 84 hommes dont 76 résident en Abitibi même.

C'est l'information transmise par M. Bertrand Warren, en charge du projet sur le terrain, lors de la première séance hebdomadaire d'information organisée au ministère même par M. Jérôme Remick, directeur par intérim du Service de l'exploration géologique.

C'est en prenant conscience de la nécessité urgente de stimuler les recherches géologiques et en constatant l'épuisement de plusieurs mines et le congédiement consécutif d'une main-d'oeuvre spécialisée, que le ministère a multiplié par «dix» ses efforts de recherches et son but afin de trouver des indices de minéralisation et de stimuler ainsi les recherches par les compagnies.

Présentement, 17 foreuses sont au travail en divers endroits du territoire abitibien où l'on a constaté que la moraine de fond se logeait sous une immense couche d'argile dont l'épaisseur varie entre 0 et 200 pieds à la grandeur du territoire.

Quant aux analyses des échantillons, elles sont confiées aux laboratoires du ministère et les informations sont aussitôt transmises sur cartes perforées «I.B.M.» que pourront utiliser les compagnies intéressées aux recherches. Le programme d'analyses et d'expertises à Québec est dirigé par M. Pierre Lasalle, géologue spécialiste en dépôts quaternaires.



Comme il l'avait demandé, le célèbre acteur français, Momo, n'a pas bénéficié de funérailles grandioses comme on aurait pu lui en faire. Après un service funéraire très simple, on a transporté son corps au petit cimetière de Marnes-La-Coquette où il a été enterré près de la tombe de sa mère. On voit ici les officiants descendant le cercueil de granit du plus digne représentant français dans le monde des artistes.

En bref... en bref... en bref...

MONTREAL (PC) — L'Hydro-Québec a annoncé mercredi, l'octroi de 12 contrats d'une valeur globale de \$2 millions.

Le plus important de ces contrats a été accordé à Simard-Denis Inc., pour la construction des bâtiments de commandement et des compresseurs du poste Cascaédia, comté de Bonaventure, ainsi que pour les travaux civils extérieurs.

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du district de Montréal compte maintenant 45 magistrats.

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la «grande cour» de la nouvelle Place de la Justice, le juge en chef adjoint George S. Challies a assermenté les 44 et 45 juges de ce tribunal, les juges Claude Vallierand et Melvin L. Rothman.

SAINT-LOUIS-DE-BLANFORD (PC) — Le président régional du comté d'Arthabaska de la Fédération des garagistes et détaillants d'essence, M. Nolan McDonald, a déclaré mercredi que la moitié des commerçants établis le long de la route transcanadienne feraient faillite, si des privilégiés avaient ac-

cess aux dossiers du ministère de la Voirie d'ici deux ans et «si l'affaire de Sainte-Eulalie se répétait».

M. McDonald a fait ressortir que «l'installation de la compagnie BP dans une voie d'accès à la transcanadienne près de Sainte-Eulalie était légale, parce que le ministère de la Voirie a négligé d'émettre une servitude de non-accès».

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec a déclaré mardi, son opposition à la nouvelle loi d'indemnité aux accidentés de travail qui empêche les hommes d'affaires, selon lui, de créer des emplois au Québec, afin de combattre la plaie du chômage.

L'Assemblée nationale a adopté récemment une loi qui

porte le salaire annuel pour l'éligibilité à la compensation pour les accidents du travail, de \$6,000 à \$9,000.

MONTREAL (PC) — La Compagnie Labelle Fourrures, de Montréal, a été condamnée à \$200, d'amende hier, en Cour criminelle, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de publicité mensongère.

L'entreprise avait annoncé dans un journal de Montréal, un «solde» de manteaux de fourrures d'une valeur prétendue de \$1,500 et de \$1,400 cha-

que. La maison offrait ces vêtements à \$200 et \$275. Mais les enquêteurs fédéraux ont fait la preuve que ces deux manteaux valaient réellement non pas \$1,500 et \$1,400, mais \$900 et

Grève de la faim terminée Le directeur du pénitencier de Cowansville a déjeuné avec 350 prisonniers

Cowansville, Qué. (PC) — Le directeur du pénitencier de Cowansville, M. Roger Jourdain a déjeuné en compagnie de 350 prisonniers, mercredi, pour marquer la fin de leur grève de la faim de 24 heures en signe de protestation contre la piètre qualité de la nourriture de l'établissement.

M. Jourdain s'est également entretenu avec les représentants des prisonniers et a ensuite déclaré aux journalistes: «Ils avaient raison de se plaindre.»

Les prisonniers s'étaient plaints, mardi, de l'usage excessif de saucisson de bolognaise et de saucisses dans la préparation des repas.

Aux dires des prisonniers, les oeufs pour le déjeuner étaient presque froids. De plus, les détenus exigeaient plus de beurre et moins de lard dans les aliments frits.

Un autre membre de la direction du pénitencier a admis que certains repas n'étaient pas aussi bons qu'ils auraient dû l'être.

«Nous sommes loin des centres urbains et la livraison des aliments ne se fait pas toujours régulièrement.» La grève a débuté mardi matin lorsque 175 prisonniers n'ont pris qu'un café pour déjeuner. Au repas du midi, 250 détenus répétaient le geste de leurs confrères et au dîner, quelque 300 hommes participaient à la grève.

Selon les autorités, toutefois, plusieurs hommes ont mangé en dehors des heures régulières des repas.

Selon M. Jourdain, la grève s'est déroulée dans le calme et aucune manifestation de violence ne s'est produite.

Mais, de poursuivre le directeur, je suis bien content que le tout soit terminé. «Je n'aime pas voir mes hommes se priver de manger.»

Cowansville est situé à 40 milles au sud-est de Montréal.

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter!

Une nouvelle crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!

FIXODENT™ à employer tous les jours. La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez marcher avec plus de force et vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT dès aujourd'hui — une innovation révolutionnaire!

©1971 F&P

côté enseignes

un point rest tout!

Côté Enseignes Limitée

1360, PROVINCIALE QUÉBEC B. (418) 683-4485

A travers la Belle Province

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COLLÈGE DE SAINTE-FOY

SESSION D'HIVER 1972 Début des cours: semaine du 10 janvier 1972.

- ANGLAIS: 201 - 301 - 401 - 901
- ASSURANCES GÉNÉRALES
- DESSIN INDUSTRIEL: 201
- ESPAGNOL: 201 - 401
- FISCALITE: 111
- FRANÇAIS: 101 - 201 - 301 - 401 - 935
- GÉOGRAPHIE: 932
- HISTOIRE: 961
- HISTOIRE DE L'ART: 203
- PHILOSOPHIE: 201 - 301 - 401
- PHOTOGRAPHIE: 119-219
- PSYCHOLOGIE: 904-210
- PERSONNALITE
- VENDEUR-CONSEIL
- YOGA

Les cours de philosophie débuteront dans la semaine du 6 mars 1972. Inscription: fin de décembre 1971 ou avant le 8 janvier 1972.

Pour renseignements supplémentaires, téléphoner à: Marie Ladouceur, secrétaire, 688-0350, poste 234 ou 243

Nivard Bélanger, directeur.

2410, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC 10e



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Une nouvelle loi est entrée en vigueur

Une nouvelle loi visant à rendre la justice accessible à un plus grand nombre de contribuables, indépendamment de leur état de fortune, est entrée en vigueur avec le début de l'année. Cette loi, connue sous le nom de bill C-218 stipule qu'une personne arrêtée pour un délit mineur, peut être remise en liberté sur une simple promesse de comparaître, plutôt que d'être détenue en attendant de se présenter devant le tribunal.

Cette loi autorise cependant l'autorité judiciaire à détenir une personne comme autrefois, lorsqu'il s'agit d'un délit grave comme le meurtre, la trahison, la mutinerie, la piraterie. La police pourra aussi détenir une personne après arrestation en attendant de la faire comparaître, si elle croit qu'il y a danger de remettre cette personne en liberté parce qu'elle pourrait omettre de se présenter devant le tribunal, ou parce qu'elle pourrait profiter de sa liberté provisoire pour commettre d'autres délits. Dans ce cas, la loi prévoit cependant une procédure précise laissant notamment à la Couronne la charge de justifier les raisons invoquées pour la détention.

Il ne semble pas que cette nouvelle loi constitue un sérieux problème pour les corps policiers qui

avaient vigoureusement protesté, cependant, au moment où le gouvernement proposait le texte aux Communes. On craignait, peut-être avec raison, que beaucoup de personnes appréhendées et remises en liberté sur simple promesse de comparaître, ne laisseraient pas passer une aussi belle occasion pour prendre le maquis et disparaître. Il est évidemment trop tôt pour vérifier si cette crainte aura été fondée ou non; le temps nous le dira.

Ce qu'il faut retenir de la loi, c'est l'effort que l'on fait pour permettre à tous de bénéficier de droits égaux devant la justice. On s'est beaucoup plaint dans le passé, tant devant des commissions d'enquête que par la voix des journaux et en d'autres circonstances, de l'iniquité d'un système permettant à de riches accusés de reprendre provisoirement leur liberté sous cautionnement, alors que dans des délits semblables, des personnes pauvres ne pouvant fournir de caution se voyaient obligées d'attendre derrière les barreaux le moment de comparaître. Cette détention était parfois très longue, vu les complexités de la justice.

Mais sous le régime de la nouvelle loi, même si une personne arrêtée est détenue "pour motifs raisonnables" en attendant de

comparaître pour être accusée formellement d'un délit, le juge peut fixer à trois jours le temps de la détention.

Certes, cette loi est plus humaine et plus équitable. Elle constitue un progrès sur l'ancien système. On dira avec raison qu'elle ne corrige pas tous les vices qui peuvent se glisser dans l'exercice de la justice, mais elle est un pas vers une situation meilleure, et elle atteste de la volonté du législateur de mettre fin à une discrimination dont souffraient les petites gens.

On a rapporté que des tribunaux de Montréal, des juges devraient dire plutôt, ont éprouvé certaines difficultés, ont hésité même à se prononcer dans les premiers cas qui leur furent soumis au début de la semaine, en rapport avec la nouvelle loi. Il ne faut pas s'en surprendre et encore moins s'en émouvoir ou s'en inquiéter. Les juges concernés doivent eux-mêmes trouver tout naturel qu'on marque quelques hésitations lorsqu'on apprend à manier un nouvel instrument. Il faudra tout au plus quelques jours aux juges et aux policiers pour se familiariser avec ces nouvelles mesures et la justice ne s'en trouvera que mieux encore.

Roger Bruneau

Bloc-note

Prévenez les incendies

De malheureux incendies survenus dans notre province depuis quelques jours, ont causé la mort de plusieurs personnes, en ont blessé d'autres tout en laissant des dommages matériels considérables. C'est avec émoi qu'on lit les détails d'un sinistre qui a fauché toute une famille ou qui a fait des orphelins, mais là s'arrête pour la majorité, l'attention qu'on porte à ces faits divers. On ne se convainc pas facilement que de tels malheurs peuvent aussi nous arriver un jour. Ceux qui sont aujourd'hui victimes de l'incendie n'ont peut-être jamais pu s'imaginer que cela pouvait leur

arriver. Et pourtant ! Regardez un peu autour de vous. Parfois, c'est un système de chauffage défectueux et dont on remet la réparation de mois en mois depuis longtemps; des fils électriques usés, des fiches endommagées, des matières très inflammables près d'un poêle, d'une fournaise ou d'une autre source de feu. A l'époque des Fêtes, notamment, on aime bien décorer sa maison et son arbre de Noël. Aujourd'hui, il se vend des arbres artificiels qui ne constituent aucun danger, mais l'authentique sapin est encore très utilisé, parce qu'il est beaucoup

plus beau et original. Cependant, le sapin sèche vite dans nos maisons surchauffées et lorsqu'on le conserve depuis deux ou trois semaines, la moindre étincelle peut le transformer en une torche et mettre le feu à la maison. Peut-être est-il temps de vous débarrasser de votre arbre de Noël avant qu'il ne soit trop tard.

En fin de compte, lorsqu'on se donne la peine de faire un examen soigneux des sources possibles d'incendie dans sa maison, c'est fou ce qu'on peut découvrir. N'attendez pas, faites votre inspection maintenant. Vous dormirez mieux ensuite.

L'opinion du lecteur

Lune de miel d'un assassin

Il y a certains faits qui se produisent dans la vie, susceptibles de nous impressionner à des degrés divers et d'essence à controverses; mais, par contre, il en existe d'autres qui dépassent l'imagination humaine. Aux dernières nouvelles, nous apprenions que ce triste individu filerait le parfait amour sous le chaud soleil de la Floride! "Lune de miel d'un assassin sous les tropiques..." Pour lui et sa maîtresse, devenus son épouse, le vent doux et léger frôle les catalpas, faisant vibrer le soir comme une harpe éolienne, en venant mourir au pied d'une mer magique, sur la grève dorée où la vague s'ébat. Tous deux peuvent s'écrier: "Ile de volupté, pays au charme unique, le plus beau des joyaux de toutes les mers du monde, de nos deux cœurs unis (surtout du mien à titre de prisonnier en permission prolongée), c'est bien toi le

ce soit au Canada, au sein même du Québec, fier des Canadiens français, que des faits aussi stupéfiants et d'une absurdité invraisemblable se produisent. Aux dernières nouvelles, nous apprenions que ce triste individu filerait le parfait amour sous le chaud soleil de la Floride! "Lune de miel d'un assassin sous les tropiques..." Pour lui et sa maîtresse, devenus son épouse, le vent doux et léger frôle les catalpas, faisant vibrer le soir comme une harpe éolienne, en venant mourir au pied d'une mer magique, sur la grève dorée où la vague s'ébat. Tous deux peuvent s'écrier: "Ile de volupté, pays au charme unique, le plus beau des joyaux de toutes les mers du monde, de nos deux cœurs unis (surtout du mien à titre de prisonnier en permission prolongée), c'est bien toi le

tendre ô! Pour chanter ton climat, il n'est pas de paroles: Jamais nous n'oublierons ces douces nuits de lune de miel passées sous ton beau ciel!" Et vous croyez peut-être que ce pensionnaire-assassin (en dépit du dicton qui veut que les criminels reviennent toujours sur les lieux de leur crime), vous vous trompez... Ayant été assez intelligent pour duper tout le monde, il aura l'instinct de conserver de la distance, aussi longtemps que faire se peut, du moins durant une assez longue absence, pendant laquelle le monde entier ne manquera de gloser sur notre justice canadienne-française qui vient de battre tous les records de la stupidité humaine!

H. Beudet-HENRYVONNE
5279, rue Saint-Denis
Montréal
4 janv. 1972

Beauté du chant grégorien

Dans un motu proprio du 22 novembre 1903, le Souverain Pontife Pie X a manifesté sa volonté de voir adopter par l'Eglise universelle le chant grégorien, considéré comme possédant au plus haut degré les qualités de la musique sacrée.

Ce chant, fixé au VIe siècle par le pape saint Grégoire, est GRAVE, CALME, MAJESTUEUX; il ne recherche pas l'effet, il bannit les mouvements passionnés et bruyants, (...) d'où son nom

de plain-chant (cantus planus) qui lui fut donné au XIe siècle par opposition au chant mesuré. La mélodie cependant, loin d'être monotone, sait exprimer avec une sobre variété les plus fortes émotions de l'âme: C'EST LE VRAI CHANT DE LA PRIERE.

Sans exclure absolument toute autre musique religieuse, le motu proprio résume ses observations dans cette règle générale: "Une composition musicale ecclésiastique est d'autant plus sacrée

et liturgique que dans le mouvement, l'inspiration et le goût, elle se rapproche davantage de la mélodie grégorienne, elle est d'autant moins digne de l'Eglise qu'elle s'éloigne davantage de ce souverain modèle."

Bien à vous,

Le Cercle Latino-grégorien
par Armand GRENIER
235, ave de la Réserve,
Shawinigan, P. Qué.

L'opinion du lecteur

Frénésie de l'annexion — 2e acte —

Dans le processus d'annexion de la municipalité rurale de l'Ancienne-Lorette à la Cité de Sainte-Foy, je décline un cas patent de l'effet vitriolique du virus en question.

Après quelques pourparlers entre les maires de ces deux municipalités, les journaux informent leur public de l'annexion prochaine. Chez les gens avertis, cette annonce a l'effet d'un ballon d'essai dont les intéressés attendent le choc en retour. Mais les ruraux sont lents à démarrer. Ils gardent le silence, réservant leurs protestations pour le jour du fait accompli. Une première expression d'opinion a surgi d'un nid d'habitants piqué sur les frontières de Cap-Rouge et de l'Ancienne-Lorette; elle est favorable à l'annexion. Dès lors les annexionnistes se félicitent: tout roule bien; allons de l'avant.

Les femmes-prêtres

Comme on le voit par les journaux et la télévision, la promotion de la femme est à l'ordre du jour. Depuis un certain nombre d'années, les femmes ont conquis des positions qui leur étaient refusées autrefois. Fières des bons points qu'elles ont gagnés dans l'exercice des charges publiques de la vie civile, elles aspirent maintenant à prendre place dans les rangs du clergé. Pourquoi ne pourrions-nous pas devenir diacones ou prêtres, aussi bien que les hommes, se demandent-elles? Pourquoi? Permettez que je vous le dise en toute franchise.

Le problème du sacerdoce de la femme ne date pas d'hier. Dès le 4ème siècle, des sectes confèrent le sacerdoce à des femmes, mais l'Eglise les condamna comme hérétiques. Dans certaines communautés chrétiennes, des femmes furent appelées au service de l'autel en remplacement des hommes, mais le pape Gélase (492-496) réprova cet abus et renouvela la défense déjà faite d'appeler les femmes au service de l'autel. Le pape Innocent III (vers 1215) affirme l'incapacité de la femme à recevoir le sacerdoce. Grégoire IX (1227-1241) renouvelle la défense portée par le pape Gélase et, de plus, il interdit à la femme de servir à l'autel et de se tenir dans le périmètre sacré du

choeur. Aux 13ème et 14ème siècles, saint Thomas, saint Bonaventure, Duns Scot et tous les grands maîtres de la scolastique, en parfait accord avec les Papes et les Conciles, écartent la femme du sacerdoce.

Les théologiens et les canonistes de l'époque moderne enseignent à l'unanimité que la femme ne peut pas recevoir valablement le sacrement de l'Ordre et qu'il n'y a jamais eu de discussion sur ce point dans l'Eglise catholique. Ils fondent leur opinion sur la Sainte Ecriture, la Tradition et la Pratique de l'Eglise. Les textes bibliques allégués à l'appui de cette thèse sont ceux de saint Paul (1 Cor. ch. XIV. v. 34-37 et 1 Tim. ch. II, v. 11-15). Quoiqu'en pensent d'autres, ces textes gardent leur force probante même dans notre siècle de bouleversement. Dans son homélie lors de la collation du titre de docteur à sainte Thérèse d'Avila, Paul VI affirme que ce texte de saint Paul (Que les femmes se taisent à l'Eglise...) veut dire, encore aujourd'hui, que la femme n'est pas destinée à exercer dans l'Eglise les fonctions hiérarchiques de magistère et de ministère. Qu'on ne récusé pas le témoignage de saint Paul en disant qu'il n'aime pas les femmes, comme certains l'ont déjà dit, car c'est l'Esprit-Saint qui parle par la bouche de

parvient aux demandeurs. Quant à la requête, personne n'en a cure au ministère, pas un mot, pas même un accusé de réception. Le voile de la démocratie enfin déchiré du haut en bas, des fonctionnaires affichent en vitesse le titre de Sainte-Foy à toutes les limites de l'Ancienne-Lorette.

Aujourd'hui, des gens d'ici affirment qu'au temps des entretiens Beaudin-Bureau et comparses, trois membres du conseil municipal de l'Ancienne-Lorette étaient à l'emploi de la Cité de Sainte-Foy et le sont encore.

Tel est le tableau dont la rumeur publique m'a fourni les éléments; s'il est conforme aux faits, la démocratie devra pour un temps s'évader de notre ciel politique afin de faire place au brigandage officiel.

Edgar MORIN,
Ville Notre-Dame de Lorette.

chœur. Aux 13ème et 14ème siècles, saint Thomas, saint Bonaventure, Duns Scot et tous les grands maîtres de la scolastique, en parfait accord avec les Papes et les Conciles, écartent la femme du sacerdoce.

Les théologiens et les canonistes de l'époque moderne enseignent à l'unanimité que la femme ne peut pas recevoir valablement le sacrement de l'Ordre et qu'il n'y a jamais eu de discussion sur ce point dans l'Eglise catholique. Ils fondent leur opinion sur la Sainte Ecriture, la Tradition et la Pratique de l'Eglise. Les textes bibliques allégués à l'appui de cette thèse sont ceux de saint Paul (1 Cor. ch. XIV. v. 34-37 et 1 Tim. ch. II, v. 11-15). Quoiqu'en pensent d'autres, ces textes gardent leur force probante même dans notre siècle de bouleversement. Dans son homélie lors de la collation du titre de docteur à sainte Thérèse d'Avila, Paul VI affirme que ce texte de saint Paul (Que les femmes se taisent à l'Eglise...) veut dire, encore aujourd'hui, que la femme n'est pas destinée à exercer dans l'Eglise les fonctions hiérarchiques de magistère et de ministère. Qu'on ne récusé pas le témoignage de saint Paul en disant qu'il n'aime pas les femmes, comme certains l'ont déjà dit, car c'est l'Esprit-Saint qui parle par la bouche de

saint Paul et le Saint-Esprit n'a pas de haine pour les femmes.

Seuls les hommes peuvent recevoir valablement les Ordres sacrés (Droit Canon. 968). Tel est l'enseignement officiel, constant et unanime de l'Eglise catholique. Et cet enseignement du magistère ordinaire et universel équivaut à une définition solennelle nous dit le Père Connell dans American Ecc. Review 1964, p.191. C'est pourquoi les théologiens n'hésitent pas à dire que cette doctrine ne changera pas. Ce n'est pas sans raison, écrit Gino Concetti dans Osservatore Romano du 3 déc. 1965, que les Pères de l'Eglise, forts de l'autorité d'un saint Epiphane, d'un saint Ambroise, d'un saint Augustin et d'un saint Irénée, ont mis au rang des hérésies la doctrine qui attribue la dignité sacerdotale aux femmes.

Nos modernes, portés par le vent des nouveautés, qui essaient de faire entrer la femme dans la hiérarchie ecclésiastique n'ont aucun espoir sérieux de voir leurs efforts couronnés de succès. Au lieu de se pencher sur un problème clos depuis longtemps et de perdre leur temps, qu'ils se penchent donc plutôt sur d'autres problèmes plus pratiques et plus urgents.

C.-E. Raymond, c.s.s.r.,
Ste-Anne-de-Beaupré.

Nos épiciers indépendants

Il y a parmi les petits commerçants canadiens-français une peur de la coopération et de la défense de leurs intérêts mutuels, qui touche à l'imbécillité. Il s'agit là d'un individualisme qui ne mérite plus le respect.

La plupart des épiciers indépendants sont destinés, tôt ou tard, à la faillite. Il y a cinq ans, les épiciers indépendants du Québec contrôlaient 70% du marché de l'alimentation. Maintenant ils n'en contrôlent plus que 61% dans la province et 50% à Montréal. Les grands opérateurs sont ceux qui drainent les épargnes de nos gens et qui, ensuite, investissent, dans un effort que nous devons considérer comme intelligent et progressif.

Nous comptons, au Québec, près de 9,000 épiciers détaillants, représentant

un chiffre d'affaires de \$1,200,000,000. L'urbanisation les déplace. La concurrence des magasins à chaîne se fait de plus en plus forte (cf. La Presse, 26 oct. 1971, p. C-2).

Le consommateur canadien-français préfère les grands magasins à chaîne où il y a plus de choix, où la propreté est portée à un haut degré d'efficacité et où les prix annoncés permettent d'établir un budget plus économique.

Il n'y a qu'une réponse: la coopération. Que les petits épiciers s'unissent. Que les coopératives de consommation s'étendent. Que l'éducation du consommateur soit plus poussée. Que l'éducation nationale des familles canadiennes-françaises atteigne le monde économique. Voilà les grandes ripostes aux courants dangereux de notre temps.

Nous ne cessons d'apporter notre argent vers les grandes chaînes américaines ou anglo-canadiennes. Puis, nous nous étonnons de voir que nous restons des employés, des petits épiciers et que nous ne semblons jamais prêts à nous emparer des grandes affaires. Pourtant nous avons un exemple excellent dans la fusion des affaires en produits alimentaires: Couverture, Provost et Turmel. Nous sommes donc capables de nous unir si nous le voulons!

L'ACTION NATIONALE
Montréal, déc. '71; p. 304

Plaidoyer pour la vie

Je n'affiche à mon crédit aucun titre pompeux, mais peut-être mon plaidoyer pour la vie n'en sera-t-il que plus humain.

Je suis, tout comme beaucoup d'autres, une épouse heureuse et une mère comblée, qui trouve chaque jour un plus grand épanouissement dans son métier de femme, quoiqu'en pensent les féministes enragés. Et c'est également en tant que femme que je me révoite contre un crime effroyable: l'élimination de la vie à sa source.

Car il ne faut quand même pas se raconter des histoires pour se donner bonne conscience; il s'agit bel et bien de vie, puisque deux cellules vivantes ne sauraient engendrer autre chose... Et si l'on se permet de rendre légal une telle atrocité, pourquoi donc punirait-on sévèrement les autres crimes de notre supposée civilisation? Car, enfin, la plupart de ces actes ne sont-ils pas posés au nom de la liberté; en oubliant toutefois que la liberté de l'un s'achève là où commence la liberté de l'autre. Et au nom de quelle liberté, je voudrais bien le savoir, peut-on disposer d'un petit corps qui ne nous appartient pas?

De tout temps, la femme a été le bastion de la vie; si la forteresse s'écroule, qui protégera ce souffle fragile?... Sûrement pas les médecins, puisque c'est à leur complicité qu'on aura recours. Dites-moi... pourriez-vous

par la suite confier un cher malade aux "bons soins" d'un professionnel qui n'aura pas hésité à piétiner son serment d'Hippocrate, par lequel il jura de sauver des vies coûte que coûte.

Si, à tout hasard, les responsables décident de légaliser les pratiques abortives, il serait bon qu'ils prévoient du même coup, la construction de cliniques psychiatriques, car l'instinct maternel, inné chez la femme, nous amènera sans doute, si on tente de le détruire, une génération de grandes névrosées.

Quoi qu'il en soit, je comprends les problèmes qui ont amené nos gouvernants à envisager une telle solution; mais je pense que la légalisation sur l'avortement est suffisante, et qu'un programme social mieux élaboré serait beaucoup plus efficace; par exemple, aide valable aux mères célibataires, allocations aux mères de famille, éducation sexuelle équilibrée dans les écoles, facilité pour les couples de se renseigner sur la contraception, etc...

Cela dit, si nous sommes assez cruels pour tuer nos propres enfants, il aurait mieux valu pour l'humanité, que ce soient nos mères qui aient eu recours à cette manoeuvre... Mais elles étaient trop femmes pour cela.

Maman de deux enfants

Paulette S. Rancourt (25 ans)
Princeville, Qué.



Tel: 522-4771 — 3, Place Jean Talon,
C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Incorporée (CSJ) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information CSN.

Taux des abonnements			
Vente au numéro: \$0.15			
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.50	\$30.00	\$16.00	
pour trois mois		un mois	
\$9.00		\$3.00	
Dans les autres centres ou la livraison se fait par porteur:			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.50	\$25.00	\$13.00	
pour trois mois		un mois	
\$7.75		\$2.50	
Par la poste, au Québec:			
par année	pour six mois		
\$20.00	\$11.00		
pour trois mois		un mois	
\$6.50		\$3.00	
Dans les autres provinces:			
par année	pour six mois	pour trois mois	
\$35.00	\$19.00	\$10.00	
Aux Etats-Unis:			
par année	pour six mois	pour trois mois	
\$40.00	\$22.00	\$12.00	
Pays étrangers:			
par année	pour six mois	pour trois mois	
\$50.00	\$26.50	\$14.00	

"Il n'y a pas de corps professoral au Québec: il est en formation..."

G. Galarneau

par Guy GIROUX

Avec la création du ministère de l'Éducation et, plus encore, avec la naissance des Cégep, un secteur public d'enseignement collégial a succédé à l'enseignement de caractère privé, de type classique, que nous connaissons au Québec depuis nombre d'années.

L'historien en question, M. Claude Galarneau, est professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval.

Soulignons d'ailleurs que M. Galarneau recevait en décembre dernier le prix littéraire "Maurice Trépanier" qui lui était décerné à Paris, pour son ouvrage intitulé "La France devant l'opinion canadienne" — 1760 à 1815.

porter un jugement nuancé à ce sujet.

Mais, et c'est peut-être là que les propos de M. Galarneau ont tout intérêt à être soulignés, à savoir que celui-ci apporte pour ainsi dire un autre "son de cloche" dans la critique que l'on entend bien souvent formuler à l'égard des Cégep.

Or, selon M. Galarneau — et il insiste particulièrement à ce sujet — les programmes des Cégep tirent leur origine des programmes des facultés des Arts de Montréal et de Québec, lesquels avaient été reformés dans les années '58 et '60.

La nécessité, et même l'urgence, d'en arriver à la création d'un réseau de Cégep s'expliquerait dans la mesure où la "vocation" des collèges classiques était pour ainsi dire orientée vers la formation des élites ou des classes dirigeantes.

Les origines de l'enseignement classique

Comme le faisait remarquer M. Galarneau, l'enseignement classique remonte à plus de 2.000 ans, "créé" qu'il fut par les Grecs, et "exporté" ultérieurement par les Romains lors de leurs conquêtes méditerranéennes.

Subissant un certain déclin à la fin du Moyen Âge, l'enseignement classique devait reprendre de la vigueur avec la Renaissance du XVIe siècle, propagée qu'il était alors par les Jésuites. C'est d'ailleurs ceux-ci qui diffusèrent cet enseignement en Nouvelle-France, en 1633.

Par la suite, avec le départ des Jésuites, le Séminaire de Québec et les Sulpiciens de Montréal devaient assurer la pérennité de ce type d'enseignement au Bas-Canada. Il est d'ailleurs caractérisé par l'importance qu'on accordait à l'étude des langues anciennes et, surtout, au latin.

De plus — et c'est la principale distinction qu'apporte M. Galarneau — les Cégep se distinguent des collèges classiques au niveau de la direction, alors que ceux-ci, sont des corporations publiques, dirigées par des administrateurs professionnels, et que ceux-ci sont de institutions privées, exclusivement réservées qu'elles étaient au clergé.

Aussi, tandis que les collèges classiques bénéficiaient de professeurs d'expérience, de toutes catégories d'âges, les Cégep qui, eux, se sont développés très rapidement, ont surtout un personnel professoral composé de très jeunes membres. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire au professeur Galarneau "qu'il n'y a pas de corps professoral au Québec", celui-ci étant plutôt en formation.

On comprendra d'autant plus cette remarque de M. Galarneau, si on considère que bon nombre de professeurs de Cégep, surtout dans les sciences, sont venus à l'enseignement pratiquement par "hasard". Ainsi, alors qu'un tel s'était orienté vers une carrière dans le génie, et que tel autre avait également consacré ses énergies à une profession passablement éloignée de celle de l'enseignement, du "jour au lendemain" on a retrouvé ces gens dans le professorat.

Il fallait alors combler une lacune, soit celle qui nécessitait le développement d'un corps professoral, qui n'était pas suffisamment important pour répondre de façon convenable aux besoins du nouveau réseau public d'enseignement. On devait alors assister à une sorte de "ruée" vers la carrière d'enseignant, au point que le Québec en serait arrivé à une certaine "saturation" dans ce domaine, actuellement.

Il n'est pas à déprécier Bien qu'une foule de jeunes professeurs, avec peu ou pas d'expérience, ont été appelés à prendre "en charge" l'enseignement collégial — celui des Cégep — il ne faudrait pas déprécier pour autant le réseau public d'instruction, par rapport à celui de caractère privé ou "classique".

C'est ce qui ressort en tout cas des propos de M. Galarneau, qui considère que les étudiants des Cégep qu'il a eu l'occasion de rencontrer font autant preuve de "rigueur intellectuelle" que leurs aînés qui ont fréquenté les collèges classiques.

D'ailleurs, M. Galarneau a émis l'opinion à l'effet que les étudiants des Cégep font davantage preuve d'esprit critique que leurs devanciers, en plus de manifester de plus grandes possibilités d'adaptation, face à de nouvelles formules d'enseignement.

En somme, le professeur Galarneau considère que l'enseignement dispensé dans les Cégep n'est — pour le moins — pas à déprécier par rapport à "l'enseignement classique".

Logo for "Votre journée télé" with a large number 7 in the center.

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

Table of TV channels and their corresponding stations: 3-WCAQ-TV, 4-CFCM-TV, 5-CKMI-TV, 7-CHLY-TV, 8-WMTW-TV, 10-CFTM-TV, 11-CBVT-TV, 12-CFCF-TV, 13-CKTM-TV.

Advertisement for Dr. André Dorion, o.d. and Dr. Ghislain Dionne, o.d. Optométristes, Edifice Marcel Massicotte, 869 Est, Rue St-Joseph — 529-9642.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

Aujourd'hui — JEUDI

- 6.00 3-Channel 3 News Hour, 7-Rollin on the River, 7-Troisième édition, 10-Madame est servie, 11-Le gourmet farfelu, 12-Pulse.

- 6.15 7-C'est mor opinion, 6.20 7-Édition sportive, 6.25 6-Nouvelles sportives, 6.30 6-Panoramonde, 7-Le ranch à Willie, 8-To Tell The Truth, 11-Téléjournal, 13-Le 13 vous informe.

- 6.50 11-Nouvelles du sport, 7.00 3-CBS News, 7-Madame est servie, 7-Dateline, 7-Symphorien, 8-This Is Your Life, 10-Le 10 vous informe, 12-To Be Announced, 13-Ce soir Jean-Pierre.

- 7.25 10-Les commentaires de..., 7.30 3-Get Smart, 5-In The Mood, 7-Les grands films, 8-Gilligan's Island, 10-Cinéma Kraft, 11-La dernière victoire, 11-Les grands films, 11-Du silence et des ombres, 11-E-U. 1962. Drame social de R. Mulligan avec Gregory Peck et M. V. Badham. — Deux enfants apprennent de leur père, avocat, le respect de tout être humain.

- 8.00 3-My Three Sons Special, 6-Cinéma Kraft, 6-La boue et la vie (5A) Fr. 1965. Comédie de J. P. Mochy avec Fernandel et Heinz Rühmann. — Deux employés cherchent à rejoindre un homme d'affaires pour lui remettre une forte somme d'argent.

- 8.30 12-The Dean Martin Show, 9.00 3-Thurs. Night Movie, 5-All In The Family, 8-Longstreet, 10-Sous mon toit, 9.30 6-Suspicion, 11-Alfred Hitchcock, 5-Program X, 7-Mannix, 10-Dan August, 11-Consommateurs avertis, 12-Here Come The Seventies, 13-Claude Blanchard.

- 10.00 5-Midweek, 8-Owen Marshall, 11-Dossiers, 12-The Bold Ones, 10.30 6-Les nouvelles TVA, 7-Téléjournal, 10-Les nouvelles TVA, 11-Téléjournal, 13-Téléjournal, 10.52 7-Nouvelles du sport, 11-Nouvelles du sport, 13-Nouvelles du sport, 11.00 3-Channel 3 Night Beat, 6-Votre foyer, madame, 5-CBC-TV News, 7-Ce soir Jean-Pierre, 8-News Circle, 10-La couleur du temps, 11-Ce soir Jean-Pierre, 12-The National News, 13-Le 13 vous informe, 11.10 13-Cinéma-soir, 11-Cet homme est dangereux.

- 11.15 6-Heure Exquise: — Mystère sur la falaise (4A) — G.B. 1964. Drame psychologique de R. Neame a. Deborah Kerr et Hayley Mills. Une gouvernante tente d'amadouer un enfant difficile. 10-En pantoufles: — L'enfer au-dessous de zéro, 11.18 12-Pulse, 11.22 5-Viewpoint, 11.29 5-After 11: — Ill Get By, 11.30 3-Merv Griffin, 7-Cinéma: — Espion à Tokyo, 8-Dick Cavett Show, 11-Les enchanteurs, 12.00 11-Cinéma: — Quelques pas dans la vie (4) — It. 1953. Film à sketches de A. Blasetti avec Michel Simon et Vittorio de Sica. — Six anecdotes empruntées à des auteurs italiens contemporains. 12-Thursady Night Feature Movie, 12.30 13-Fin des émissions, 12.45 10-Dernière édition, 12.50 5-Postlude, 10-Marc Legrand, 10-Fin des émissions, 1.00 3-Sign Off, 7-Avec Jean Julien, 1.01 6-Musique, 1.11 6-Fin des émissions, 1.29 6-Fin des émissions, 2.00 12-Sign Off, * Programmes en couleurs.

Demain — VENDREDI

- Matinée, 6.30 3-Test Pattern, 7-Musique F.M., 7.00 3-CBS Morning News, 7.15 12-Sign On, 7.25 4-Mire et musique, 7.30 4-Musique, 7-7 Aujourd'hui, 7.35 4-Musique, 7-Marc Legrand, 7.45 4-Dessins animés, 8-Morning Report, 12-University of the Air, 7.40 4-Dessins animés, 7.45 4-Bonne Journée, 8-Morning Report, 7.55 3-CBS Morning News, 8.00 3-Captain Kangaroo, 4-Bonne Journée, 8-Farm & Home, 8.15 12-Rupert Bear, 8.25 10-Horaires-bienvenue CFTM, 8.30 8-Cartoon Carousel, 10-Mini-annonces, 11-Le point cardinal, 12-Héroules, 8.45 10-Les p'tits bonshommes, 13-Mire et musique, 9.00 3-David Frost, 4-Au bout du fil, 7-Edith Serej, 8-Cartoon Carousel, 10-Bonjour-Montréal, 11-En mouvement, 12-Magie Tom, 13-En mouvement, 9.15 5-Test Pattern & Music, 7-Les animaux chez eux, 11-Les animaux chez eux, 13-Les animaux chez eux, 9.28 5-Opening, 9.30 5-Quebec Schools, 8-Morning Movie, 12-Yoga, 9.45 7-Histoires sans parole, 11-Histoires sans parole.

- 13-Histoires sans parole, 10.00 3-The Lucy Show, 4-Doigts de fée, 5-Holiday Film, 10-Au p'tit matin, 12-A.M. Show, 10.15 7-Au Jardin de Pierrot, 11-Au Jardin de Pierrot, 13-Au Jardin de Pierrot, 10.30 3-My 3 Sons, 4-Cinéma: — Le vicomte de Bragelonne (5) — It. 1954. Film de cape et d'épée de F. Cerchio avec Georges Marchal et Dawn Addams. — Un jeune homme se met au service de Louis XIV qu'il défend contre les intrigues de Mazarin. 5-Friendly Giant, 7-Le gourmet farfelu, 11-Pépinot, 12-Green Acres, 13-Pépinot, 10.45 5-Chez Helene, 11.00 3-Family Affair, 5-Sesame Street, 7-Madame est servie, 8-Movie Game, 10-Super Car, 11-Thibaud ou les croisés, 12-All About Faces, 13-Croisés, 11.30 3-Love Of Life, 8-That Girl, 10-Bateman, 11-Les couilles de l'exploit, 12-McGowan & Co., 13-Dessins animés, 11.45 13-Les petites annonces, Après-midi, 12.00 3-Where The Heart Is, 4-Palmarès, 7-Minirama, 8-Bewitched, 10-Le 10 vous informe, 12-The Flintstones, 13-Le 13 vous informe, 12.10 13-Les petites annonces, 12.15 4-Leçons de beauté, 10-Cinéma-vendredi: — Jeune folle, 12.25 3-CBS News, 12.30 3-Search For Tomorrow, 4-Actualité, 7-Deuxième édition, 8-Passvard, 11-Bou-Bou dans l'émetro, 12-Matinée with Joe Van, 13-Bou-Bou dans l'émetro, 12.45 4-De tout de tous, 7-C'est mon opinion, 1.00 3-One O'Clock Weather, 7-Bienvenue chez nous, 8-All my Children, 1.03 3-Across The Fence, 1.15 3-Lucille Rivers Show, 4-Dessins animés, 5-Test Pattern & Music, 1.20 5-Prelude, 1.20 5-Prelude, 1.30 3-As The World Turns, 4-Pour vous, mesdames, 5-Family Court, 8-Let's Make a Deal, 11-Cinéma: — Les amants de Tolède (5) — Fr. 1952. Drame romantique de H. Decon avec Alida Valli et Pedro Armendariz. Pour sauver son fiancé menacé par un préfet de police, une jeune fille épouse ce dernier. 13-Rue Principale, 1.55 10-Mes amis les animaux, 2.00 3-Love Is A Many Splendored Thing, 5-Galloping Gourmet.

- 7-Pour vous, mesdames, 8-Newlywed Game, 10-Banco... Banco, 13-Pour vous, mesdames, 2.30 3-Guiding Light, 4-Cinéma: — L'amour, Madame (4) — Fr. 1952. Comédie de G. Grangier avec Arletty et François Périer. Pour se donner du prestige, un jeune homme laisse croire qu'il a une liaison avec une vedette. 5-Today's Music, 7-Doigts de Fée, 8-Dating Game, 10-Pour vous, mesdames, 12-Man Trap, 3.00 3-Secret Storm, 5-Take Thirty, 7-Femme d'aujourd'hui, 8-General Hospital, 11-Femme d'aujourd'hui, 12-Another World, 13-Femme d'aujourd'hui, 3.30 3-Edge Of Night, 5-Edge Of Night, 8-One Life To Live, 12-Anything You Can Do, 4.00 3-Gomer Pyle, 4-L'Ami Poirot, 5-Paul Bernard Psychiatrist, 7-Bobino, 8-Love American Style, 10-Capitaine Bonhomme, 11-Bobino, 12-The Dick Van Dyke Show, 13-Bobino, 4.30 3-Wild Wild West, 5-Drop-In, 7-Téléchrome, 8-Mike's Navy, 10-Le ranch L, 11-Téléchrome, 12-Lassie, 13-Téléchrome, 5.00 4-Cinéma: — L'empreinte de Frankenstein (5) — G.B. 1964. Film d'horreur de F. Woodthorpe. — Un homme tente de redonner vie à un monstre. 5-Peyton Place, 7-Bonanza, 8-Beat the Clock, 11-Tarzan, 12-Truth Or Consequences, 13-Cinéma de 5 heures: A feu et à sang, 5.30 3-Hogan's Heroes, 5-Get Smart, 8-News Circle, 10-Studio 10, 12-Beat The Clock, Soirée, 6.00 3-Channel 3 News Hour, 5-Like Young, 7-Troisième édition, 10-Madame est servie, 11-Le gourmet farfelu, 12-Pulse, 6.15 7-C'est mon opinion, 6.20 7-Édition sportive, 6.25 6-Nouvelles sportives, 6.30 6-Panoramonde, 7-100 filles à marier, 8-To Tell the Truth, 11-Téléjournal, 13-Madame est servie, 6.50 11-Nouvelles du sport, 7.00 3-CBS News, 7-Madame est servie, 7-Dateline, 7-Star Trek, 10-Le 10 vous informe, 11-Format 30, 12-Story Theatre, 7.25 10-Les commentaires de...

- 7.30 3-Circus, 5-Dick Van Dyke, 7-Les pierres à feu, 8-Football, 10-En première: — A neuf heures de Rama, 11-Sport détente, 12-The Partners, 13-Cinéma Kraft: — Vieille garde, 8.00 3-O'Hara, 4-En première: — Un jour à New York (3) E-U. 1949. Comédie musicale de G. Kelly et S. Donen avec Frank Sinatra et Betty Garrett. — Les aventures de trois marins en permission pour vingt-quatre heures à New York. 5-Laugh In, 7-Claude Blanchard, 8-The Brady Bunch, 11-Le grand Chaparral, 12-Friday Night Movie, 8.30 8-The Partridge Family, 9.00 5-Tommy Hunter, 7-Donald Lautree, 8-Room 222, 11-Donald Lautree Chaud, 13-Donald Lautree Chaud, 9.30 3-CBS Friday Movie, 7-Format 60, 8-Odd Couple, 10-Toute la ville en parle, 11-Format 60, 13-Format 60, 10.00 6-Les musiciens, 5-World TV Showase, 8-Love American Style, 10-Auto-Patrouille, 12-The F.B.I., 10.30 6-Les nouvelles TVA, 7-Téléjournal, 10-Les nouvelles TVA, 11-Téléjournal, 13-Téléjournal, 10.52 7-Nouvelles du sport, 11-Nouvelles du sport, 13-Nouvelles du sport, 11.00 3-Channel 3 Night Beat, 6-Heure Exquise: — Guerre et Paix (3A) — E-U. 1955. Drame historique de K. Vidor avec Audrey Hepburn et Henry Fonda. — Les intrigues amoureuses dans la noblesse russe à l'époque des guerres napoléoniennes. 5-CBC-TV News, 7-Ce soir Jean-Pierre, 8-News Circle, 10-La couleur du temps, 11-Ce soir Jean-Pierre, 12-The National News, 13-Le 13 vous informe, 11.10 13-Cinéma-soir: — Le facteur s'en va en guerre, 11.15 3-Space Cantata, 10-En pantoufles: — Astronautes malgré eux, 11.18 12-Pulse, 11.22 5-Viewpoint, 11.22 5-Viewpoint, 11.22 5-Viewpoint, 11.29 5-After 11: — Term of Trial, 11.30 3-Merv Griffin Show, 7-Cinéma 7, 8-Le long des trottoirs, 8-Dick Cavett Show, 11-Cinéma: — Gentleman détective (5) Ail. 1958. Comédie policière de G. Marichka avec O.W. Fisher et Walter Giler. — Un détective tente d'empêcher le mariage de la fille d'un vieil ami avec un aventurier, 12.00 3-Guy Lombardo, 12-Friday Night Festival Movie, 12.30 7-Cinéma 7: — Je le veux vivant, 13-Cinéma-soir, 12.45 10-En pantoufles: — Le destin fabuleux de Désirée Clary, 1.00 3-Sign Off, 1.15 5-Postlude, 11-Marc Legrand, 1.30 11-Cinéma-soir: — Nina (5) — Fr. 1959. Comédie de J. Boyer avec Sophie Desmarets et Jean Poirot. — Deux rivaux, le mari et l'amant, tentent en vain de supprimer celle qu'ils aiment, 2.00 12-Sign Off, 2.15 10-Dernière édition, 2.20 10-Fin des émissions, 2.27 6-Musique, 2.30 13-Fin des émissions, 2.37 6-Fin des émissions, 2.45 6-Fin des émissions, 3.00 12-Sign-Off, * Programmes en couleurs.

OPINIONS — CAMPUS

\$36,000 de subventions au Service juridique populaire de Laval

Une fondation torontoise et le gouvernement du Québec ont accordé en fin d'année 1971 des subventions totalisant \$36.000, à l'intention du Service juridique populaire de l'Université Laval.

On se souviendra que le Service juridique populaire de l'Université a fait dernièrement l'objet d'un article dans l'Action-Québec. On précisait alors, notamment, qu'il avait comme but de vaincre la méfiance de la population défavorisée en lui offrant, sur place, dans son milieu, et même sous son contrôle, des services juridiques qui soient faciles d'accès, exprimés dans un langage compréhensible, dans un cadre où le pauvre ne se sente pas menacé.

des consultations gratuites aux personnes répondant aux mêmes critères que ceux exigés par l'assistance judiciaire, permet de préparer des avocats ayant une formation pratique dans le droit des pauvres. À ce sujet, précisons qu'une cinquantaine d'étudiants en droit de Laval apportent une aide régulière au service juridique, en plus des 2 stagiaires et d'un avocat qui travaille à plein temps en son sein.

Rappelons que le service est installé au 570, du Roi à Québec, soit au siège du Comité des citoyens de l'Air 10.

L'université offre un cours spécial en "télé-informatique"

Un cours spécial ayant comme but de donner une vue d'ensemble des systèmes de télécommunication, et de leur utilisation en informatique, sera donné à l'université Laval, du 12 janvier au 9 avril 1972.

Centre de traitement de l'informatique de Laval. Notons que ce cours en "télé-informatique" aura lieu le mercredi de chaque semaine, de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle 2870 du Pavillon Yachon de l'université.

générale de l'université, de 19 h 30 à 21 h, aujourd'hui, de même que de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, vendredi le 7 janvier. Enfin, on pourra également s'inscrire le 8 janvier, de 9 h à 11 h.

Soulignons que les frais dont on devra s'acquitter s'élèvent à \$50, y compris ceux relatifs à l'utilisation des ordinateurs.

Les réformes sociales mettront l'accent sur la protection des personnes

par Gilles Provencher

Le ministère des Affaires sociales poursuivra en 1972 l'application de ses nombreuses réformes dans le

domaine de la santé et des services sociaux en mettant cette fois l'accent sur la protection des personnes, notamment des enfants. Jusqu'ici, les actions les

plus significatives du ministère avaient porté sur la réforme des structures administratives et des établissements. Le ministre a annoncé

quelques projets de loi cadrant dans les objectifs du ministère: Loi sur la santé mentale destinée à mettre l'accent sur la protection de la personne qui reçoit des

traitements psychiatriques; Loi sur la protection de la santé publique destinée à réaménager l'actuelle loi de l'hygiène publique, tout en tenant compte des nou-

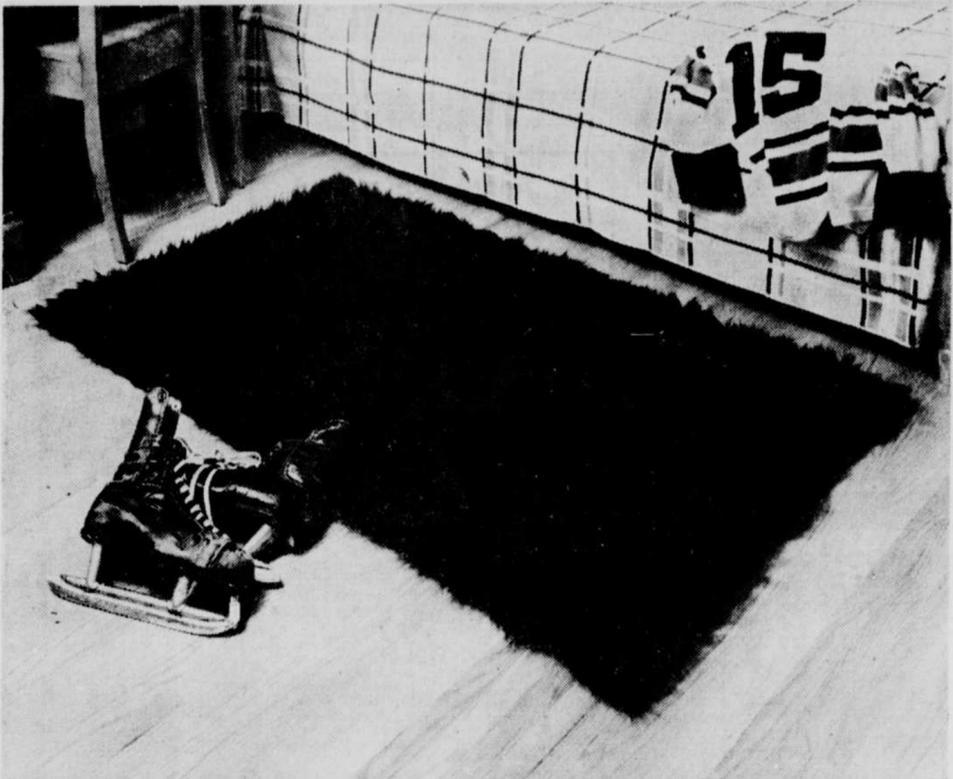
veaux impératifs concernant la protection de l'environnement; Loi sur la protection de l'enfance qui sera plus conforme aux conditions actuelles de la vie familiale; il y aura aussi la Loi déposée avant Noël sur le Régime québécois d'allocations familiales; Loi modifiant le Régime des Rentes et visant notamment à augmenter les prestations dans certains cas; enfin une Loi sur la fluoruration de l'eau.

M. Castonguay a également précisé qu'en ce qui concerne l'enfance inadaptée, l'accent sera mis sur la prévention; le problème de l'enfance délinquante donnera lieu à un nouveau partage des responsabilités entre les ministères de la Justice et des Affaires sociales; une politique sera établie concernant les conditions d'hébergement des personnes âgées.

Par ailleurs, le ministère a l'intention de mettre tout en oeuvre pour rendre plus humaine l'administration de la loi d'aide sociale. Des projets pilotes seront appliqués pour déterminer dans quelle mesure il est possible

de se diriger vers un revenu garanti en coordonnant les prestations des divers régimes de sécurité sociale tels que le Régime des Rentes, les allocations familiales ou l'aide sociale.

Sur un autre plan, le ministère entend accentuer la participation de la population au développement des services de santé et de services sociaux, notamment par les organismes prévus par le bill 65, soit les conseils régionaux de services communautaires. Il poursuivra également la mise en place des mécanismes nécessaires à l'implantation des centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) destinés à remplacer les actuelles "Unités sanitaires" et à décongestionner les services d'urgence des hôpitaux.



Janice Howell, 16 ans, photographiée ici avec son étalon arabe "Fadjerrah" et qui participait à des spectacles équestres à travers le monde afin de recueillir des fonds pour le "St. Jude Children's Hospital" de Memphis, est décédée dernièrement, victime de la leucémie. (Photo UPI)

Au sol ou bien à titre décoratif, les tapis de la série "Vie Sauvage" sont idéals pour agrémenter une chambre de garçon. Ours Noir, tapis de la collection Uniroyal Eskilon Vie Sauvage est lavable en machine, de grand teint, ininflammable, anti-mite et anti-allergique. Il est vendu pour une fraction du prix de la véritable fourrure et en a néanmoins l'aspect et le toucher. Il se présente en deux tailles 30" x 54" et 5' x 7', on peut aisément se le procurer chez tous les dépositaires au Canada.

Une femme en orbite

Phoenix, Arizona (P.A.) — Lillian Moller Gilbreth, dont le personnage de la mère se retrouve dans le livre et le film "Cheaper by the Dozen", est décédée dans une maison de repos à Phoenix, Arizona. Elle était âgée de 93 ans.

Le Dr Gilbreth, ingénieur industriel, fut une pionnière dans les études relatives aux concepts de vie familiale, lesquels furent utilisés pour l'éducation de ses 12 enfants, dont deux furent les auteurs de "Cheaper by the Dozen". L'oeuvre fut portée à l'écran en 1950, avec les vedettes Clifton Webb, et Nyra Loy.

Winnipeg (P.C.) — Deux femmes suivent un cours de deux ans en vue de l'obtention d'un diplôme en agriculture à l'Université du Manitoba, à Winnipeg. Elles espèrent ainsi créer un précédent. La seule autre femme qui s'était inscrite dans les années 1940, avait abandonné avant la fin du cours.

Alison Lord, 23 ans, et Lyette Brochu, 19 ans, étudient au milieu de 120 compagnons de classe.

Ces élèves apprennent des données fondamentales concernant l'administration, la comptabilité, la machinerie, les récoltes, le bétail, et autres connaissances relatives au travail agricole.

Mexico (P.A.) — Le mouvement féministe entre au Mexique. On a annoncé que Maria Christina Carranza de Melendez 25 ans, vient d'obtenir un permis de chauffeur de taxi, le premier accordé à une femme dans la ville de Mexico.

Sydney (Reuter) — Une arrière-grand-mère a entrepris en Australie de couvrir 1,500 milles à vélo. Elle espère recueillir \$90,000 pour construire un Centre de jeunes.

Mme Hazel Hoch n'a que 50 ans. Cela ne l'empêche pas d'avoir 15 enfants, 106 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

La bicyclette lui a été offerte à Noël par son époux. Elle est partie il y a quatre jours et a déjà couvert 300 milles. Elle espère couvrir le trajet Mount Isa-Alice Springs et retour en douze jours.

Elle doit pour cela traverser l'une des régions les plus désertiques et les plus chaudes du monde, mais cela ne lui fait pas peur.

Sous l'effet de la chaleur, elle a pourtant perdu l'équilibre et s'est blessée à la main en tombant.

Mme Hoch a mis dans sa musette des biscuits secs, des boîtes de sardines et de l'eau.

Sydney — (P.A.) — Un couple d'Australiens, Margaret Lewis, 26 ans, et Leonard Waddell, 31 ans, ont eu l'idée de monter au septième ciel en célébrant leur mariage à 8,000 pieds d'altitude.

La cérémonie a eu lieu à bord d'un avion volant à une distance de 20 milles à l'est de Sydney.

Le marié, un ingénieur civil, avait conçu ce projet d'un mariage dans le ciel, et persuadé sa fiancée d'y consentir.

Le DC-3, appartenant à une compagnie de transport aérien, avait été loué pour la circonstance, au coût de \$300.

Londres — (A.F.P.) — Une journaliste américaine, Miss Steffi Fields, correspondante du Women's Wear Daily, a été exclue de l'Association des journalistes professionnels à Londres, pour avoir violé l'éthique professionnelle.

La journaliste avait écrit un article basé sur une interview privée et officielle accordée le 9 décembre par la princesse Anne aux membres de l'association. Selon Miss Fields, la princesse aurait, laissé entendre que son frère, le prince Charles, était près de ses sous et qu'elle préférerait emprunter de l'argent à sa mère, la reine Elisabeth. Elle aurait également indiqué que les rumeurs sur une idylle entre elle et le cavalier olympique Richards Mead étaient très drôles.

Paris. — (Reuter) — La couronne de Miss France sera-t-elle cette année une pomme de discorde, ce n'est pas impossible. Le nouvel an a vu, en effet, éclore trois prétendantes au titre flatteur de la plus belle.

A Epernay, Miss Paris, 17 ans, Chantal Bouttier de Lamotte, s'est vu attribuer le titre, tandis qu'à Marseille, les juges n'ont pu se décider à choisir entre Miss Méditerranée, Caroline Cristal, et Miss Marseille, Martine Joubot. Alors, ils ont attribué le titre aux deux beautés.

Deux c'est beaucoup, mais trois...



Les deux premières femmes à devenir "inspecteur postal" chez nos voisins du Sud. Les deux jeunes femmes ont subi le même entraînement intensif que leurs compagnons masculins. Elles ont été photographiées au moment d'un cours sur l'utilisation des armes à feu. (Photo UPI)

Un cas isolé qui pose des ? ? ? ? ? ? ? ? ?

Reims (AFP) — Une jeune élève a accouché clandestinement, lundi soir, dans un lycée de Reims, puis est retournée en classe après avoir abandonné son enfant dans une poubelle de l'établissement. Découvert à temps, le bébé a été sauvé.

C'est une femme de service, dont l'attention avait été attirée par des vagissements, qui découvrit le bébé enveloppé dans une blouse d'élève. Transporté aussitôt au Centre des prématurés de l'hôpital de Reims, l'enfant, un garçon, se trouve aujourd'hui en bonne santé.

La mère, une élève de 17 ans, interne au lycée technique de la ville, a été identifiée par les enquêteurs. Considérée comme l'une des meilleures élèves de sa classe, elle avait réussi à cacher son état par crainte de ses parents.

Prise de douleurs, alors qu'elle assistait à un cours, la jeune fille demanda à sortir et se rendit dans les toilettes où elle mit seule son enfant au monde. Elle l'enveloppa alors dans sa blouse, dont elle avait décousu la marque portant son nom, puis alla déposer le nouveau-né dans une poubelle.

Sans manifester la moindre émotion, elle retourna ensuite suivre son cours, où personne ne s'était aperçu de rien.

Chaque année, plus de 4,000 lycéennes deviennent mères en France, où il existe deux établissements spécialisés pour recueillir les jeunes filles enceintes, l'un près de Bordeaux, l'autre dans la banlieue parisienne.

Justin, bébé adorable selon le photographe

OTTAWA (PC) — Doris Evans avait accompagné son mari lorsque celui-ci avait pris les premières photos du bébé Trudeau.

Le photographe John Evans se spécialise dans les portraits-photos sur une base commerciale.

Mme Evans a trouvé le bébé adorable. Le couple Evans a passé environ une heure et demie dans la nursery au 24, Sussex Drive, résidence officielle du premier ministre, pour prendre des photos.

La séance s'est terminée après une quarantaine de clichés, car la jeune mère de 23 ans, et son nouveau-né marquaient des signes de fatigue.

Mme Evans a raconté que les photographies avaient été prises dans un charmant cadre d'une chambre d'enfant, réservée, au petit Justin.

confectionnez-les vous-même!

Jusqu'à 48 Nouveaux coussins

9028 SIZES 34-48

7269

Alice Brooks

Motif de smoking pour des coussins de velours, de satin ou de velours côtelé.

Decalques et instruction pour un coussin rond de 12 po. 1/2 un carré de 12 po. et un traversin de 13 po. 1/2.

Demandez le patron 9028, grandeurs 34-36-38-40-42-44-46-48.

Demandez le patron 7269 avec directives.

Robe d'un goût exquis, style princesse, encolure originale, fermeture éclair à l'avant.

Demandez le patron 9028, grandeurs 34-36-38-40-42-44-46-48.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 3, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron (Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: _____ Taille: _____

Patron no: _____ Taille: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Le design crée l'avenir

Marché prospère ouvert à l'ingénieur

Les produits canadiens sont souvent mal conçus et peu innovateurs, selon M. Lawrie G. McIntosh, un designer industriel à Mississauga, Ontario.

Lors d'un colloque de deux jours pendant la première Exposition du Design Industriel à Toronto en octobre, il a dit:

"Un nouveau produit qui ne fait qu'imiter un produit déjà disponible aux États-Unis, ne peut évidemment pas faire concurrence dans le marché américain".

Sur un ton plus optimiste, Ian J. Billington a décrit un marché bien prospère ouvert aux ingénieurs canadiens qui, dit-il, sont très doués.

Cette aptitude au Canada prend son origine dans une capacité pour la recherche et le développement qui est au premier rang mondial dans certains domaines, a-t-il continué.

M. Billington, qui est un des chefs d'une firme d'ingénieurs conseils à Toronto, a dit que beaucoup de gouvernements et industriels étrangers sont fort jaloux des facilités de recherche et de développement au Canada et ils les prennent souvent comme modèle.

Sa propre firme, par exemple, a conçu la soufflerie la plus grande et la plus complexe qui existe au monde pour mettre à l'essai des avions nouveaux.

Deux de ces souffleries géantes, conçues par sa firme pour L'Établissement Aéronautique National près de l'aéroport d'Uplands, à Ottawa, sont retenues plus d'un an d'avance, en grande partie par des clients américains et européens.

Une de ces installations est

la plus grande soufflerie au monde pour mettre à l'essai les avions ADAV (avions à décolage vertical) et ADAC (avions à décolage court). Cette soufflerie possède un ventilateur large de 30 pieds et un moteur de 14.000 chevaux.

M. Billington a déclaré que sa firme a également fait l'ingénierie pour une soufflerie à Bangalore, aux Indes. Elle travaille également sur une soufflerie à basse vitesse en Hollande et sur un modèle très avant-garde pour mettre à l'essai des avions supersoniques, à la demande d'un client européen.

La firme a également conçu des souffleries pour automobiles pour Chrysler à Détroit et pour Volvo en Suède. En tout, la compagnie a fait le design de 20 souffleries et elle participe dans les travaux pour 15 autres. Elle étudie en même temps sept ou huit projets possibles hors du Canada.

La firme a fait aussi l'ingénierie du télescope, du dôme et de l'équipement auxiliaire pour le Queen Elizabeth II. Télescope qui devait être construit en Colombie britannique. Le projet a été annulé grâce au programme d'austérité entrepris par le gouvernement fédéral en 1968.

Plus récemment, la firme a fait l'ingénierie pour des télescopes similaires destinés à des observatoires aux États-Unis, au Chili, en Australie, en Espagne, en Afrique, en Italie et aux îles Canaries.

Les ingénieurs canadiens n'ont besoin de craindre la concurrence d'aucun pays étranger, et le volume potentiel d'ex-

portations pour le hardware canadien est très élevé, a-t-il conclu.

W. H. Harrold, l'ingénieur-directeur de la division de Electrohome Limited qui fabrique les produits électroniques à Kitchener, Ontario, a décrit comment la popularité croissante des récepteurs TV couleurs commençait à se traduire par une baisse dans le nombre de récepteurs noir et blanc vendu par sa firme vers la fin des années '60.

C'est alors qu'ils ont décidé de s'intéresser à l'enseignement par télévision. Après tout, il y a environ 100.000 salles de classe au Canada et probablement plus d'un million aux États-Unis. Quel marché possible!

Ils ont donc conçu un récepteur à l'usage d'un professeur dans une salle de classe avec possibilité d'enregistrement sur bande vidéo et reproduction. En moins d'un an, la compagnie a saisi une place dominante dans le marché canadien avec 80 pour cent des ventes, a-t-il dit.

La firme a également obtenu une commande pour fournir des récepteurs au gouvernement mexicain destinés aux villages olympiques pour les Jeux Olympiques de 1968 au Mexique, en dépit d'une concurrence sévère menée par les plus grandes compagnies américaines, japonaises et allemandes.

Les récepteurs ont été vendus aussi bien à Cuba (avec paiement garanti par les Nations unies) et aux États-Unis.

Mais il s'est créé aussi un marché accessoire encore plus rentable. Les récepteurs furent adaptés pour permettre leur

usage comme moniteurs dans les systèmes de TV à circuits fermés et ils étaient vendus à des hôpitaux, des prisons, des usines, des banques, des métros, des universités et des champs de course aux États-Unis, en Angleterre, en Suède, en Allemagne et en Suisse.

"La préoccupation avec l'ordre public pourrait bien créer un grand marché pour récepteurs de TV à circuit fermé dans les grands immeubles d'habitation a-t-il dit.

Si l'innovation est nécessaire pour le succès d'un produit, peut-être que les réussites vont dépendre des jeunes, a déclaré un des délégués.

John M. Kenny, un des ingénieurs-en-chef de International Harvester, qui travaille à la division des recherches industrielles à Hillside, Illinois, a dit: "La puissance de notre imagination commence à diminuer vers l'âge de 18 ans parce qu'on nous apprend à penser d'une façon judicieuse et non d'une façon créatrice".

Et il a cité l'exemple suivant de la pensée créatrice. Un ingénieur qui essayait de développer un dispositif mécanique pour secouer des arbres fruitiers il y travaillait pendant plus de quatre ans à regarder un jour son jeune fils qui jouait avec de la pâte à modeler. L'idée lui était venue d'utiliser la pâte à modeler pour enfants dans les coussinets avec lesquels on serrait l'arbre pour le secouer et faire tomber les fruits sans abimer l'écorce. Et cela a marché!

Aujourd'hui, dans le monde entier on secoue des arbres à l'aide de bras mécaniques, longs de 30 pieds, avec de la pâte à modeler pour enfants au bout!

Le président du colloque, le professeur I.W. Smith de l'université de Toronto, a dit: "Personne ne peut accuser le Canada d'être un pays plein de designers... et ce n'est pas le talent créateur et innovateur qui manque. C'est que nous sommes trop conservateurs dans le développement des produits nouveaux."

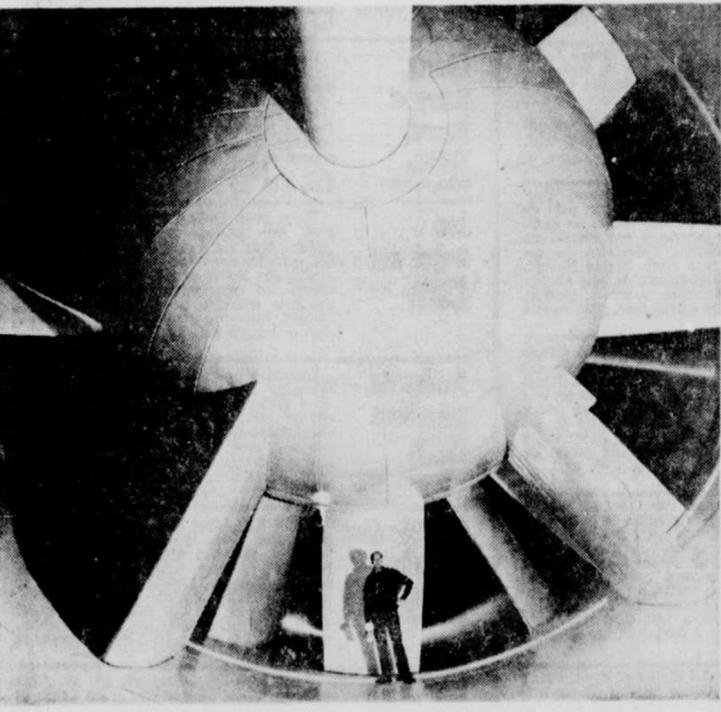
Il aurait pu ajouter que le design industriel coûte cher et ce thème fut traité par A.D. Kaill, un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le programme fédéral de subventions pour le design industriel a fourni environ \$700.000 pour aider au développement de produits nouveaux, conçus au Canada. Le gouvernement paie jusqu'à 50% du coût de développer le design jusqu'à un maximum de \$50.000 pour des produits conçus et fabriqués au Canada. (Il faut que le produit soit innovateur).

"Il reste \$500.000 pour l'année fiscale qui se termine le 31 mars et les bulletins de demande sont disponibles d'ici à l'exposition", a-t-il dit.

L'impatience des designers était bien visible, mais personne n'a eu le courage de se précipiter vers la porte immédiatement. Ils étaient trop discrets.

Cet article fut préparé avec la coopération de la Direction générale du design, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa et du Conseil national de l'esthétique industrielle. L'auteur invite les lecteurs à lui soumettre, par écrit, des opinions ou des demandes d'information.



Un ventilateur (diamètre 30') l'intérieur d'une soufflerie à Ottawa.

Les couturiers américains flirtent avec la Chine

Par la Presse Canadienne

Sur la scène internationale de la mode, des couturiers offrent pour 1972 des vêtements et accessoires d'inspiration chinoise.

Depuis que le renommé couturier français Paul Poiret a lancé le style oriental dans les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, l'influence chinoise n'avait jamais autant marqué la mode, tant française qu'américaine.

Dans leurs collections d'automne, les modélistes nord-américains ont présenté des ensembles en coton satiné noir, copies du costume pantalon des travailleurs de Mao, de même que des répliques des créations Givenchy, Saint-Laurent et Chanel dans leurs collections d'importations.

L'influence chinoise se retrouve également dans la décoration d'intérieur, avec des spécimens de dragon, fleur de lotus en reproduction sur les poteries.

Collection '72

Pour les tenues vestimentaires, on suggère les pyjamas de satin à motifs de broderie, des soieries aux teintes de fine porcelaine, des robes d'intérieur style mandarin, des

vestes genre caolie, à l'honneur dans les boutiques de la Septième Avenue de New York, où l'on présente les collections printemps '72.

Cette année, l'élégante se donnera une allure orientale en portant de magnifiques tuniques de soie imprimée dans les tons de rouge et noir, comme tenue de soirée.

Certains modèles comportent un corsage romantique et fixé à la nuque, laissant les épaules à découvert, et d'autres sont pourvus de larges manches. Le noir est en grande vedette cette saison.

L'influence orientale est illustrée même pour les montaux de fourrure dans les collections newyorkaises.

Le kimono, vêtement typique de la nouvelle mode, est offert dans les différents motifs de dynastie, et dans la gamme de brillantes couleurs, rouge, or, nuance melon ou turquoise, et les tons de pourpre.

Des imprimés reproduisant l'alphabet chinois ou des légendes provenant de ce pays, sont utilisés pour la confection de costumes-pantalons en soie, dont la veste offre un mouvement de drapé, s'inspirant d'un vêtement chinois.

Robes d'intérieur, pantalons, tenues de jour ou de soir, tous ces modèles suivent la mode actuelle sous le signe de l'Orient.

Pas plus de trois semaines...

par Nicole BEAULIEU

Il reste encore trois semaines aux groupes ou organismes désireux de participer au programme d'initiatives locales pour soumettre leurs projets à l'approbation du gouvernement fédéral.

A date, 106 projets émanant de particuliers ou d'organismes à buts non lucratifs du district de Québec ont été présentés et de ce nombre, 11 ont reçu l'approbation officielle du bureau régional de la main-d'œuvre du Canada à Montréal, 7 ont été rejetés et 3 ont été retirés par leurs auteurs. Du côté des municipalités, 33 projets ont été élaborés dont un qui a été approuvé par les autorités.

Le gérant du district de Québec, M. Jean Lemieux, et le responsable de l'administration et de la promotion du programme, M. Majoric Bouchard, ont exprimé, hier, leur satisfaction face au déblocage qui s'est produit dans la population depuis deux semaines au sujet du programme.

Ils ont toutefois manifesté le désir de voir la participation des citoyens s'accroître fortement au cours des prochains jours, de façon à assurer aux citoyens la part d'argent qui leur revient.

Le gouvernement fédéral alloue \$3,500,000 dont \$1,750,000 aux groupes et organismes, pour la réalisation des projets s'inscrivant dans le programme d'initiatives locales. Actuellement, une somme de \$331,000 est engagée dans les onze projets acceptés et 161 emplois ont été créés. M. Lemieux évalue à 200 le nombre de projets qui devraient être soumis pour permettre la réalisation des objectifs fixés.

Le programme lancé en novembre dernier dans le but de favoriser la création d'emplois d'hiver, avait suscité l'enthousiasme des chômeurs; les difficultés posées à l'élaboration d'un projet alliées au manque d'expérience et de formation ont cependant eu raison des bonnes dispositions de la plupart; devant ce fait, les promoteurs du programme avouent avoir eu fort à faire, multipliant les rencontres auprès des paroisses, des municipalités et des clubs sociaux, tentant de stimuler les gens.

M. Bouchard a affirmé avoir été très surpris de constater que la participation au programme soit si difficile à obtenir. Il attribue au manque d'entraînement et à la peur des initiatives propres aux Québécois, la chute de l'enthousiasme suscité par la présentation du programme. Il s'est d'autre part, dit d'avis que l'expérience vécue dans la mise au point d'un projet pouvait être déterminante pour plus d'un, leur fournissant l'occasion de se découvrir des aptitudes insoupçonnées.

L'une des principales caractéristiques des projets soumis est le souci d'entraide et le sens de la fraternité

manifesté par les citoyens. Plusieurs d'entre eux ont prouvé qu'ils souhaitent venir en aide à leur semblable et il semble que ce soit là l'un des aspects les plus réjouissants du programme.

Il est aussi intéressant de souligner que les projets mis sur pieds au cours de l'hiver pourront dans plusieurs cas, se poursuivre et fournir des emplois permanents à plusieurs personnes.

La date limite de réception des demandes a été fixée au 31 janvier. Il faut en moyenne trois semaines pour l'étude d'un projet. Les principaux critères d'acceptation sont le nombre d'emplois fournis, l'urgence des besoins comblés et leur conformité aux priorités régionales.

Le personnel des centres de main-d'œuvre du Canada demeure toujours disponible pour venir en aide aux personnes qui préparent actuellement des projets.



Neige et glace qui recouvrent rochers et branches mortes transforment en un décor magnifique ce qui serait tristesse et désolation. Paysage que l'on retrouve partout aussi bien au Québec qu'à Minneapolis où la photo a été prise. (Photo: U.P.I.)

Votre avocat vous parle

Q.—L'avortement est-il légal maintenant au Canada?

R.—En vertu de l'article 237 du Code criminel, quiconque, avec l'intention de provoquer l'avortement d'une personne de sexe féminin, qu'elle soit enceinte ou non, emploie quelque moyen pour réaliser son intention, est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Également, toute personne de sexe féminin qui, étant enceinte, avec l'intention d'obtenir son propre avortement emploie ou permet que soit employé quelque moyen pour réaliser son intention, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux (2) ans. Cependant, l'avortement est permis si le Comité de l'avortement thérapeutique d'un hôpital accrédité ou approuvé, par décision de la majorité des membres du comité et lors d'une réunion du comité au cours de laquelle le cas de cette personne de sexe féminin a été examiné, a déclaré par certificat qu'à son avis la continuation de la grossesse de cette personne de sexe féminin mettrait ou mettrait probablement en danger la vie ou la santé de cette dernière et a fait remettre une copie de ce certificat au médecin qualifié.

En d'autres mots, lorsque la vie ou la santé de la femme enceinte est en danger, le Comité de l'avortement thérapeutique d'un hôpital peut recommander l'avortement, dans quel cas l'avortement est légal.

J.—Quel montant le mari devra-t-il payer à sa femme à titre de pension alimentaire dans les cas de séparation et de divorce?

R.—La loi énonce deux critères qui guident le juge afin de lui permettre de fixer le montant d'une pension alimentaire, soit: les besoins et la capacité de payer. Pour déterminer les besoins d'un époux, le juge doit considérer le milieu social, les habitudes de vie, le nombre d'enfants à charge, etc... Il n'y a pas de barème fixe. Suivant le cas, il peut même arriver que la femme soit tenue de payer une pension à son mari, bien qu'il s'agisse là d'un cas peu fréquent.

Habituellement, la femme qui demande à la Cour une pension alimentaire présente au juge une liste de ses dépenses mensuelles, laquelle liste comprend le loyer, le téléphone, le chauffage, l'électricité, les voyages, l'habillement, la nourriture, les sorties, les médicaments, divers, etc... Ensuite, la femme devra prouver que son mari a les moyens de lui payer ce montant.

Evidemment, l'époux aura le droit de se défendre et pourra prétendre que la liste dressée par la femme est exagérée, ou pourra encore prétendre qu'il ne gagne pas de revenu suffisant pour lui permettre de payer une telle pension, ou pourra même prétendre que la femme peut subvenir elle-même à ses propres besoins.

Q.—J'ai dix-neuf ans. Ai-je le droit de faire un testament?

R.—Non. Dans la province de Québec, les personnes suivantes n'ont pas le droit de faire un testament, soit celles qui n'ont pas atteint l'âge de vingt ans, celles qui ne sont saines d'esprit, celles qui sont interdites pour imbecillité, démence ou fureur, et celles qui sont frappées de dégradation civique.

Q.—Un des mes amis m'informe qu'il désire me nommer son exécuteur testamentaire dans son testament et il me demande de lui promettre d'accepter une telle charge. Dois-je accepter?

R.—L'exécuteur testamentaire est celui à qui le défunt délègue la responsabilité de voir à ce que sa volonté soit faite. Souvent ses fonctions se limitent à faire l'inventaire des biens, payer les dettes et ensuite rendre compte et distribuer les biens. Tout exécuteur nommé par un testament peut refuser d'agir.

En général, le rôle d'exécuteur testamentaire est de courte durée. Cependant, nous conseillons généralement la nomination d'un membre de la famille au lieu d'un ami car souvent, l'amitié peut être embarrassante si l'ami venait à connaître tous les détails des affaires de la succession. En d'autres mots, il serait peut-être mieux de convaincre le testateur de nommer une autre personne comme exécuteur pour seulement protéger votre amitié avec la famille.

Si le testateur le désire, il peut nommer comme exécuteur une compagnie de fiduciaire ou encore un conseiller professionnel.

Agenda de Marie-Jo

Jeu, le 6 janvier — Réunion de l'Adoration perpétuelle à 388, Grande-Allée, à 20h.00. Prédicateur: R.P. D'Anjou, s.j. Le public est invité.

Mardi, le 11 janvier — Dîner du groupe "Laurentien" au restaurant Lafayette (boulevard Charest) à 18h.00. M. l'abbé Pierre Gravel qui parlera de l'oeuvre d'un éminent Québécois qu'il a bien connu: Mgr Paul-Eugène Roy, fondateur du journal "L'Action Catholique".

Mardi, le 11 janvier — Thé-causette de la Ligue catholique féminine au restaurant Kerhulu (côté de la Fabrique) à 14h.15. Invités, M. et Mme Pierre Demine, membres de l'Association des parents de l'île de Montréal, collaborateurs à la revue "Plein Jour". On se souviendra que le couple a présenté à l'Association des évêques du Canada une plaquette sur le sacerdoce des prêtres.

Vente de janvier de souliers Scholl

une vente géante!

Les fameux souliers Scholl à des prix encore jamais vus. Épargnez sur les modèles de saison et les styles discontinus. Hâtez-vous. Assortiment incomplet pour certaines pointures.

POUR DAMES	
CHIC SOULIERS	
JUSQU'À \$22.50	Maintenant \$16 ⁹⁰
JUSQU'À \$29.50	Maintenant \$21 ⁹⁰
POUR DAMES	
SOULIERS DE MARCHÉ	
VALEUR DE \$31.00	Maintenant \$24 ⁹⁰
SOULIERS TOUT-ALLER	
VALANT JUSQU'À \$21.00	Maintenant \$14 ⁹⁰

Service complet de traitement du pied
D^r Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DU PIED
495 est. boul. Charest, Québec — Tél. 525-7949
(coin rue de l'Église)



Première d'Alcide Ier, ce soir

C'est ce soir, à 20h30, au Grand Théâtre de Québec, que le Théâtre du Trident mettra à l'affiche une création de l'écrivain québécois André Ricard, "LA VIE EXEMPLAIRE D'ALCIDE PREMIER, LE PHARAMINEUX, ET DE SA PROCHE DESCENDANCE".

La distribution de ce troisième spectacle du Trident pour la saison 1971-72, comprend : Raymond Bouchard, Annette Leclerc, Denise Verville, Marie Tifo, Francine Ruel, Marie-Mél-

ne Gagnon, Maryse Pellerier, Pierre Fortin, Michel Daigle, Jacques Lessard, Yvon Poirier, Rémi Girard, Antoine Fafard, Maryelle Kirouac, Jean Authier, Réal Brisson, Jean-Pierre Matte, Jean Guy, René Lemieux, Denise Dubois, Eric Gaudry, Lisette St-Gelais, Marcelle Leclerc, Aimé Chartier, Carole Paquin, Jean Ricard.

En fait, 26 comédiens interprétant les rôles de 52 personnages.

Cette création d'André Ricard sera mise en scène par Albert Milaire, qui tenait dans Pygmalion, le rôle de Higgins.

La composition et l'interprétation de la musique du spectacle ont été confiées à M. Nelson Gagné.

Le dispositif scénique, les décors et les costumes sont de M. Paul Bussièrès qui a rempli les mêmes fonctions pour le spectacle Pygmalion. M. Bussièrès sera assisté dans son travail par Mlle Jocelyne Bureau.

Pour réaliser le revêtement métallique du décor, on a fait appel aux services du sculpteur Peter Gnass.

Les éclairages du spectacle sont sous la responsabilité de M. Jacques Pelletier.

C'est sous la direction de M. Yvon Sanche, directeur technique du Grand Théâtre, que le dispositif scénique, les décors et les costumes sont réalisés dans les ateliers du Grand Théâtre de Québec.

M. François Depatic est responsable de la régie du spectacle, et Mlle Françoise Bergeron remplit la fonction d'assistant-régisseur aux accessoires.

M. Bernard Duchesne est responsable de la fabrication des accessoires et conçoit les maquillages.

Les coiffures seront réalisées par M. Paul Lortie.

Quant à la direction de la production, elle est assurée par M. Bernard Pelchat.

ALCIDE Ier et sa proche descendance... 26 comédiens pour 52 personnages... une pièce québécoise interprétée par des Québécois, dirigée par des Québécois pour des Québécois! Nouvelle création du TRIDENT au Grand Théâtre de Québec... à compter de ce soir.

Exposition d'art esquimau à Prague

PRAGUE (AFP) — Une exposition intitulée "Les Esquimaux canadiens" a été inaugurée mercredi à Bratislava, sous les auspices du ministère slovaque de la Culture de Bratislava.

Cette exposition, qui durera jusqu'au 23 janvier prochain, comprend une cinquantaine d'œuvres graphiques représentant la vie, les idées et les traditions des Esquimaux, et provenant du Cap Dorset et de la Terre de Baffin.

L'art graphique esquimau, a souligné lors du vernissage M. Max Hirsch Weshof, ambassadeur du Canada en Tchécoslovaquie, n'a que vingt ans, mais il se base sur la sculpture à laquelle les Esquimaux se consacrent depuis des siècles.

Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX

Avez-vous pris des résolutions pour la nouvelle année? Moi, oui. Je veux être douce, gentille, compréhensive, afin que ces messieurs ne disent plus que je suis frustrée, rebelle, cruelle, insensible à leurs charmes ou à leurs problèmes. Mais ils ne se rendent pas compte que c'est de leur faute si nous avons telle qualité ou tel défaut... c'est l'homme qui fait la femme, c'est bien connu! Ou ça devrait l'être! Je suis revenue au travail avec un sourire pour tous mes camarades masculins... même pour PIERRE VILLEMURE qui, l'avez-vous remarqué change quelque peu de menu! Après les mouches, le miel... et le spaghetti!

Mardi le 11 janvier au Grand Théâtre, l'OSQ dirigé par Pierre Dervaux et son soliste invité Chantal Masson, altiste, joueront la 3e Symphonie de Brahms, qui est si belle et une oeuvre de Bela Bartok. Mais l'OSQ accompagnera aussi la chanteuse canadienne Maureen Forester... vendredi le 7 janvier... au Grand Théâtre, alors que Radio-Canada fera l'enregistrement du concert qui sera diffusé à une prochaine émission "Les beaux dimanches".

Le chanteur américain Tony Bennett, 45 ans, s'est marié secrètement à New York mercredi dernier, annonce-t-on mardi à Londres.

M. Bennett a épousé la danseuse Sandra Grant, 29 ans, avec qui il vivait depuis plusieurs années. Le couple a une fille de trois ans.

Après une première moitié de saison remarquable où le public québécois a manifesté très tangible son approbation aux nombreux concerts de l'OSQ, celui-ci entreprend de 11 janvier prochain une deuxième partie avec un programme de choix pour le moins aussi excitant. Dans la série du mardi, on pourra entendre l'altiste québécoise Chantal Masson au concert du 11 janvier qui sera sous la direction de Pierre Dervaux. Le 25 janvier, l'OSQ aura le plaisir de présenter le célèbre violoniste Ruggiero Ricci dans un concert qui sera dirigé par Pierre Hétu tandis que le 1er février, ce sera la grande violoncelliste Zara Nelsova qui interprétera le fameux "Schelomo" de Bloch sous la direction de Victor Feldbrill. Le 22 février, le jeu de manie brillante le 25 avril avec la venue de l'extraordinaire ténor canadien Jim Vickers dans un concert dirigé par Pierre Dervaux.

Pour ce qui est des concerts du jeudi, celui du 20 janvier, sous la direction de maître Dervaux offrira un élément nouveau soit le virtuose Claude Garden qui interprétera des concertos pour harmonica et orchestre. C'est un événement à ne pas manquer. Le 16 mars, sous la direction de Victor

Gagnant des Prix "Golden Hugo" pour le meilleur film et "Silver Hugo" pour le meilleur scénario au Festival de Chicago.

LE QUÉBEC O'EST... MON ONCLE ANTOINE

POUR TOUS

Jacques Gagnon, Jean Drapeau, Claude Jutra

CINÉMA (M) 137-2201

DE PARIS

"Momo", si tu avais pu assister à tes funérailles...



PARIS (AFP et Reuter) — Un parterre de vedettes et une altesse royale se mêlaient à la foule dans la petite église de Marnes-la-Coquette, pour les obsèques de Maurice Chevalier. Le célèbre chanteur-acteur français est mort samedi dernier à Paris d'une crise cardiaque, après avoir souffert d'une grave affection rénale. Il était âgé de 83 ans.

La princesse Grace de Monaco, Tino Rossi, Georges Carpentier, Louis de Funès, entre autres, ont assisté à la messe des morts. M. Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles, représentait le gouvernement français. L'ambassadeur des artistes, le père Carré, a déclaré dans son homélie : "Maurice Chevalier a su toucher les cœurs en répandant partout l'optimisme, la bonté, la joie". "Les derniers mots que nous avons échangés furent pour reprendre les premiers mots de l'une de ses chansons favorites : 'Y a d'la joie!', a révélé l'atmosphère.

Dehors, un millier de personnes attendaient dans le froid du matin, écoutant le service funèbre retransmis par des haut-parleurs. Le corps de Maurice Chevalier, vêtu d'un smoking noir et d'un canotier — ses vêtements de travail, si l'on peut dire — a été transporté de sa maison à l'église, dans un cercueil drapé de velours rouge.

L'inhumation

Maurice Chevalier repose désormais aux côtés de sa mère, "La Louque", dans le petit cimetière de Marnes-la-Coquette, localité résidentielle de la région parisienne où habitait le célèbre artiste. Le cortège qui a accompagné Maurice Chevalier à sa dernière demeure s'est mis en marche vers midi. Beaucoup d'habitants du village s'étaient joints aux personnalités, et aux amis du chanteur qui avaient assisté à l'office religieux. A une fenêtre ouverte, un homme avait placé un canotier sur une canne. Le fourgon mortuaire n'a pu pénétrer dans le petit cimetière, les allées étant trop étroites et c'est à dos d'homme qu'a été porté le cercueil. Seuls les intimes, c'est-à-dire les neveux, le secrétaire et l'impresario de Maurice Chevalier ont assisté à l'inhumation. A l'écart, les amis ont dû attendre, pour bénir sa tombe, la fin de cette ultime cérémonie que Maurice Chevalier avait souhaité simple et discrète.

Les plus grands noms du spectacle étaient là. Certains, tel l'acteur Michel Simon, ne cherchaient pas à retenir leurs larmes. Puis la foule des habitants de Marnes-la-Coquette est venue s'incliner sur la tombe du grand fantaisiste.

A l'entrée du cimetière avaient été disposées toutes les gerbes et les couronnes recouvertes d'un superbe canotier confectionné avec des oeillets jaunes.

OSQ 69^e GRANDE SAISON

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

directeur, Pierre Dervaux

GRAND CONCERT

MARDI LE 11 JANVIER, 20h.30

Au pupitre

PIERRE DERVAUX

SOUSTE

CHANTAL MASSON

altiste

- BARTOK: Deux images
- BARTOK: Concerto pour alto
- BRAHMS: Symphonie No 3 en Fa mineur

PRIX AU GUICHET À PARTIR DE \$3.50

SALLE LOUIS FRÉCHETTE

Grand Théâtre de Québec

RESERVATIONS 643-8131

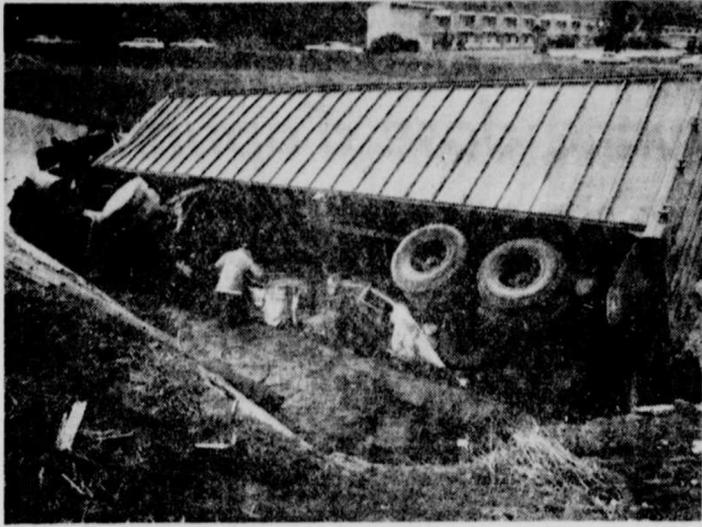
Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'œuvre (2) remarquables; (3) très bon; (4) moyen; (5) médiocre; (6) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (a) enfants; (b) adolescents.

- Le messager**
Cinéma ODEON (Dauphin)
Drame, avec Dominic Guard et Julie Christie. Un jeune garçon, Léo, fait un séjour dans la famille d'un riche camarade d'école. Il a une passion pour la sœur de celui-ci, Marian, et accepte naïvement de servir de messager entre elle et un fermier voisin avec qui elle a une liaison. (A2) Éléments délicats. Présenté à 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.30. (2e semaine)
- Peau d'Ane**
Cinéma EMPIRE
Conte, avec Catherine Deneuve, Jean Marais et Jacques Perrin. Une princesse est si belle que son père, devenu veuf, désire l'épouser. La princesse s'enfuit du château revêtue d'une peau d'âne, et s'en va vivre en servante. Le prince du royaume voisin veut l'épouser. (E3) Agréable divertissement. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)
- Autant en emporte le vent**
Cinéma ST-ROMUALD
Drame, avec Clark Gable, Vivien Leigh et Olivia de Havilland. C'est la guerre de Sécession, aux États-Unis, Scarlett O'Hara se marie une fois par dépit, une autre fois par intérêt, puis finit avec un riche aventurier Rhett Butler. (3) Interprétation remarquable. Présenté sur semaine à 7.30, 9.00. Dimanche à 5.00, 8.30.
- Woodstock**
Cinéma CARTIER
Documentaire réalisé par Michael Wadleigh. Au mois d'août 1969, se tint près de Bethel dans l'Etat de New York, un festival de musique populaire qui connut un succès sans précédent, présentant des artistes tels que Joan Baez, Richie Havens, Arlo Guthrie, John Sebastian, Joe Cocker et autres. (3) Présenté vendredi, samedi, dimanche et lundi à 1.00, 4.30, 8.00. Autres jours à 8.00.
- Sur un arbre perché**
Cinéma CANARDIERE
Comédie, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin et Olivier de Funès. En revenant d'Italie, le financier Roubier accepte dans sa voiture deux voyageurs en difficulté. Enervé par le chien de sa passagère, il fait une embardée pour se retrouver sur le sommet d'un énorme pin au bas d'une falaise. Quelques fautes de goût (A4) Présenté à 2.45, 6.05, 9.20. (2e semaine)
- Sabata**
Cinéma LE BIJOU
Western, avec Lee Van Cleef et William Berger. Un étranger récupère le butin d'un vol de banque. Sabata a vite fait de décevoir les organisateurs de ce vol. Il exige d'eux un fort paiement en retour de son silence. Les coupables lancent contre lui divers tueurs que Sabata maîtrise l'un après l'autre. (A4) Présenté vendredi à 7.30. Samedi, dimanche et lundi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. (2e semaine)
- Love Story**
Cinéma LIDO
Comédie avec Ail McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sentimentalité. (4) Présenté sur semaine à 9.25. Samedi à 6.00, 9.45. Dimanche à 2.25, 6.05, 9.50.
- Ei Gringo**
Cinéma LIDO
Western, avec Terence Stamp et Joanna Pettit. Un jeune américain, Azil, à l'occasion de sauver une jeune fille d'un viol et blessé il est soigné par elle et son père. Il décide de rester avec ses bienfaiteurs et de s'adonner au travail de la ferme. (4) Violence. Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.50. Dimanche à 12.30, 4.15, 7.55.
- La maison sous les arbres**
Cinéma MIDI-MINUIT
Drame, avec Faye Dunaway et Frank Langella. Un couple d'Américains, Jill et Phillip, vivent à Paris avec leurs deux enfants. Un jour les enfants disparaissent. La police, soupçonne Jill de les avoir noyées. Celle-ci découvre dans son entourage une complice des ravisseurs et grâce à cela les petits sont retrouvés. (A4) Détails délicats. Présenté à 12.15, 3.30, 6.45, 10.05. (2e semaine)
- Le distrait**
Cinéma CANADIEN
Comédie, avec Pierre Richard, Bernard Blier et Marie-Christine Barrault. Pierre Malaquet trouve un emploi dans une agence de publicité, grâce à l'influence exercée par sa mère sur le directeur. Il s'y fait bientôt remarquer par ses distractions. Quelques légèretés. (A4) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)
- Les monstres de l'espace**
Cinéma CAPITOL
Drame, avec Andrew Keir et James Donald. A Londres, des ouvriers déterrèrent un bolide étrange. Savants et militaires entrent en scène pour percer le mystère. La coque de l'engin finit par éclater et par mettre à jour d'effroyables créatures momifiées. Des phénomènes terrifiants se produisent par la suite. (A4) Présenté à 12.50, 4.15, 7.45. (2e semaine)
- Les évadés de la planète des singes**
Cinéma CAPITOL
Drame, avec Kim Hunter et Roddy McDowall. Trois astronautes qui se réveillent être des singes venus de l'avenir sont transportés dans un Zoo où l'un d'eux est victime d'une bête sauvage. Un savant décide d'éliminer les deux autres singes pour éviter un désastre. Il y parvient, mais le couple donne naissance à un rejeton. (A4) Présenté à 2.30, 6.00, 9.30. (2e semaine)

- Un monde fou fou fou**
Cinéma PIGALLE
Comédie, avec Spencer Tracy et Ethel Merman. A la suite d'un accident, un gangster mourant révèle à plusieurs personnes l'endroit où il a caché le butin d'un vol. Les témoins se séparent et chacun cherche à devancer les autres à la cagnotte. (5) Burlesque. Présenté à 3.30, 9.00. (2e semaine)
- L'ombre de Zorro**
Cinéma PIGALLE
Western, avec Frank Latimore et Maria Luz Galicia Deux frères, animés par l'esprit de vengeance, cherchent à supprimer Zorro. Ils enlèvent la fiancée de Don José (Zorro), Maria, dans l'espoir de connaître par elle l'identité de Zorro. Zorro parvient à la libérer et à régler son compte à l'imposteur. (A5) Présenté à 2.00, 6.30. (2e semaine)
- Cherry, Harry et Raquel**
Cinéma STE-FOY (Champlain)
Drame, avec Charles Napier et Larissa Ely. Un shérif brutal, Harry, est impliqué dans le trafic de drogue. Il doit supprimer un indien qui veut faire cavalier seul. Avec l'aide d'un Mexicain, Harry se met à l'affût de l'indien. Après la mort des trois hommes, Raquel et Cherry, les deux maîtresses de Harry, trouvent consolation l'une près de l'autre. (6) Présenté à 1.15, 4.05, 6.55, 9.45. (2e semaine)
- Les anges nus**
Cinéma LAIRET
Film, avec Michael Greene et Jennifer Gan. Des motards retrouvent leur chef Tarzan, tout frais sorti de prison. Celui-ci les entraîne dans une expédition punitive contre une bande de Las Vegas qui a provoqué son emprisonnement. Scènes d'un érotisme grossier. (6) Présenté vendredi, samedi, dimanche et lundi à 3.10, 6.15, 9.30. Autres jours à 6.45, 9.35.
- Avides de sensations**
Cinéma LAIRET
Drame, avec Jacqueline Ellis et Annette Whiteley. Dans une école de filles, quelques grandes élèves ont formé une association clandestine dont les membres s'enorgueillissent d'avoir eu des relations sexuelles avec un homme. Climat de confusion morale. (6) Présenté vendredi, samedi, dimanche et lundi à 1.35, 4.50, 7.55. Autres jours à 8.05.
- Le désir dans les tripes**
Cinéma STE-FOY (Champlain)
Mélodrame, avec Hal Hopper et Antoinette Christiani. Calif s'engage sur une ferme du Missouri appartenant à un vieillard dont la nièce, Anna, est mariée à un soldat, Sidney. Lorsque l'oncle meurt, il lègue sa ferme à Calif, Sidney, furieux, met le feu et tue une femme, à la suite de quoi il est lynché par la population. (7) Présenté à 2.40, 5.30, 8.05. (2e semaine)
- Diamonds Are Forever**
Cinéma STE-FOY (Alouette)
Film, avec Sean Connery, Jill St. John et Lina Wood. L'agent 007 à ses hauts et ses bas dans une violente bataille dans un ascenseur. Ne durant que quatre minutes, cette scène de combat réunit Sean Connery avec Joe Robinson un robuste contrebandier de diamants. Présenté continuellement à 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. (2e semaine)
- Thyphon sur Hambourg**
Cinéma MIDI-MINUIT
Film, avec George Martin, Vivi Bach et Michel Montfort. Electra, un maniaque dangereux, a inventé un produit chimique redoutable, qui libère les instincts les plus agressifs de l'individu. Electra et son inséparable compagne, Silvana, proposent à une puissance orientale d'acheter cette formule. Violence. Présenté à 1.55, 5.12, 8.25. (2e semaine)
- La belle garce et le truant**
Cinéma CANARDIERE
Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à tous les jours à 1.00, 4.15, 7.35. (2e semaine)
- C'est donc ton frère**
Cinéma ODEON (Frontenac)
Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.30, 3.15, 6.05, 8.40. (2e semaine)
- Mon oncle Antoine**
Cinéma PARIS
Film, avec Jean Duceppe, Claude Jutra, Jacques Gagnon et Lyne Champagne. C'est l'histoire de Québécois qui vivent dans un village d'amante, vers les années '40. Dans l'atmosphère irréelle des crassiers qui déversent sur la ville leur poussière bleutée, dans le froid et la neige de l'hiver, drames et comédies se jouent, violence et tendresse s'entremêlent. Présenté à 1.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (2e semaine)
- Lucky Luke**
Cinéma ODEON (Frontenac)
Ce film en dessins animés n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 1.50, 4.40, 7.30, 10.00. (2e semaine)



Un miracle —

Que le conducteur de la voiture s'en soit tiré avec seulement une main en moins... (Téléphoto: U.P.I.)

Par mesure de sécurité, au Vietnam

Les hélicoptères à croix rouge peints en blanc

SAIGON (PA) — L'armée américaine fait actuellement disparaître toutes les mitrailleuses de ses hélicoptères à croix rouges utilisés pour les secours médicaux au Vietnam. Peignant ces appareils en blanc, l'armée distribue des pamphlets et des tracts par millions au Vietcong et aux Nord-Vietnamiens, les invitant à ne plus ouvrir le feu sur eux.

Toutes les mitrailleuses doivent avoir disparu vendredi. La seule unité qui sera encore armée sera la 34e brigade de la première division de la Cavalerie de l'air. Quatre des six hélicoptères d'évacuation médicale sont encore équipés de mitrailleuses mais les porte-parole ont déclaré qu'elles auraient disparu vendredi.

La plus grande partie des hélicoptères de secours relèvent du commandement militaire de l'armée qui en a utilisé 48 au Vietnam. Jusqu'à maintenant, 13 d'entre eux ont été repeints en blanc et toute la flotte doit passer du beige olive, marqué seulement de croix rouges, au blanc.

Le commandement militaire américain avait d'abord annoncé son intention de repeindre tous les hélicoptères en blanc avec des croix rouges plus tard, on a précisé que les unités de combat individuels demeureraient libres de les repeindre en blanc si elles le désiraient.

ESSAI
Le nouveau programme d'essai avait pour but de réduire les pertes d'appareils et de vies. Il a été entrepris le premier octobre. L'idée de peindre les hélicoptères en blanc est née quand on a affirmé que le Vietcong pourrait probablement identifier les hélicoptères

de secours plus facilement s'ils étaient peints en blanc. L'armée a affirmé que des millions de pamphlets avaient été jetés du haut des airs sur la campagne et que 50.000 panonceaux avaient été distribués dans les villages et les hameaux.

Documents secrets publiés

Nixon avait lui-même donné l'ordre d'adopter une politique de "dureté" vis-à-vis de l'Inde

WASHINGTON (AFP) — Trois documents secrets publiés mercredi par le chroniqueur américain Jack Anderson révèlent que le président Nixon lui-même a donné l'ordre d'adopter "une politique de dureté" à l'égard de l'Inde, le mois dernier pendant la guerre entre ce pays et le Pakistan.

A l'appui de ces documents, M. Anderson cite par exemple le conseiller présidentiel pour la politique étrangère Henry Kissinger déclarant que M. Nixon "veut pencher en faveur du Pakistan. Toutes les demi-heures, je me fais secouer par le président qui me dit que nous ne sommes pas assez durs à l'égard de l'Inde. Il vient de me rappeler: il ne croit pas que nous réalisons ses desirs".

M. Anderson qui, lors de chroniques antérieures, avait évoqué la "ligne dure" suivie par Washington envers Delhi pendant la guerre du sous-continent a remis à Washington Post les trois documents en question, décrivant des réunions du "groupe spécial d'action" du Conseil national de sécurité chargé par le Président d'étudier le dossier indo-pakistanaise. Ce groupe comprenait, outre M. Kissinger, le sous-secrétaire d'Etat John Irwin, le sous-secrétaire à la Défense, le président du Comité des chefs d'Etat-major et le secrétaire d'Etat-adjoint pour les Affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est Joseph Sisco.

La remise au Post des textes en question fait suite à l'accusation portée contre M. Anderson par M. Kissinger d'avoir publié "hors de leur contexte" des extraits des délibérations du "Groupe spécial d'action".

Directives anti-indiennes
Les minutes de la réunion du "Groupe spécial d'action" consacrée à la guerre entre l'Inde et le Pakistan font également état d'une directive particulièrement anti-indienne de M. Kissinger: "Le Dr Kissinger a également donné l'ordre que, désormais, nous montrions une certaine fraîcheur à l'égard des Indiens. Il ne faudra pas accorder à l'ambassadeur de l'Inde trop de considération".

Apparavant, le conseiller principal du Président pour les Affaires étrangères avait souligné que le président Nixon avait "l'illusion" de donner des instructions. Le chef de l'exécutif se plaignait aussi d'être informé, sans plus, de l'évolution de la situation dans le sous-continent par ses proches collaborateurs.

Toujours selon les documents secrets, le secrétaire d'Etat-adjoint Sisco a pour sa part "déclaré que du point de vue politique il nous faut nous efforcer d'empêcher les Indiens d'é-

teindre le Pakistan occidental. A mesure que les "Paks" les Pakistanais s'aperçoivent que ça tourne mal, nous allons recevoir des requêtes d'urgence de leur part".

Le FBI enquête

Le FBI — la Sûreté fédérale — s'abstient aussi de formuler tout commentaire sur l'affaire. Cet organisme n'aurait acquis aucune preuve que la dernière en date des grandes "fuites" défrayant la chronique Washingtonienne a pour origine

la Maison blanche ou le Département d'Etat. Il semble que les recherches se concentrent actuellement du côté du Conseil national de sécurité.

Selon des sources officielles, la publication in-extenso des documents fournis par Jack Anderson, ne provoque ni le recours au détecteur de mensonges aux Départements d'Etat et de la Défense, ni les importantes mesures de sécurité déployées dans la capitale lors de l'affaire des "papiers du Pentagone", l'été dernier, sur

les dessous secrets de la guerre du Vietnam lors des administrations Kennedy-Johnson.

Jack Anderson soutient pour sa part qu'il n'a divulgué aucun document susceptible de compromettre la Sécurité nationale.

La publication des papiers officiels sur la guerre Inde-Pakistan, selon ce publiciste, n'a d'autre objet que de révéler les vues véritables des dirigeants américains quand la guerre se poursuivait dans le sous-continent.

Sato aux Etats-Unis pour 2 jours

SAN CLEMENTE (AFP) — M. Eisaku Sato, premier ministre japonais est arrivé mercredi en Californie avec trois membres de son gouvernement pour rencontrer le président Richard Nixon et tenter de poser les relations entre les Etats-Unis et le Japon sur des bases nouvelles.

Les entretiens qu'ils auront jeudi et vendredi à la Maison Blanche de l'Ouest, au bord du Pacifique, constituent la cinquième rencontre au sommet organisée par le président Nixon avec les principaux partenaires des Etats-Unis en prévision de ses voyages à Pékin et à Moscou.

Plus que ceux qui ont déjà eu lieu depuis un mois avec le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, le président français Georges Pompidou, le premier ministre britannique Edward Heath et le chancelier allemand Willy Brandt, ce sommet américano-japonais sera dominé par les implications de la nouvelle politique des Etats-Unis envers la Chine pour l'équilibre des forces en Asie.

Plus que les autres aussi, il donnera lieu, au niveau des ministres, à des discussions concrètes sur les sérieux problèmes économiques qui ont, depuis quelque temps, contribué à la détérioration des relations entre les deux pays.

Le dernier "par l'annonce-surprise du voyage du président Nixon à Pékin souhaite que les Etats-Unis ne recommencent pas à faire cavalier seul dans leurs relations avec la Chine populaire mais harmonisent leur attitude avec celle du Japon.

Les deux pays doivent en particulier se mettre d'accord sur la façon de régler l'épineux problème de leurs engagements envers Taiwan qui restent un obstacle à la normalisation de leurs relations avec Pékin.

Pour renforcer sa position intérieure et celle de son parti, M. Sato va par ailleurs chercher à tirer le plus d'avantages possible du retour d'Okinawa à l'administration japonaise qui doit se faire cette année mais à une date et à des conditions qui n'ont pas encore été exactement définies.

Sur le plan économique, la réévaluation du yen et la dévaluation du dollar décidées le 18 décembre à Washington, n'ont pas réglé tous les problèmes entre le Japon et les Etats-Unis. Le gouvernement américain veut que la Japon accélère la libéralisation de sa politique commerciale et élimine plus rapidement les obstacles dressés devant les exportations et les investissements américains au Japon.

Nixon espère
Le président Richard Nixon espère, d'autre part, que les entretiens qu'il va avoir jeudi et vendredi avec le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato, vont permettre de réaffirmer l'interdépendance économique et politique des Etats-Unis et du Japon.

Au moment où le président mettrait la dernière main, mercredi, à la préparation de ses conversations avec M. Sato, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Gerald Warren, a déclaré que le voyage du président à Pékin serait un des principaux points de l'ordre du jour. Il a laissé entendre que M. Nixon renouvelerait au premier ministre l'assurance que rien ne serait dit ou fait, au cours de son voyage en Chine populaire, qui puisse porter ombrage aux intérêts du Japon.

Le président estime que cette visite de M. Sato est très utile, comme l'ont été les autres qui lui ont permis de consulter pleinement les alliés et les amis des Etats-Unis sur ses voyages à Pékin et à Moscou, a dit M. Warren.

dans la matinée le Dr Henry Kissinger, conseiller pour les affaires de sécurité, et, dans la fin de l'après-midi, le secrétaire au Trésor, John Connally, qui venait d'arriver de Washington.

Nous espérons que cette rencontre permettra de réaffirmer l'interdépendance économique et politique du Japon et des Etats-Unis, a ajouté le porte-parole de M. Nixon, en soulignant que les deux pays étaient directement impliqués dans l'avenir du Pacifique et qu'ils étaient l'un pour l'autre leur plus important partenaire commercial.

M. Warren a admis qu'en dépit des relations d'amitié qui s'étaient établies depuis la guerre entre les Etats-Unis et le Japon, il y avait aujourd'hui entre eux de sérieux problèmes commerciaux qui devaient être réglés. Ils feront jeudi et vendredi, l'objet principal des conversations que M. Connally et le secrétaire au Commerce M. Maurice Stans auront avec leurs homologues japonais.

Le président Nixon accueillera M. Sato à San Clemente aujourd'hui à 13 h 15 pour le premier de deux entretiens tête-à-tête.

LE PERE NOEL fait des heureux



MME A. LANGLOIS, 806, Troisième Avenue à Québec, avait écrit à CHRC dans l'espoir que le Père Noël vienne lui apporter des cadeaux en personne... Elle ne fut pas déçue!



Le Père Noël CHRC en compagnie des enfants de M. Jean Royer, 263, rue Bernatchez, ville de Vanier. M. Royer avait lui aussi demandé à CHRC de déléguer le Père Noël à son domicile.



Mme Georges Bédard et sa famille, au 1088, avenue Royale, Villeneuve, en compagnie du Père Noël CHRC.



La famille de Mme Jeanne-d'Arc Boulanger, 1314, Place Blanche, à Cap-Rouge, a accueilli avec joie les présents du Père Noël CHRC.



Une autre famille fort heureuse d'avoir reçu la visite du Père Noël CHRC: celle de Mme Pauline Collin, 1970, Jeanne-Mance, Québec 3.



80 à votre radio

LE PREFERE DE LA FAMILLE QUEBECOISE



Quel changement avec '68! —

Le premier ministre du Canada a décidé, comme Samson jadis (celui de la Bible, évidemment) et les jeunes d'aujourd'hui, de porter une longue chevelure. Rien n'indique cependant qu'il en tire sa force, puisque c'est privé d'elle qu'il avait été élu en 1968... (Téléphoto: U.P.I.)

Possiblement à cause du p'tit Justin et d'un surcroît de travail

Trudeau entend rester à proximité de son foyer et du parlement

Ottawa (P.C.) — Que ce soit à cause de son nouveau-né, des travaux de son cabinet ou simplement parce que le gouvernement a beaucoup de travail sur la planche, le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau entend rester à proximité de son foyer et de son bureau au cours des six prochaines semaines. Il y a un an, M. Trudeau partait pour une tournée d'un mois en Asie, où un mariage indonésien avait prédit son mariage dans le courant de l'année 1971. Mis à part une journée ou deux en déplacement politique, le chef du gouvernement restera à Ottawa jusqu'au début de la nouvelle session du Parlement, le 16 février prochain, et n'envisage pas pour l'instant de prendre des vacances. Or, à la reprise des travaux parlementaires, M. Trudeau sera très occupé par la session qui, vraisemblablement, précédera les élections générales. Quelques ministres prennent de brèves vacances, mais l'agenda normal des

travaux du cabinet reprendra le lundi 17 janvier, a-t-on fait savoir mercredi. Le discours du Trône, qui expose les diverses politiques gouvernementales est déjà en préparation et comprendra notamment un bill augmentant les allocations familiales pour ceux qui ont un faible revenu. Par ailleurs, M. Trudeau a d'ores et déjà fait savoir que certains projets de loi déjà présentés devront être modifiés par le cabinet. La nouvelle session du Parlement débutera vraisemblablement le 21 février, un jour ou deux après la prorogation de l'actuelle. **Remaniement ministériel** On s'attend d'autre part, à certain remaniement ministériel; l'actuel ministre de l'Énergie, M. J. J. Greene doit dire lui-même si son état de santé lui permet de rester en poste ou de démissionner. Le ministre a été victime d'une crise cardiaque au cours d'un voyage officiel au Japon en septembre. On croit savoir que M. Greene

démissionnera, ouvrant ainsi la voie au remaniement ministériel. A ce propos d'ailleurs, on précise à Ottawa que les conversations américano-canadiennes sur l'énergie ne reprendront pas avant la nomination d'un nouveau titulaire du portefeuille de l'Énergie. Par ailleurs, M. Arthur Laing, ministre du Travail, a déjà fait savoir qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections, et M. Gordon Gibson, adjoint exécutif de M. Trudeau, envisage de tenter sa chance dans la circonscription de M. Laing, Vancouver-Sud. Les autres leaders sont en vacances. M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur reviendra le 11 janvier d'un séjour aux Antilles. Le leader NPD M. David Lewis se trouve à Malte et regagnera Ottawa cette semaine, tandis que M. Réal Caouette, chef du Crédit social, passe ses vacances chez lui, à Rouyn, au Québec et arrivera à Ottawa dans une dizaine de jours.

Le monde ouvrier a été beaucoup plus paisible en 1971 que durant les 2 ou 3 années précédentes

Il faudrait une bonne dose d'optimisme pour croire que 1972 sera aussi tranquille sur le front du travail

OTTAWA (PC) — Les statistiques publiées par le ministère fédéral du Travail indiquent que le monde ouvrier a été beaucoup plus paisible en 1971 que durant les deux ou trois années précédentes. Mais il faudrait une bonne dose d'optimisme pour croire que 1972 sera aussi tranquille sur le front du travail. D'importantes conventions collectives devront en effet être renouvelées au cours de l'année dans presque tous les secteurs de l'économie, sauf l'agriculture.

moins d'importance aux clauses monétaires.

Prudence

"Les syndicalistes croient que leurs patrons peuvent payer davantage et, jusqu'à maintenant, on ne connaît pas d'exemple du contraire", a déclaré M. Ray Haynes, secrétaire-trésorier de la Fédération du Travail de la Colombie-Britannique dans une récente interview.

Par contre, a-t-il ajouté, "nous concentrons nos efforts autant que possible sur les bénéfices marginaux cette année".

Dans cette catégorie, on mentionne la semaine de travail plus courte. La retraite anticipée, une meilleure sécurité d'emploi, de meilleures

conditions de travail et peut-être une participation aux décisions touchant la pollution et l'embauche de travailleurs désavantagés.

La situation est quelque peu différente de celle de 1969 et 1970, alors que les chefs syndicaux affirmaient que des hausses substantielles de salaires s'imposaient pour permettre aux ouvriers de rattraper

les augmentations de profits et d'autres formes de revenu.

Il est possible que la période de rattrapage soit considérée comme terminée et que le cycle salaires-profits entre dans une nouvelle phase.

Cette hypothèse reste toujours discutable et personne dans le monde syndical ne s'aventure à plaider publiquement en sa faveur.

Quelque 272 postiers de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse seraient suspendus

TORONTO (PC) — Des postiers du sud de l'Ontario, notamment dans les régions de St. Catharines, Thorold et Hamilton, ont été durement frappés par une décision prise mercredi, à Ottawa, par le Bureau de poste. En effet, le Bureau de poste a annoncé que 272 postiers de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse seraient suspendus, pour des périodes de un à cinq jours, pour avoir entrepris des arrêts de travail illégaux en novembre dernier.

A St. Catharines, un porte-parole du Syndicat des postiers du Canada a révélé que tous les postiers syndiqués de la région et de Thorold avaient reçu des avis de suspension.

M. David Smith, président du local 17 à St. Catharines, a déclaré qu'il avait été suspendu pour cinq jours et que 100 postiers des deux communautés recevraient le même traitement pour un jour.

M. Smith a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il

envisageait d'entamer des procédures des pertes afin de récupérer les gains de salaire.

M. Alec Power, président du local no 1 à Toronto, a déclaré pour sa part que 150 employés des postes à Toronto avaient été touchés par cette décision. Trois d'entre eux ont été suspendus pour trois jours et les autres ont reçu des lettres de réprimandes.

"S'ils veulent nous indispenser pour les négociations de la convention collective,

ils emploient certes les bons moyens." Je n'ai pas d'autres commentaires, a-t-il ajouté.

M. Smith a révélé que M. Alec Eddy, président du local 3 à Hamilton, avait été suspendu pour trois jours.

Les postiers de St. Catharines et de Thorold ont cessé de travailler pendant six jours en novembre dernier lors du conflit au sujet de l'emploi des surnuméraires.

Contrats à renouveler

Cette année, il faudra renouveler des contrats de travail d'envergure dans l'industrie forestière, l'industrie minière, l'industrie manufacturière, les transports et les services publics.

Voici quelques-unes des négociations qui seront à surveiller au cours de l'année:

Forest Industrial Relations et quelque 30.000 membres du syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique, en Colombie-Britannique. Le présent contrat de deux ans expire en juin.

International Nickel Co. of Canada et 16.000 métallos à Sudbury, Ont. Le contrat de trois ans expire en juillet.

Steel Company of Canada et Algoma Steel Corp. et près de 18.000 métallos à Hamilton et Sault Ste-Marie, Ont. Les contrats de trois ans expirent en juillet.

Le gouvernement fédéral et 26.600 employés des postes. Le contrat de deux ans se termine en mars.

B.C. Maritime Employers Association et 3.500 débardeurs de la côte du Pacifique. Le contrat de deux ans expire en août.

Le Canadien National et le Canadien Pacifique et 40.000 employés du rail. Le contrat de deux ans expire le 31 décembre.

De toutes les grandes conventions collectives qui expirent cette année, aucune n'a été conclue facilement en 1969 et en 1970.

Conflits passés

Une grève prolongée a marqué les négociations entre les métallos et Inco, Steico et Algoma Steel. A un certain moment, le syndicat a dû supporter près de 40.000 travailleurs en grève.

Les grèves rotatives ont un fait marquant dans la guerre d'usure qui a opposé le gouvernement et les postiers en 1970.

La grève de six semaines des officiers de remorqueurs en Colombie-Britannique semble avoir incité les travailleurs de la forêt à accepter la décision d'une commission d'arbitrage plutôt que de faire la grève durant l'été de 1970.

Les mêmes syndicats retournant à la table de négociation cette année, on peut se demander si tout se passera de la même façon.

Certains observateurs, y compris le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey et certains leaders syndicaux, ne sont pas de cet avis.

M. Mackasey a exprimé l'avis récemment que les travailleurs seront plus conscients de la sécurité d'emploi devant les changements technologiques. A cet égard, le ministre cherche actuellement à faire adopter une législation qui donnerait aux syndicats le droit de négocier sur les effets de ces changements pour leurs membres.

De leur côté, les porte-parole syndicaux prennent soin de souligner qu'ils n'accordent pas

Les dirigeants syndicaux des postiers ont promis de combattre cette suspension

TORONTO (PC) — Les dirigeants syndicaux des postiers canadiens ont promis de combattre la suspension temporaire par le Bureau de poste des postiers qui ont participé à des arrêts de travail en novembre.

"Le syndicat portera un grief pour chaque cas de suspension", a déclaré M. Charlie Maguire, porte-parole de la section de Hamilton de l'Union des postiers.

Le président de la section de Toronto, M. Alec Power et M. Maguire ont déclaré que le geste posé par le Bureau de poste qui a suspendu des postiers qui ont quitté le travail afin de protester contre l'embauche de surnuméraires, aurait pour effet de durcir la position syndicale au cours des négociations pour le renouvellement de la convention collective qui doivent reprendre à la fin du mois.

"Le bureau de poste n'aurait pu choisir un meilleur moment pour procéder à ces suspensions. Les négociations pour le renouvellement de la convention collective commencent ce mois-ci et les suspensions massives donneront aux membres de la base le militantisme nécessaire pour adopter des positions dures durant les négociations", a dit M. Maguire.

"Il est inévitable que l'atmosphère à la table des négociations sera alourdie par ce geste", a-t-il ajouté.

Suspensions

M. Power a dit: "S'ils veulent nous pousser à bout pour la négociation de la convention collective, ils prennent les moyens pour y arriver".

Plus de 300 postiers des régions de St. Catharines et de Hamilton ont été suspendus, selon les dirigeants syndicaux.

M. Power a indiqué que 150 postiers avaient été affectés dans la région de Toronto, trois ayant reçu des suspensions de cinq jours, les autres ayant reçu des lettres de réprimande.

Plus tôt, le Bureau de

poste avait annoncé que 272 postiers de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse seraient suspendus pour avoir déclenché des arrêts de travail illégaux en novembre.

Un certain nombre de dirigeants syndicaux ont été suspendus, y compris quatre membres de l'exécutif de la section de Windsor. Le président de cette section, M. Joseph Fram, a dit qu'il rencontrerait le représen-

tant de district du syndicat afin de voir quelle action pouvait être envisagée.

Le président de la section de Hamilton a aussi été suspendu.

En novembre, l'Union des postiers du Canada a protesté contre l'embauche de travailleurs surnuméraires pour remplacer les employés syndiqués quand ceux-ci sont malades ou en vacances.

Position syndicale La position du syndicat a été appuyée par un arbitre qui a noté que les employés syndiqués avaient perdu des heures rémunérées au taux des heures supplémentaires parce que le Bureau de poste avait embauché des surnuméraires.

Le porte-parole des Postes a déclaré que les suspensions "seraient annulées progressivement".

Le chien qu'un vétérinaire voulait éliminer sauve la vie de sept personnes

TORONTO (P.C.) — L'été dernier, Wallace Connally avait refusé de tuer son chien hârd Jackie, même si un vétérinaire lui avait laissé entendre qu'il était préférable d'éliminer la bête.

Aux petites heures, mardi, Jackie a remercié son maître au centuple, en jappant pour éveiller M. et Mme Connally et leurs cinq enfants, alors que les flammes se propageaient à leur maison de Scarborough.

La famille venait à peine de mettre les pieds à l'extérieur de la maison que le deuxième étage a explosé dans une énorme boule de feu. Les domma-

ges ont été évalués à \$23.000 et M. Connally n'avait pas d'assurance sur sa propriété.

"Nous voilà devant absolument rien, mais au moins toute la famille est vivante", a noté M. Connally, mardi soir. "Jackie nous a joliment bien payé pour ce que nous avons fait pour lui".

Jackie, une bête brune et noire, ayant des ascendances de terrier, a sept ans. L'été dernier, il avait été mordu par un molosse et un vétérinaire avait exprimé peu d'espoir de revoir l'animal en bonne santé.

M. Connally a décidé de consulter un autre vétérinaire, qui a placé le chien dans une clinique pour animaux. La famille a pu difficilement rencontrer les frais de cette hospitalisation.

Jackie dormait sur le lit du fils aîné des Connally, Wally Jr., qui a 18 ans, quand les premières flammes ont éclaté vers deux heures.

La bête s'est aussitôt mise à aboyer et à tirer sur les couvertures pour éveiller Wally, qui a senti l'odeur de la fumée et a éveillé le reste de la famille.

Trésorier provincial nommé ministre

TORONTO — (P.C.) — Le Trésorier provincial, M. Darcy McKeough, a été nommé ministre

responsable d'un nouveau ministère, celui des Affaires financières et intergouvernementales, et trois ministres ont été désignés secrétaires provinciaux, mercredi.

Le ministre de l'Éducation, M. Robert Welch, est devenu secrétaire provincial pour le développement social; le ministre de la Santé, M. A.B.R. Lawrence est devenu secrétaire provincial pour les richesses naturelles; et l'attorney général, M. Allan Lawrence, est devenu secrétaire provincial pour la justice.

Il s'agit là de ministres chargés d'établir la politique en certaines matières. Le mois dernier, le premier ministre, M. William Davis, en avait annoncé la création prochaine avec une réorganisation du gouvernement.

CAMELOTS DEMANDÉS

pour la livraison de L'ACTION-QUEBEC dans tous les secteurs de la ville et la banlieue

Pour informations: 522-4771

Service du tirage

24,000 Canadiens écrivent à P.E.T.

OTTAWA — (P.C.) — Au moins 24.000 Canadiens ont fait parvenir des lettres au premier ministre Trudeau le pressant de ne pas abandonner les garanties contenues dans le pacte canado-américain de l'automobile.

Le secrétaire particulier du premier ministre, M. Henry Lawless, a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique mercredi à Ottawa que son bureau recevait depuis quatre semaines des lettres provenant de plus de 20 villes de l'Ontario et du Québec.

Les lettres invitent instamment le gouvernement à ne pas céder sur les garanties du

pacte de l'automobile contre pressions économiques américaines et un éventuel relâchement des canes sur le Canada.

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Distribué au Canada pour Ewen Lucas Bols, Hollande.

Guy ROULEAU OPTICIEN D'ORDONNANCES 699 est, boul. Charest, Qué. - 523-6958

LES SPORTS

Bouchard (et Dejordy) raniment l'optimisme de Scotty Bowman

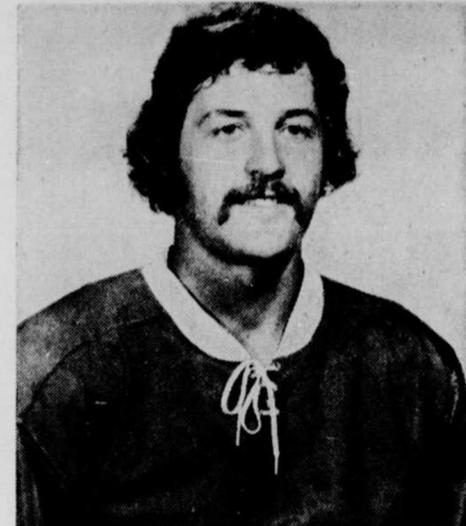
Le tricolore toujours invincible au Forum

MONTREAL (P.C.) — Pierre Bouchard a compté deux buts et recolté une aide hier soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 6-4 sur les Canucks de Vancouver, dans un match de la LNH.

Wayne Maki et Orland Kurtenbach répliquant pour les visiteurs. Les deux gardiens, Denis Dejordy, à son 2e match avec les Canadiens, et Dunc Wilson, des Canucks, ont affronté 40 lancers chacun.

Le capitaine Henri Richard, qui a recolté trois aides, en est venu aux prises avec Don Schella, qui a finalement écopé d'une mineure, d'une majeure et d'une inconduite tandis que Richard s'en tirait avec une mineure.

Dejordy remplaçant Ken Dryden hospitalisé à la suite d'un malaise au dos. Ce qui semblait être un match calme en dépit du déluge de buts dans le dernier engagement a failli tourner en mêlée générale à la fin de la quatrième minute de la fin de la partie.



Pierre BOUCHARD



Table with hockey statistics for various leagues including Ligue Nationale, Ligue Américaine, and Ligue Junior B Québec-Portneuf.

Dionne compte mais les Wings se font battre

MINNEAPOLIS (PA) — Bill Goldsworthy y est allé de deux buts et Jude Drouin a recolté un but et trois aides hier soir alors que les North Stars ont remporté leur 4e victoire d'affilée en surclassant les Red Wings de Detroit 4-2 dans un match de la LNH.

Marcel Dionne a ouvert le pointage pour Detroit, mais Goldsworthy a égalé les chances dans le premier engagement.

Danny Grant et Drouin ont donné une avance de 3-1 aux locaux au cours des six premières minutes de jeu du 2e engagement, puis Tim Ecclestone a réduit la marge à 3-2 à 13:40 avant que Goldsworthy n'assure la victoire aux Stars à 14:51 avec son deuxième but dans le match.

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

CALENDRIER FANTASISTE DE 1972

JANVIER : 9—Sherbrooke obtient finalement le transfert des Pirates de Waterbury et engage Jean Gravel comme secrétaire de route.

FEVRIER : 2—Bernard Geoffrion accepte le poste de pilote des Screaming Eagles de Miami, de l'Association Mondiale de Hockey, mais le propriétaire de l'équipe a changé d'idée.

MARS : 1—Le magazine Ring publie son encyclopédie annuelle de boxe. Comme la Commission Athlétique de Québec ne s'est pas réunie depuis décembre, Rosaire Clément annonce qu'il est désormais trop tard pour changer le verdict du combat Marcotte-Cantin.

AVRIL : 1—Gaston Marcotte reçoit une lettre d'excuses de Joe Mallejae, mais il a des doutes sur son authenticité quand le post-scriptum demande le prix de location de la piscine pour pêcher le poisson d'avril.

MAI : 3—Giovanni Marcolin nomme Pierre Bateman directeur des relations avec la presse du club de soccer Québec-Roc-Amador.

JUIN : 3—Les eatherinettes de Marseille organisent un petit bal du samedi soir pour célébrer l'anniversaire du passage de Réal Labbé sur la Cannebière.

Trois buts de Ratelle accentuent l'écrasement des Blues à New York

NEW YORK (PA) — Jean Ratelle a réussi son 2e tour de chapeau de la saison hier soir et Walt Tkaczuk a ajouté deux buts en conduisant les Rangers de New York à un gain facile de 9-1 sur les Blues de St-Louis dans un match de la LNH.

La victoire, qui a permis aux Rangers de demeurer au 1er rang de la division Est, était la 4e des Newyorkais aux dépens des Blues cette saison.

Ratelle et Vic Hadfield ont d'abord donné une avance de deux buts aux locaux pendant des jeux de puissance, puis Tkaczuk a porté la marge à 4-0 avant que Frank St-Marselle évite le blanchissage aux visiteurs dans la 2e reprise.

Ratelle, deux fois, Rod Gilbert, Billy Fairbairn et la recrue Ab DeMarco ont complété le travail des locaux dans le dernier engagement. Les Rangers, qui ont affiché une marge de 2-3 dans les lancers dès la 1ère période, ont terminé le match avec une avance de 50-19.

La victoire, qui a permis aux Rangers de demeurer au 1er rang de la division Est, était la 4e des Newyorkais aux dépens des Blues cette saison.

Ratelle et Vic Hadfield ont d'abord donné une avance de deux buts aux locaux pendant des jeux de puissance, puis Tkaczuk a porté la marge à 4-0 avant que Frank St-Marselle évite le blanchissage aux visiteurs dans la 2e reprise.

Les Leafs (2-0) TORONTO (P.C.) — Les Bruins de Boston ont porté à 10 parties leur série de matches invincibles hier soir en blanchissant les Maple Leafs de Toronto 2-0 dans une partie de la LNH.

Bobby Orr et Phil Esposito ont compté tandis que Eddie Johnston repoussait 29 lancers en enregistrant son deuxième zéro de la saison.

Les Bruins ont encore accusé un retard dans les lancers 29-27 en triomphant, mais les lancers rivaux ont été effectués de loin.

Par contre, Jacques Plante a dû briller devant les lancers dangereux des Bruins, qui contrôlaient la rondelle en dedans de la zone des locaux.

Denis Dupuré, des Leafs, a été blessé dans la 2e période lorsqu'il est venu en collision avec son coéquipier Guy Trotter et il est demeuré inconscient pendant deux minutes après avoir frappé la glace avec sa tête.

Ron Ellis a frappé le poteau rival à quatre minutes de la fin, lors de l'attaque la plus dangereuse des Leafs.

CHICAGO (PA) — Danny O'Shea et Bobby Hull ont compté dans la 3e période hier soir en permettant aux Black Hawks de Chicago d'annuler 3-3 avec les Penguins de Pittsburgh dans un match de la LNH.

Cliff Koroll a complété le total des Hawks tandis que Jean Pronovost, avec deux buts, et Nick Harbaruk marquaient les filets des visiteurs.

Pronovost avait donné une avance de 3-1 aux visiteurs, pendant une punition aux Penguins, au début de la 3e période avant le retour des locaux.

O'Shea a réduit la marge lorsqu'un lancer de Bill White a dévié sur lui et que le gardien Jim Rutherford l'a poussé dans son propre filet.

Los Angeles (5-2) Los Angeles (P.C.) — Los Angeles a battu les Kings de Sacramento 5-2 hier soir dans un match de la Ligue Nationale.

Los Angeles a battu les Kings de Sacramento 5-2 hier soir dans un match de la Ligue Nationale.

Pointeurs LNH

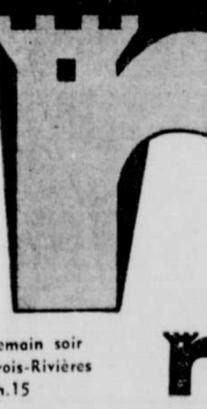
Table with hockey statistics for top scorers in the NHL, including names like Esposito, Ratelle, and Hadfield.

RECRUES DU QUEBEC

Table with hockey statistics for Quebec recruits, including names like R. Martin, Buffalo, and Dionne.

ON A LA COUPE ON LA GARDE

SEULS LES BILLETS DE LOGES ET DE MEZZANINES SONT VENDUS EN BILLETS DE SAISON 5000 BILLETS EN VENTE DES 700H



1—Le magazine Ring publie son encyclopédie annuelle de boxe. Comme la Commission Athlétique de Québec ne s'est pas réunie depuis décembre, Rosaire Clément annonce qu'il est désormais trop tard pour changer le verdict du combat Marcotte-Cantin.

2—Ottawa légalise le pari-perfecta et Henri Bertrand est engagé par la Commission des Courses pour superviser cette épreuve hebdomadaire.

3—Tout le Brier se dispute sans tempête, mais la neige commence à tomber quelques minutes après le dernier match et les journalistes restent pris une semaine de plus à Terre-Neuve.

4—Avec le printemps, le comité toponymique de la Voirie décide de remplacer par des noms les numéros des sorties de l'autoroute 20. On a donc la sortie Gérard-Bolduc à St-Romuald, Georges-Maranda à Lévis, André-Lacroix à Lauzon, St-Hubert au Cap et Jacques-Revellin à l'Anse-à-Gilles.

5—Pour sauver des frais de transport, Radio-Canada décide de laisser Louis Chassé et Raymond Lebrun à Carmisch Partenkirchen jusqu'à l'ouverture des Jeux Olympiques de Munich.

6—La dernière série de la ligue Junior majeure du Québec entre St-Jérôme et Laval est contremandée, quand les joueurs de Jean Rougeau décident de commencer leurs vacances une semaine plus tôt.

7—Gaston Marcotte reçoit une lettre d'excuses de Joe Mallejae, mais il a des doutes sur son authenticité quand le post-scriptum demande le prix de location de la piscine pour pêcher le poisson d'avril.

8—Fernand Bilodeau fait placer des Patros-Lapins sur toutes les envolées à destination de Las Vegas.

9—John Newcombe fait une visite-surprise chez Guy Massicotte Sports et lui donne l'agence de sa compagnie de boomerang.

10—Elzéar Turcotte et Donat Simard remportent le championnat de golf senior de la Costa del Sol.

11—Seagram sème la confusion dans le monde du rye en lançant un whisky nommé "Club Canadien".

12—A ceux qui leur demandent des prévisions sur la saison des courses en 1972, Lucien Labbé et Guy Cloutier répondent malicieusement: "On est déjà \$3 millions en avant de l'an dernier".

13—Giovanni Marcolin nomme Pierre Bateman directeur des relations avec la presse du club de soccer Québec-Roc-Amador. "Ad multos et faustissimos annos" commente Jean St-Hilaire.

14—Une brasserie procède au tirage d'un téléviseur entre tous les membres des clubs de chasse et de pêche. Le vainqueur réside dans une réserve qui n'a pas l'électricité.

15—Réjean Genois et Richard Legendre reçoivent du ministre Munro un octroi qui leur permet de se joindre au circuit américain de tennis.

16—L'équipe de nage synchronisée du YWCA reçoit l'offre de tourner un film lors de sa victoire aux championnats mondiaux en Californie.

17—Les frères Bronfman proposent à Robert Lebel et Paul Dumont de ramener immédiatement le Canadien junior au Québec, si la ligue accepte du même coup une équipe de Halifax.

18—Gérard Lapointe et Georges Larouche font un retour aux sources de notre histoire et fêtent la St-Jean sur la rivière Malbaie.

Double jeu difficile à unifier d'ici le carnaval

par Réal Labbé

Le Carnaval commence dans moins d'un mois et c'est durant cette période de festivités que l'on présentera les Jeux Inter-Duchés et les finales régionales pour les jeux du Québec.

Corporation des Jeux du Québec donera la permission de se servir des jeux inter-duchés pour les finales régionales. Toutes les dates des compétitions sont prévues, mais elles ne sont pas encore officielles; car il faut attendre que les responsables de chaque sport les approuvent.



Dr. J. Robert Coulombe

chiropraticien Faites parvenir vos questions à: CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE 705 est, boul. Charest, Qué. 523-7000

TILDEN rent-a-car Nouveaux modèles 1971 à louer

ROMP & FRERE DRIVE YOURSELF LTEE 1030, RUE ST-JEAN, TEL.: 529-9978

SKI SOIR CENTRE DE SKI LE RELAIS COURS DE SKI

VOTRE CHIRO VOUS REPOND! Q.—Docteur, à la suite de m'être tenu dans une mauvaise position assis, durant plusieurs heures, j'ai toujours mal à une jambe...



En opération depuis deux ans, le Centre de ski du Mont Hibou situé non loin de celui de Stoneham possède maintenant tout l'équipement et les installations répondant aux exigences d'une station d'hiver moderne. Ses propriétaires de cet établissement sportif ont la certitude que leurs pistes et le vaste chalet vers où elles convergent seront de plus en plus fréquentés par les skieurs de la région québécoise. La vue plongeante de la photo du haut permet d'évaluer l'assez forte dénivellation de la principale piste du Mont Hibou (625 pieds). Elle a une longueur de 2,300 pieds. C'est M. Claude Bouthillier qui préside le comité d'administration de la station. Ses proches collaborateurs sont MM. Jean-Claude Dorion, Donald Marcoux, Jacques Demers, Pierre Guillot et Robert Leclerc qui sont tous des hommes d'affaires de Québec.

Les pouvoirs de Brundage sont sérieusement remis en cause

MUNICH — (A.F.P.) — M. Willi Daume, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Munich 1972, président du Comité national olympique de la RFA, a souligné, mercredi, que ni M. Avery Brundage, président du Comité olympique international, ni les trois vice-présidents n'étaient habilités à prendre des décisions telles que celle tendant à considérer les compétitions de ski alpin et nordique de Sapporo comme des championnats du monde.

F.I.S., a déclaré hier que le comité avait fait une contre-proposition à Brundage, soit garder le ski dans les J.O. selon les règlements de la F.I.S.

Le comité a demandé à Marc Holder, président de la F.I.S., de faire la proposition à Brundage.

A moins d'un mois du début des J.O., aucune partie n'a pris une décision à ce sujet.

Grinnell préférerait inscrire le ski aux J.O. sous les règlements moins sévères de la F.I.S.

Mais il semble exister une mésentente aussi grande au sein de la F.I.S. que celle avec le C.I.O.

Mésentente interne

Grinnell accuse Holder de jouer "un double jeu" en tant que président de la F.I.S. et membre du C.I.O.

Selon Grinnell, Holder a soutenu énergiquement que les règlements olympiques et de la F.I.S. étaient en fait les mêmes quant à la commercialisation, si bien qu'il s'est fait prendre entre les demandes du C.I.O. et celles des manufacturiers.

De toute façon, selon Grinnell les règlements de la F.I.S. sont hypocrites parce que la F.I.S. ne devrait pas prétendre que

les commanditaires ne sont pas importants. De plus, les règlements, réduisant les périodes d'entraînement à 60 jours, sont entrainés régulièrement, selon Grinnell.

Enfin, selon Grinnell, la solution idéale serait la création d'une nouvelle classe "professionnelle" de skieurs, qui sortiraient automatiquement des équipes nationales amateurs.



Jukes a envoyé des moustiques en Finlande pour "piquer" Ahearne

OTTAWA (PC) — Un organisateur de la tournée des joueurs moustiques d'Ottawa en Finlande, a décrit le voyage comme un fouilli indescriptible. Steve Hook a déclaré que les jeunes s'étaient retrouvés sans adversaire, à cause d'une chicane entre les adultes.

On sait que les jeunes ont appris à Helsinki, que Bunny Ahearne, de la MHG, refusait de sanctionner les parties, alors que Gordon Jukes, de l'ACHA les avait autorisées.

"Mon opinion est que Jukes a tout simplement essayé d'embarrasser Ahearne aux dépens des enfants. En Finlande, ce sont les clubs qui concluent individuellement les arrangements, quant au hockey, et nous avons été pris au milieu d'un duel Jukes-Ahearne". Il a blâmé également l'équipe qui les avait invités, sans obtenir les permissions nécessaires.

"Tout le monde a semblé surpris de nous voir arriver, a-t-il ajouté, et je suis fier de croire que ceux qui nous avaient invités n'avaient pas l'autorité pour le faire".

Quelques joutes ont été organisées à la hâte, pour éviter

de la Finlande, ce sont les clubs qui concluent individuellement les arrangements, quant au hockey, et nous avons été pris au milieu d'un duel Jukes-Ahearne". Il a blâmé également l'équipe qui les avait invités, sans obtenir les permissions nécessaires.

"Tout le monde a semblé surpris de nous voir arriver, a-t-il ajouté, et je suis fier de croire que ceux qui nous avaient invités n'avaient pas l'autorité pour le faire".

Quelques joutes ont été organisées à la hâte, pour éviter

Cet échange est le dernier d'une série de mésententes entre les organisateurs olympiques et la F.I.S. au sujet de la commercialisation du ski.

Publicité

Les règlements olympiques, par exemple, défendent toute publicité voyante sur les costumes des skieurs.

Brundage a déclaré que les skieurs qui avaient enfreint ce règlement ne pourraient participer aux J.O. qui débute le 3 février.

Grinnell a dit que la F.I.S. s'opposait à cette publicité en principe, "mais qu'il n'existait pas de règlement à ce sujet".

NOUVELLES FRANÇAISES

ST-GERVAIS — (Reuter) — Maurice Martel, président de la fédération française de ski, a qualifié, mercredi, de regrettable la proposition d'Avery Brundage de faire des épreuves de ski alpin et nordique aux Jeux Olympiques de Sapporo des championnats du monde.

"Je trouve personnellement la décision regrettable pour la jeunesse du monde parce que tous les garçons et les jeunes filles de la fédération française de ski et d'autres fédérations ont respecté intégralement les règlements de la Fédération internationale de ski", a dit Martel.

Martel a critiqué l'attitude du président du Comité international olympique.

"Depuis au moins cinq années, a-t-il dit, il n'a jamais voulu avoir une discussion franche et objective concernant les problèmes qui opposent la Fédération internationale de ski avec le C.I.O."

Martel a exprimé l'espoir que des discussions auront lieu avec le C.I.O. "pour que tous les garçons et les filles du monde puissent participer de nouveau aux Jeux Olympiques".

A Sapporo, les organisateurs olympiques étaient surpris de la suggestion de Brundage.

Masanobu Tomiwa, secrétaire général du comité organisateur des Jeux de Sapporo, a déclaré qu'il était inconcevable de penser à des J.O. d'hiver sans compétitions de ski.

"Nous espérons que cela ne se produira pas".

Selon les observateurs, la présentation de championnats mondiaux de ski en même temps que les J.O. violerait les règlements olympiques, si bien que le C.I.O. devra accorder une permission spéciale.

Le règlement 30 des J.O. stipule: "Aucune autre compétition sportive internationale ne peut avoir lieu dans ou près de la cité olympique pendant la période des J.O. ou une semaine avant et après les Jeux".

Karl Heinz Klee, président de la fédération autrichienne de ski, a violemment critiqué les propositions de Brundage qui tendent à faire des épreuves de ski alpin et nordique des Jeux Olympiques de Sapporo des championnats du monde.

Klee a déclaré que la fédération autrichienne s'opposera résolument à ces propositions.

"L'avenir même des Jeux Olympique est en jeu et ces propositions pourraient signifier la fin des Jeux d'hiver dont le ski est l'élément principal", a-t-il ajouté.

Rae Grinnell, d'Ottawa, membre du comité d'éligibilité de la

De telles annonces, comme les cigarettes, fabricants d'équipements et les boissons, compensent les compagnies pour leur apport financier aux équipes.

Selon Grinnell, Brundage a fait sa suggestion le 26 décembre.

90 moniteurs attendent leurs élèves

C'est samedi et dimanche prochains que débute le stage de la Société des Cours Populaires de Ski, sur les Plaines d'Abraham.

Pas moins de quatre-vingt-dix moniteurs qui ont suivi un entraînement en décembre dernier seront sur les lieux pour accueillir les jeunes de 9 ans et plus, de même que certains de leurs parents.

Cette année, la société a ouvert ses cadres afin de permettre aux parents de suivre des cours de ski en même temps que leurs enfants. Pour ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de s'inscrire, il sera possible de la faire en se rendant directement sur les Plaines, à l'est de la Petite Bastille, le 8 ou le 9 janvier 1972 à 9h.45 a.m. ou 1h.45 p.m. Selon le moniteur-chef, Vincent Cadoret, la technique de ski par braquage a connu de vifs succès au cours des deux dernières saisons et cette technique sera encore enseignée cette année. La coordination des cours relève de Carol Rivara et déjà soixante-dix classes ont été formées.

Le comité de saut sous la direction de François Pichard commencera à donner des cours sur le tremplin de 10 mètres de la société à partir du 15 janvier. Parmi les quelques trente élèves inscrits aux cours de saut on y retrouve même des jeunes filles. La société espère tripler ce nombre d'ici cinq ans et assurer une relève au saut à ski dans la région de Québec.

C'est avec optimisme que le président Jean Savary entretient l'approche de cette 17e saison de la Société des Cours Populaires de Ski qui ne manquera certainement pas de diversifier.

CHICAGO (Reuter) — Avery Brundage président du Comité olympique international, s'est expliqué mercredi sur ses prises de position concernant les prochains Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, et a confirmé qu'il avait proposé de faire des épreuves de ski alpin et nordique aux Jeux des championnats du monde de ces disciplines.

Dans une interview à Reuter, Brundage a déclaré: "La situation est la suivante: nous avons transmis des circulaires aux comités olympiques nationaux dans lesquelles nous leur disons que nous souhaitons voir les règlements appliqués. C'est la coutume."

"La circulaire insiste sur le fait que nous avons été saisis de rumeurs selon lesquelles de nombreux skieurs ne respectent pas les règlements olympiques. Nous ignorons quels seront les concurrents qui seront retenus pour les Jeux Olympiques d'hiver tant que nous n'aurons pas reçu les listes officielles, que nous attendons dans le courant du mois, mais nous savons d'ores et déjà que de nombreux skieurs de tout premier plan ne sont pas éligibles aux termes des règlements olympiques."

"Or, il serait très embarrassant de faire venir des concurrents jusqu'à Sapporo pour s'apercevoir une fois sur place qu'ils ne peuvent participer aux épreuves."

Annonces

Brundage a cité Sestrières comme exemple type de violation des règlements concernant l'amateurisme. Il a rappelé que

certains concurrents portaient des dossards distribués par Martini.

"Il ne s'agit plus de sport, mais d'affaires. Cela revient à transformer les concurrents en mannequins publicitaires. Or, nous n'aimons pas cela", a-t-il dit.

Il estime que les skieurs se font les annonceurs des firmes lorsqu'ils permettent que leur nom, leur photographie, leurs tenues sportives ou leur matériel soient utilisés à des fins publicitaires.

"Cela devient de la concurrence entre les firmes elles-mêmes. Si tous, ou la plupart, des skieurs ne remplissent pas les conditions de sélection, comme nous l'ont indiqué certaines fédérations internationales, il a été suggéré que les épreuves auxquelles ils ne pourraient participer soient organisées par la Fédération internationale de ski et dépourvues de médailles ou de cérémonies olympiques", a-t-il poursuivi.

Le président du C.I.O. a ensuite confirmé que si cette proposition était retenue, le comité olympique devrait alors "oublier" la clause des règles olympiques qui interdit toute autre épreuve sportive internationale dans l'enceinte des Jeux, ou à proximité, pendant la durée des compétitions olympiques.

Le président du C.I.O. estime que les skieurs sont en fait victimes du manque d'organisation de leur sport et que c'est là une des raisons qui ont motivé sa proposition.

Il a conclu: "En résumé, toute l'affaire demeure en suspens jusqu'à ce que nous ayons pris connaissance des listes officielles des concurrents et nous les aurons le 24 ou le 25 janvier."



Roger Brousseau, champion de curling masculin du district de Québec lors du British Consols de 1971, ne sera pas de retour pour défendre son titre la semaine prochaine lors des éliminatoires régionales. En effet, le club Etchemin s'est offert, le 24 janvier, le service de la secrétaire Marie St-Hilaire que les rinks de Jean Roberge et de Robert St-Laurent seraient leurs représentants. Les Jacques-Cartier sera défendu par Gerry Jobin et Jean Boivin, la Victoria par Don Simons, Bruce Crutchfield et Ray Wayland, le Cambrai par Guy Germain et Jacques Laforest, le sport-club par Paul Lessard et Portneuf par Marcel Huneault. Les deux équipes du Fleur-de-Lys seront connues avant le début de la compétition locale qui débutera dimanche. Les vainqueurs passeront au championnat provincial à Québec le 14 février. On sait que le Brier a eu lieu à St-Jean, Terre-Neuve le 6 mars et le Balai d'Argent d'Air Canada à Garmisch-Partenkirchen à compter du 21 mars.

Les promotions Grand Prix vous convient à un autre programme de lutte le 9 janvier



Le promoteur Dick Marshall présentera dimanche prochain un autre excellent programme de lutte au grand Colisée de Québec. Sept combats seront présentés, les premiers Grand Prix viendront débattre les honneurs.

En grande finale, l'idole numéro un de l'heure dans le domaine de la lutte, Jean Ferré, unira ses efforts avec le champion du monde des poids lourds, Edouard Carpenter devant les deux poids lourds Dale Roberts et Gerry Brown. Ces deux derniers nous arrivent du Japon où tout en participant à des soirées de lutte se sont perfectionnés dans le domaine du judo. Roberts et Brown arrivent donc avec un nouveau bagage de connaissances et le duo Carpenter-Ferré devra se méfier car ils pourraient bien avoir beaucoup plus d'opposition qu'il ne le pense. Cette bataille est une des deux de trois à finir ou 90 minutes.

Un autre combat très intéressant, puisqu'il conduira éventuellement le champion au combat du siècle contre Jean Ferré opposera le géant Don La Jonathas, 250 livres, contre le redoutable Paul Vachon, 230 livres. Deux rudes lutteurs qui braveront sûrement des prises très brutales et les vainqueurs auront fait un bon début pour affronter le phénomène français. D'ailleurs, ce combat royal sera présenté au Colisée aux dires du promoteur Dick Marshall. Avec la réponse du public, que nous avons présentement les Promotions Grand Prix exercent des pressions pour avoir l'exclusivité de cette confrontation. "Les Québécois sont merveilleux et nous leur devons cette bataille", de nous confier le dynamique promoteur.

Il y aura en plus cinq autres batailles dont deux par ailleurs qui mèneront entre les combats, dans la première Ovilis Asselin et Denis Gauthier contre Gilles Polsson et Zarin-Lebeux. Les deux premiers sont respectivement 225 livres et 220 livres pendant que leurs adversaires font osciller les balances à 245 livres et 230 livres. Cette première bataille par équipes sera une de une chute à cinq.

L'autre combat par équipes mènera à la foule à assister à la bataille entre Rick Decaris, 225 livres, qui fera équipe avec Akim Manuwa à 250 livres contre Les Masqués Vets numéro 1 et 2. Cette-ci sera d'une durée de 30 minutes.

Question de mettre de l'ambiance dans l'arène du Colisée, il y aura trois préliminaires, dont un qui mènera entre les cadets Billy Two Rivers contre Destroyer Turbo dans le deuxième War Eagle affrontera Luke Morrison, et les Irals d'ouverture ont été confiés à Sonny Howers et Richy Ferrara.

Le rendez-vous est pour le 9 janvier prochain et les amateurs sont invités à se procurer des billets aux guichets du Colisée ou à la tanguerie St-Foy, 309 route de l'Église, St-Foy. Cette soirée promet encore des sensations fortes et les amateurs seront comblés comme chaque soirée préparée par les Promotions Grand Prix par l'entremise du promoteur Dick Marshall.

(Annonce)

Flash... Flash... Flash...

- Jacques Richard a pratiqué au centre de Richard Nantais et de Jean Lamarre et c'est à cette position qu'il débute la saison. Les premiers joueurs embauchés avaient été l'arrêtoeur Bobby Wine et le receveur John Bateman, dont l'annonce fut faite hier, par Fanning.
- Brand qui aura 32 ans le 13 janvier, est l'un des plus petits joueurs dans le baseball à 5'8" et 164 livres. Mais il compense son statut physique par sa grandeur d'homme.
- Brand accorde beaucoup d'importance à la jeunesse. Il les entretient du danger de l'usage des narcotiques en particulier. Il est à l'emplacement des Expos durant la morte-saison, et la majorité des conférences qu'il accorde ont lieu dans les écoles secondaires du Québec et de l'Ontario, sur les narcotiques.
- Les Blues de St-Louis ont fait appel à Norm Dennis du Kansas City.
- Seals de la Californie ont assigné le cerbere Lyle Carter aux Clippers de Baltimore, tout en rappelant Gary Kurt et Pete Laframboise.
- Chuck Aranson, des Voyageurs, Wayne Rivers, du Springfield, et Tom Gilmore, du Tidewater, sont les seuls joueurs de l'Amérique à avoir marqué un but contre chaque club adverse.
- René Drolet, du Richmond, n'a plus que le cerbere du Baltimore à déjouer pour compléter le cycle.
- Shigeo Nagashima, 3e but, et Sadaharu Oh, 1er but, des Giants de Yamato, gagnent respectivement 45,600,000 yen et 42,600,000 yen par saison, soit \$148,000 et \$138,000 avant la dévaluation du dollar américain, soit un peu plus maintenant.
- Les Braves de Boston sont présentement sur la route, mais à leur retour au Garden le 11 janvier, ils auront l'occasion de battre le record de 21 parties consécutives sans défaite à domicile. Ils partagent présentement cette marque avec les Barons de Cleveland de 1937-38 et de 1947-48.
- On parle d'un échange entre les Giants de New York et les Raiders d'Oakland impliquant les quarts-arrière Fran Tarkenton et Daryle Lamonica.
- Peu importe quel est le club visiteur à Buffalo, on joue les deux hymnes nationaux avant chaque partie des 8-bres, parce que la moitié de l'assistance vient du côté canadien de la frontière.
- Les quatre nouveaux clubs de la ligue Américaine de hockey, Boston, Richmond, Cincinnati et Tidewater n'ont jamais été blancs à domicile. Quant aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, ils ont la même distinction depuis qu'ils évoluent au Forum de Halifax, soit une saison et demie avant le début du présent calendrier.

MIAMI BEACH — Après avoir été tenu à l'écart des courts de tennis pendant plusieurs jours, à cause de vents violents et de pluies torrentielles, les participants canadiens aux championnats juniors de tennis de l'"Orange Bowl" ont finalement commencé à jouer dans les épreuves juniors annuelles qui ont attiré plus de 700 participants de 40 nations.

Richard Legendre de Québec, l'actuel champion canadien junior, maintenant étudiant à la "Florida State University" de Tallahassee, a dignement représenté notre pays si l'on considère qu'il y a eu 173 entrées pour les épreuves simples-garçons (au-dessous de 18 ans).

Dans le match "simple" d'ouverture, Legendre a éliminé Roberto Pallares du Chili 6-1, 6-0, et dans la seconde série a remporté la victoire sur Jorge Faaron de Costa Rica 6-4, 6-0, avant d'être défait par Steve Yellin de Hollywood, Floride, 6-2, 6-3, dans la 3e série. Steve Wedderman d'Australie, classé 18e parmi un nombre considérable de participants, a défait John Turner de Toronto, Ont., 6-0, 6-0.

Plusieurs autres Canadiens, Montréalais pour la plupart ont participé aux épreuves simples-garçons (au-dessous de 18 ans) mais ont été défaits par des adversaires plus forts. Bunner Smith de Sarasota, Floride, a défait André Chesnay de Montréal 6-2, 7-5. Jim Whittion du Canada a remporté le set d'ouverture au compte de zéro seulement, pour ensuite être défait par Paul Lee Lum de Trinidad 0-6, 6-1, 6-3, tandis qu'il a fallu à Philippe Le Clous de Belgique trois sets, soit un total de 35 parties pour remporter la victoire 7-5, 1-6, 9-7, sur Jacques Bourbonnais de Montréal. Gabriel Rona de Montréal devait se mesurer à Michel Maurius du Pérou mais ne s'est pas présenté.

LE SKI avec *de Paine*

DEBUTANTS V



PATINAGE

Le patinage sur skis est assez facile pour la plupart des Canadiens à cause de sa ressemblance au patinage sur glace. Commencez en terrain plat ou presque. Poussez une jambe à fond tout comme vous le feriez sur un patin, et de cette jambe, transférez votre poids sur l'autre ski à l'angle, en lui imprimant une autre glissade. Répétez ces mouvements par poussées successives de votre poids d'une jambe à l'autre. Pareil patinage est relativement facile et constitue une bonne pratique pour celui qui commence. Il fait pratiquer les changements de direction, renforce les jambes et développe l'équilibre.

LES JAPONAIS REPOUSSENT LE COMPROMIS

SAPPORO (AFP) — "Nous n'avons pas l'intention d'organiser des épreuves de ski autres que celles des Jeux olympiques", a déclaré, jeudi, Tomoo Sato, secrétaire général du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Sapporo, en réponse aux propositions de Brundage.

"Je n'arrive pas à comprendre les intentions de Brundage, mais je pense personnellement qu'une telle proposition doit être rejetée", a précisé Sato.

Soulevant un problème matériel, Kunio Funazu, directeur du village olympique, a fait remarquer que si l'épreuve de ski devenait un championnat du monde, les skieurs seraient exclus du village olympique, en raison du règlement du Comité olympique international.

Yoshiro Ito, dirigeant de la Fédération internationale de ski a, de son côté, proposé "à la F.I.S. une réunion d'urgence, à Sapporo, le plus tôt possible".

On suspecte également l'amateurisme des as de la cavalerie anglaise

LONDRES (A.F.P.) — Le Comité international olympique a ordonné l'ouverture d'une enquête destinée à déterminer si quelques-uns des meilleurs cavaliers britanniques, tels David Broome, champion du monde, Harvey Smith, et Ann Moore sont en règle avec l'éthique de l'amateurisme.

Au cas où les conclusions de l'enquête seraient négatives, ils risqueraient d'être écartés des Jeux Olympiques de Munich pour lesquels ils constituent les meilleurs candidats de médaille pour la Grande-Bretagne.

Annonçant la nouvelle mercredi, à Londres, M. Sandy Duncanson, secrétaire du Comité olympique international, a précisé que c'était la première fois dans l'histoire du sport britannique qu'une telle enquête allait être ouverte.

Le problème dépasse en fait les cavaliers britanniques mais concerne d'une manière plus générale le statut des participants aux concours hippiques. Jusqu'à présent, ce statut n'avait pas été remis en cause par les instances olympiques, bien qu'il soit de notoriété publique que d'importants prix en argent sont remis aux lauréats des différentes compétitions.

Irrégularités

Selon le communiqué publié par M. Duncanson, "le Comité olympique internationale a attiré l'attention du comité britannique sur certaines irrégularités en regard des règles de l'amateurisme olympique qui auraient pu se produire au "horse show" de Londres, et lui a demandé un rapport complet sur ces allégations".

Récemment encore, le prince Philip, président de la Fédération équestre britannique, avait adressé une mise en garde pressante, en affirmant que "la fédération se devait d'établir une distinction entre ceux qui participent aux compétitions pour en vivre, et ceux qui le font pour s'amuser. Pour l'instant, nous ne pensons pas que nous y réussissions et si nous ne faisons pas cet effort, nous ne pourrions pas nous plaindre si certains sont exclus des Jeux Olympiques".

Les propos du prince Philip ne visaient sans doute pas sa fille, la princesse Anne, candidate possible pour les Jeux de Munich en concours complet.

Par contre, ironie du sort, Harvey Smith, qui a mis publiquement en doute les qualités équestres de la princesse, pourrait se trouver exclu de la sélection britannique.



Le comité des trophées de l'Association nationale des pistes de courses du Canada a fait connaître aujourd'hui les finalistes qui pourront s'acquerir les trois trophées pour 1971.

L'ANPCC, qui groupe aussi tous les membres des principales pistes de courses au pays, a inauguré, il y a cinq ans déjà, ce système de récompenses. Il y a trois catégories distinctes de mérite: une pour les coureurs sur le plat, une pour les courses sous harnais et la dernière appelée "Mérite spécial". Les gagnants pour 1971 recevront leurs trophées lors du grand banquet annuel qui aura lieu à Vancouver le 11 janvier. Ce banquet est la pièce de résistance de ce congrès des courses hippiques du ANPCC, édition 1972, qui commencera à l'hôtel Vancouver le 9 janvier.

En nomination pour les courses sur le plat, on retrouve la brillante pouliche Timber Music et le propriétaire, entraîneur et éleveur bien connu Art Stollery. Timber Music, entraîné par son propriétaire, R.W. "Bobby" Hall, de Vancouver, vient d'être nommé le "cheval de l'année en Colombie-Britannique". Quant à Stollery, un ingénieur de profession, il se lança dans le monde des courses avec seulement trois chevaux mais tous trois de grandes vedettes comme: Lau-

ries Dancer, Kennedy Road, et Gallant Glen.

Quant aux courses sous harnais, il y a deux mises en nomination: le conducteur Hervé Filion et l'excellent ambleur Super Wave. Filion, on le sait, vient de recevoir le "trophée Lou Marsh", décerné à l'athlète par excellence de l'année au Canada. Ce conducteur, natif de Angers au Québec, a brisé son propre record en 1971 pour le plus grand nombre de victoires en une saison, 543, et il a remporté en bourses la fantastique somme de \$1,752,194. De son côté, l'ambleur Super Wave a été nommé le cheval de l'année au Canada après avoir connu une brillante saison de 12 victoires en 26 départs pour des gains de \$214,081. Super Wave est la propriété du Dr George Boyce de London et il est entraîné par Jack Kopas.

Enfin, en ce qui concerne le trophée "Mérite spécial", il sera décerné lors du grand congrès annuel qui se tiendra la semaine prochaine à Vancouver.

Le comité des trophées de l'Association nationale des pistes de courses du Canada est composé de Albert Trotter (Montréal) président; Morris Taylor (Edmonton), Clary Fleming, Halifax, (Bunce Walker, Toronto) et Mary Peters, (Vancouver).



Diane Gates n'a pas perdu de temps à son arrivée au PEPS et elle a aussitôt décidé de se délier les muscles dans la piscine. Mike Gates, originaire de Pointe-Clair, a remporté une médaille d'argent dans les épreuves de natation des Jeux pan-américains à Cali, l'été dernier. Comme elle vient de s'inscrire à temps complet à l'université Laval, elle pourra faire partie de l'équipe de natation. Avec Gabor Csepregi, le club de natation peut compter sur deux athlètes de la trempe internationale. (Photo: l'Action-Québec)

Le pilote des Redskins obtient le premier choix

NEW YORK (PA) — George Allen, qui a soutenu que "de main était aujourd'hui" et l'a ensuite prouvé en conduisant les Redskins de Washington à leur meilleur bilan en 26 ans, a été choisi hier par La Presse Associée pilote de l'année dans la LNF.

Le pilote de 29 ans, qui s'est amené dans la capitale après avoir été congédié par les Rams de Los Angeles, a conduit les Redskins aux séries éliminatoires avec une fiche de 9-4-1. Il a récolté 33 votes sur 60.

Don Shula, qui a conduit les Dolphins de Miami au Super Bowl, et Ed Khayat, qui a transformé les Eagles de Philadelphie en club victorieux, ont partagé le 26 rang avec huit votes chacun.

Joe Mazur, de la Nouvelle-Angleterre, a récolté trois votes tandis que Bud Grant, du Minnesota, et Tommy Brothro, du Los Angeles, recevaient deux votes chacun.

Fiches

Allen a pris les rênes du Washington l'an dernier, une se-

maine après avoir été congédié par les Rams qu'il avait transformés de vaincus en vainqueurs en cinq ans. Washington n'avait connu que quatre saisons victorieuses depuis son dernier championnat en 1945.

Il a rebâti les Redskins pratiquement au complet, notamment aux dépens des Rams auxquels il a cédé cinq choix au repêchage.

Les Redskins ont commencé la saison avec cinq gains d'affilée, puis, après une léthargie à la mi-saison, ont livré une chaude lutte au Dallas dans la division Est de la Conférence nationale. San Francisco les a éliminés 24-20 en première ronde éliminatoire.

Shula, pilote de l'année en 1970 après être passé du Baltimore à Miami, a encore amélioré sa fiche en 1971 en conduisant les Dolphins au Super Bowl, après avoir éliminé Kansas city en surtemps et humilié Baltimore 21-0.

Khayat, instructeur défensif au début de la saison, a remplacé ensuite Jerry Williams et a conduit les Eagles à une fiche de 6-2-1 au cours de leurs neuf derniers matches.

Coquetel Sportif

KRANJZKA GORA, Yougoslavie (PA) — Jim Hunter, de Calgary, a été le meilleur Canadien avec une 14e place en 2:50.07 dans le slalom géant de la Coupe de Vitrac comptant pour la Coupe d'Europe, remporté par le Suisse Werner Mattle en 2:43.68, Mike Culver, de Montréal, s'est classé 22e sur 96 en 2:51.55, suivi de Paul Carson, de Don Mills, 26e en 2:52.41 et Russell Goodman, de Pointe-Clair, 41e en 2:57.23.

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa, de la LCF, ont vendu les droits de radiodiffusion de tous leurs matches pour les trois prochaines saisons à la station CJRC.

NEW YORK (PA) — Roberto Clemente, qui a couronné une brillante saison avec une moyenne de .414 en conduisant les Pirates de Pittsburgh à la victoire dans la Série mondiale 1971, a été choisi hier détenteur du trophée Babe Ruth accordé au meilleur joueur de la série.

DULUTH (PA) — Le lanceur John Hiller, du Detroit, attend la permission de son médecin pour effectuer un retour dans le baseball majeur. Le Torontois de 27 ans n'a pu jouer en 1971 en raison d'une légère crise cardiaque.

MORGES, Suisse (AFP) — Résultats extrêmement satisfaisants pour les hockeyeurs canadiens juniors de l'équipe de Rosemont de Montréal qui disputaient, mercredi soir, à Langnau en Suisse, la dernière rencontre de la tournée qu'ils effectuent en Europe depuis le 15 décembre dernier.

En effet, après leurs deux premiers matches joués dans la banlieue de Paris, ils ont remporté 4 victoires, concédé une défaite et obtenu un match nul. Voici les résultats:

20-12, à Viry-Chatillon, défaite 4-3, face à une sélection junior française.
22-12 à Reims: victoire 10-3 sur une sélection régionale junior.
25-12, à Grenoble: match nul 4-4 contre une sélection régionale junior.
27-12, à Avignon, victoire 10-3.

3 janvier, à Gap: victoire 7-3.
4 janvier, à Morges Suisse victoire 7-4 contre une sélection junior suisse.

La sélection de Rosemont quitte la Suisse vendredi, transitera par Paris et s'envolera à destination de Montréal le 9, où son arrivée est prévue dimanche après-midi.

PARIS (AFP) — M. Claude Collard a été élu, mercredi, président du Comité olympique français, en remplacement de M. Jean de Beaumont, démissionnaire.

Pointeurs L.A.H.

	B.	A.	Pts
Peters, Bos.	27	23	50
Harvey, Clev.	17	33	50
Caffery, Clev.	17	32	49
Blackburn, Prov.	14	32	46
Rivers, Spring.	28	16	44
Gagnon, N.-E.	13	31	44
Beaudin, Clev.	19	21	40
Roberts, Bos.	18	22	40
Ball, Cin.	12	28	40
Hoekstra, Spring.	8	32	40
Laframboise, Bal.	18	21	39
Labossière, Clev.	20	18	38
Tannabill, Bos.	11	26	37
Andrea, Cin.	10	27	37
Comeau, N.-E.	11	25	36
Mortson, Cin.	7	28	35
White, Prov.	16	16	32
Szura, Balt.	14	17	31
Carlin, Spring.	12	19	30
Arnason, N.-E.	17	12	29
Deadmarsh, Cin.	16	13	29
Menard, Balt.	15	14	29
Boyer, Hers.	10	19	29
Hardy, N.-E.	9	20	29



Des équipes de secours au service de la police

Tout récemment, 11 étudiants du Collège André Grasset de Montréal s'égarèrent dans les bois de St-Côme à quelque 35 milles au nord de Joliette. La Sûreté du Québec, appuyée par des motoneigistes, a réussi à ratisser la forêt pour enfin tirer les aventuriers d'un mauvais pas.

L'an dernier, lors d'une magistrale tempête de neige, un club de motoneigistes s'est ligué aux forces policières de St-Bruno en banlieue de Montréal. Ils les ont aidés à dépanner des automobilistes et leurs familles alors que leurs véhicules ne pouvaient plus ni avancer, ni reculer sur les routes et les autoroutes. Plusieurs des personnes tirées d'embaras étaient déjà incommodées par des émanations de monoxyde de carbone.

Plusieurs cas identiques ont eu lieu dans diverses municipalités du Québec. Il est heureux de constater que le motoneige rend des services incommensurables à notre société.

Puis il y a eu la tempête parmi toutes les tempêtes, celle du 4 mars dernier. Ce fut un événement historique. Les gens faisaient du lèche-vitrine en motoneige sur la rue Ste-Catherine. Les p'tits véhicules des neiges faisaient du taxi. Ils étaient partout, même sur le boulevard Métropolitain. Jamais la motoneige n'aura été autant appréciée du public en général que lors de cette mémorable fin de semaine.

Une aide sans rémunération

Bien sûr qu'il y a eu des motoneigistes qui ont profité de la situation pour arrondir exagérément leur pécule. Mais, en règle générale, les motoneigistes étaient heureux de pouvoir jouer les bons samaritains.

Les policiers faisaient leur patrouille en motoneige. Le transport des malades se faisait en motoneige. Plusieurs S.O.S. ont été lancés et entendus sur les ondes des stations radiophoniques et des postes de télévision. Le mot d'ordre alors, était "chapeau bas devant les motoneigistes".

Cette violence de l'hiver a amené bien d'autres motoneigistes à penser qu'il serait bon d'organiser dans leur patelin, des équipes de secours pour parer à toute éventualité de nouvelles sautes d'humeur de nos hivers canadiens.

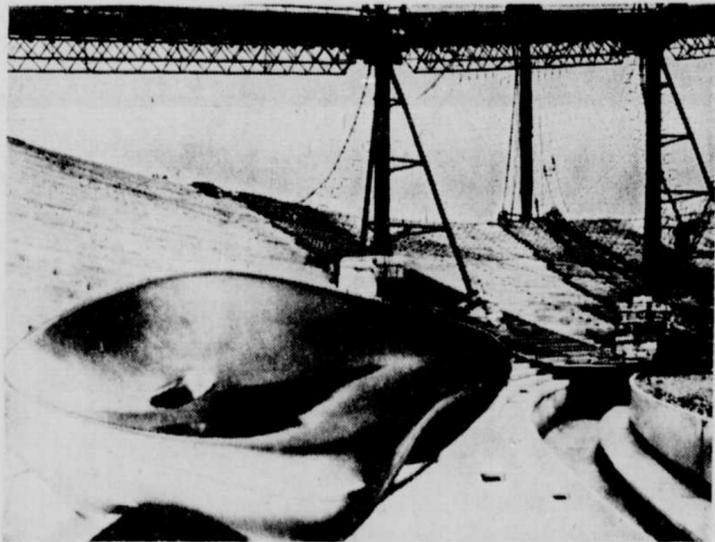
Personnellement, je crois qu'il serait merveilleux que le motoneigiste, désireux de rendre service, donne son nom au chef de police de sa municipalité. Ce motoneigiste devra cependant être prêt à collaborer bénévolement et à se soumettre aux directives des services de l'ordre.

L'invite donc les motoneigistes-qui ont le cœur sur la main, à remplir le coupon ci-dessous et à le faire parvenir, dans le plus bref délai, au bureau de la Sûreté du Québec, ou au poste de police le plus rapproché de leur localité. Le ou les services que vous serez appelés à rendre, au cours du prochain hiver, feront de vous un motoneigiste au cœur content.

FORMULE D'ASSISTANCE POLICIÈRE

Par la présente, je vous informe que je suis disposé à mettre ma personne et ma motoneige au service de la police durant tempêtes et cas d'urgence. Veuillez prendre note que j'offre mes services et mon véhicule bénévolement dans la mesure où je serai disponible.

NOM ÂGE.....
 ADRESSE
 VILLE TÉLÉPHONE.....
 REMARQUES



Chacun des 75,000 spectateurs du stade olympique de Munich pourra suivre les compétitions de la grande rencontre de 1972 confortablement assis dans ce siège parfaitement fonctionnel. Le matériau employé à cet effet est le "Durethan" des usines Bayer, matière plastique qui se caractérise par sa dureté superficielle, son élasticité et sa résistance à l'usure. Les sièges des stades et des terrains de sport doivent être très solides, car ils sont souvent malmenés par les spectateurs dechaînés. Le Durethan est en outre insensible aux intempéries; il résiste fort bien à la corrosion et il est d'un entretien facile. Le vernissage de la surface est inutile.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

chez Roger DeBlois INC. 936, RUE ST-JEAN (Carré d'Youville) TEL.: 522-2587

AVANT LES RENOVATIONS SUR NOS DEUX PLANCHERS

LOT DE VESTONS SPORT. Valeur de \$65.00 pour \$29.50

LOT DE COMPLETS Valeurs de \$125.00 pour \$49.50

LOT DE COMPLETS Valeurs de \$115.00 pour \$39.50

LOT DE PALETOTS D'HIVER Valeur \$115.00 pour \$19.50 à \$39.50

LOT DE COMPLETS Val. de \$130 à \$160 pour \$69.50 à \$99.50

LOT DE PALETOTS DE CUIR Val. de \$125.00 à \$139.50 pour \$69.50

LOT DE CHAPEAUX "Stetson" et "Biltmore" Val. de \$8.95 à \$20.00 pour \$4.99 et \$7.99

LOT DE CHEMISES Valeur de \$6.00 à \$9.00 pour .99

LOT DE MERCERIE comprenant: PANTALONS SPORT, PANTALONS DE SKI, CAGOULES, CHANDAILS, CHEMISES SPORT, CRAVATES, ETC. 20% à 80% d'escompte

Valeurs de \$8.50 à \$13.00 pour \$3.49 et \$5.99

TOUTE VENTE FINALE PAS D'ÉCHANGE

Carte acceptée

936, RUE ST-JEAN - CARRE D'YOUVILLE - 522-2587

Toronto

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles se sont hissées à leur meilleur niveau en plus de huit mois tandis que tous les principaux secteurs fermaient avec des hausses substantielles sur un marché actif, mercredi, à la Bourse de Toronto.

C'était la quatrième séance consecutive gagnée par des avancées générales.

L'indice des valeurs industrielles a grimpé de 3,06, sa plus forte avance de la nouvelle année, à 187,36, un sommet depuis le 21 avril 1971. Les valeurs aurifères ont avancé de 3,61 à 153,33, les métaux non ferreux ont gagné 6,1 à 81,12 et les pétroles de l'Ouest 4,42 à 224,16.

Plusieurs investisseurs ont mis fin à leur attente prudente après une faible ronde de prises de bénéfices au début de la semaine, a souligné un analyste du marché. "La confiance vient en bonne partie des perspectives encourageantes de l'économie pour 1972," a noté un autre observateur.

Le volume des échanges a été de 3,02 millions d'actions d'une valeur de \$29,1 millions, au regard de 1,82 millions d'actions d'une valeur de \$15,3 millions mardi.

Une bonne part de l'activité a été concentrée dans le secteur des pétroles de l'Ouest. Plusieurs importantes compagnies d'exploration ont maintenant leurs programmes d'hiver en pleine opération et, notent les observateurs, les investisseurs commencent à afficher une attitude sélective dans ce secteur du marché.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

International Utilities a avancé de 1-7/8 à \$53 3-8, Great West Life de 1-3/4 à \$46, Toronto Star B de 1-3/4 à \$32 1-4 et Hollinger de 3-4 à \$38 1-4.

Imperial Oil a gagné 1-8 à \$13 1-4, Convex Explorations de 75 cents à \$8-25, Federal Grain 1-8 à \$7 3-4, Hudson's Bay Oil and Gas 3-8 à \$44 3-8 et IBM 3 à \$340.

Denison a reculé de 1-4 à \$27 1-4, Inland Gas de 1-2 à \$12 1-2, Leigh Instruments de 1-8 à \$6 1-8, Oshawa A de 1-4 à \$12 et Vulcan de 3-8 à \$9.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including C. Roca, C. B. Roca, C. B. Roca, etc.

Par les Presses Canadiennes TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Table of stock prices for active industrial stocks in Toronto, including Alcan, BHP, etc.

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Table of stock prices for various companies in Toronto, including BHP, Alcan, etc.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

International Utilities a avancé de 1-7/8 à \$53 3-8, Great West Life de 1-3/4 à \$46, Toronto Star B de 1-3/4 à \$32 1-4 et Hollinger de 3-4 à \$38 1-4.

Imperial Oil a gagné 1-8 à \$13 1-4, Convex Explorations de 75 cents à \$8-25, Federal Grain 1-8 à \$7 3-4, Hudson's Bay Oil and Gas 3-8 à \$44 3-8 et IBM 3 à \$340.

Denison a reculé de 1-4 à \$27 1-4, Inland Gas de 1-2 à \$12 1-2, Leigh Instruments de 1-8 à \$6 1-8, Oshawa A de 1-4 à \$12 et Vulcan de 3-8 à \$9.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including C. Roca, C. B. Roca, etc.

Par les Presses Canadiennes TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Table of stock prices for active industrial stocks in Toronto, including Alcan, BHP, etc.

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Table of stock prices for various companies in Toronto, including BHP, Alcan, etc.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

International Utilities a avancé de 1-7/8 à \$53 3-8, Great West Life de 1-3/4 à \$46, Toronto Star B de 1-3/4 à \$32 1-4 et Hollinger de 3-4 à \$38 1-4.

Imperial Oil a gagné 1-8 à \$13 1-4, Convex Explorations de 75 cents à \$8-25, Federal Grain 1-8 à \$7 3-4, Hudson's Bay Oil and Gas 3-8 à \$44 3-8 et IBM 3 à \$340.

Denison a reculé de 1-4 à \$27 1-4, Inland Gas de 1-2 à \$12 1-2, Leigh Instruments de 1-8 à \$6 1-8, Oshawa A de 1-4 à \$12 et Vulcan de 3-8 à \$9.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including C. Roca, C. B. Roca, etc.

Par les Presses Canadiennes TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Table of stock prices for active industrial stocks in Toronto, including Alcan, BHP, etc.

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Table of stock prices for various companies in Toronto, including BHP, Alcan, etc.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

International Utilities a avancé de 1-7/8 à \$53 3-8, Great West Life de 1-3/4 à \$46, Toronto Star B de 1-3/4 à \$32 1-4 et Hollinger de 3-4 à \$38 1-4.

Imperial Oil a gagné 1-8 à \$13 1-4, Convex Explorations de 75 cents à \$8-25, Federal Grain 1-8 à \$7 3-4, Hudson's Bay Oil and Gas 3-8 à \$44 3-8 et IBM 3 à \$340.

Denison a reculé de 1-4 à \$27 1-4, Inland Gas de 1-2 à \$12 1-2, Leigh Instruments de 1-8 à \$6 1-8, Oshawa A de 1-4 à \$12 et Vulcan de 3-8 à \$9.

Montréal

MONTRÉAL (PC) — L'atmosphère de confiance qui prévalait sur les autres places nord-américaines s'est manifestée à la Bourse de Montréal, où les prix ont monté dans tous les secteurs, mercredi, sur un marché actif, mais un peu plus flotté léger, mais un peu plus flotté léger.

Sur la base des indices, les banques ont dominé le mouvement de hausse en grimpant de 4,36 à \$235,66; les valeurs industrielles ont gagné 3,83 à 193,29, les papeteries ont avancé de 1,66 à 84,13 et les services publics ont monté de 1,61 à 159,10.

L'indice combiné pour 85 stocks a grimpé de 3,49 à 191,47, dépassant son sommet de 1971 qui était de 188,51.

A la Bourse canadienne, Norman Mines était stationnaire à 80 cents sur 39,500 actions transférées.

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Table of stock prices for active industrial stocks in Montreal, including Alcan, BHP, etc.

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Table of stock prices for various companies in Montreal, including BHP, Alcan, etc.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

A la Bourse canadienne, Norman Mines était stationnaire à 80 cents sur 39,500 actions transférées.

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Table of stock prices for active industrial stocks in Montreal, including Alcan, BHP, etc.

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Table of stock prices for various companies in Montreal, including BHP, Alcan, etc.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

A la Bourse canadienne, Norman Mines était stationnaire à 80 cents sur 39,500 actions transférées.

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Table of stock prices for active industrial stocks in Montreal, including Alcan, BHP, etc.

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Table of stock prices for various companies in Montreal, including BHP, Alcan, etc.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

New-York

NEW YORK (AFP) — La tendance a été très ferme à Wall Street mercredi et l'indice des industrielles a clôturé au-dessus du palier des 900 pour la première fois depuis le 7 octobre dernier.

L'augmentation du crédit à la consommation en novembre, annonce la veille par la réserve fédérale, et la baisse des taux d'intérêt ont stimulés la demande qui s'est montrée très active. Les cours ont clôturé pratiquement à leur meilleur niveau de la journée.

Les automobiles ont été particulièrement fermes, General Motors et Chrysler gagnant plus de \$1 tandis que Ford progressait de plus de \$2. On a également noté la fermeté des transports aériens, des pétroles, des tabacs, et des sociétés chimiques, compagnies unifiées par lesquelles TWA, United Air-

linies, la Standard du New Jersey, Atlantic Richfield, United Steel et Bethlehem se sont mis en évidence.

Chemicals, United Aircraft, McDonnell Douglas, Sears, Westinghouse, RCA, et Litton ont gagné \$1 et plus parmi les chimiques, les aéroparticules, les grands magasins et les électroniques.

Les cuprifères, les pharmaceutiques, les ordinateurs et les pneumatiques ont été soutenus mais les constructions et les matériaux de construction se sont copiés par endroits.

Par les Presses Canadiennes TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 468 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-1/2 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

International Utilities a avancé de 1-7/8 à \$53 3-8, Great West Life de 1-3/4 à \$46, Toronto Star B de 1-3/4 à \$32 1-4 et Hollinger de 3-4 à \$38 1-4.

Imperial Oil a gagné 1-8 à \$13 1-4, Convex Explorations de 75 cents à \$8-25, Federal Grain 1-8 à \$7 3-4, Hudson's Bay Oil and Gas 3-8 à \$44 3-8 et IBM 3 à \$340.

Denison a reculé de 1-4 à \$27 1-4, Inland Gas de 1-2 à \$12 1-2, Leigh Instruments de 1-8 à \$6 1-8, Oshawa A de 1-4 à \$12 et Vulcan de 3-8 à \$9.

Par les Presses Canadiennes TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

TITRES ventes haut bas ferm. ch. Alcan 2000 14 14 14

Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table of industrial stock prices including titles, sales, and various company shares like Alcan, Bell, and others.

MINES ET PETROLES

Table of mining and petroleum stock prices including titles, sales, and shares like Barrick, Canadian Occidental, and others.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AMR-72-10012 pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal mardi le 25 janvier 1972

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE DE CAMIONNETTES, TYPE "PICK-UP" ET WAGONNETTE, 4 ROUES MOTRICES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Bureau No 809 Direction des Contrats HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Que. Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS (\$8,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 22 décembre 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AMR-72-10011 pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal mardi le 25 janvier 1972

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE DE CAMIONNETTES, TYPE FOURGONNETTE-VANNE, ET TYPE FOURGONNETTE VITRÉE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Que. Canada

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 27 décembre 1971.

Table of stock prices for various companies like Dauphin, Dumont, Dynaco, etc.

Table of stock prices for various companies like Alcan, Bell, and others.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCH-72-10015 pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal mardi le 25 janvier 1972

Manicouagan 3.

FOURNITURE DE TROIS (3) COMPRESSEURS D'AIR SEMI-MOBILE D'UN DEBIT DE 1000/1200 P.C.M.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Que. Canada

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 27 décembre 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCH-72-10022 pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal mardi le 25 janvier 1972

Manicouagan 3

FOURNITURE DE TRACTEURS SUR CHENILLES, TYPE EXTRA LOURD, DE PUISSANCE MINIMUM 385 C.V.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Que. Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 27 décembre 1971.

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE



Le président de la Banque d'expansion industrielle, M. Louis Rasminsky, annonce que M. Lucien Viau prend sa retraite, après 26 ans au service de la Banque. M. J.E. Nordin succédera à M. Viau comme directeur général adjoint de la région du Québec, à Montréal. On annonce également la nomination de M. Yves Milette comme successeur de M. Nordin au poste de contrôleur, région du Québec.

Seulement six mois après la fondation de la Banque, soit en mai 1965, M. Viau est entré à la BEI et depuis lors, a rempli divers postes administratifs à Montréal. En août 1966, le bureau régional du Québec fut établi et M. Viau fut nommé directeur général adjoint de cette région, poste qu'il a détenu jusqu'à son départ.

Quant à M. Nordin, il est entré à la BEI en 1963. Dix ans plus tard, il devenait directeur de la succursale de Montréal. En 1966, on le nomma contrôleur de la région de Québec et il a rempli cette fonction jusqu'à sa récente nomination.

Enfin, M. Milette a commencé à la BEI en 1960 et a été tour à tour directeur des succursales de Trois-Rivières et de Québec. Depuis un an et demi, il dirigeait la succursale de Montréal (Nord).

Marché de l'or Américaine

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait \$44.42 l'once aujourd'hui sur le marché européen de l'or, comparativement à \$44.35 mardi.

Le marché des obligations

Convertibles Off. Dem. Alta Gas 7 1/2 100 132.00 TC Pl. 5 1/2 100 93.00 93.00

Valuers industrielles hors-liste

Table of industrial valuers including AGT Data, Alcan Life, Astral, etc.

Tendance à Londres

LONDRES (Reuter) — Les cours se sont raffermis aujourd'hui à la Bourse de Londres où l'allure était toutefois calme.

Les titres canadiens ont fait preuve de fermeté. Alcan a fait un bond de 50 pence à 94.5. Hiram Walker, Brascan, Canadian Pacific, Algoma, Massey-Ferguson et Price Bros, ont gagné du terrain. Parmi les pétroliers, Bow Valley battait la marche des titres à la hausse. Parmi les banques, Nova Scotia et Royale étaient en tête de lice avec un gain de 3-8 chacune.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient modérés, la demande inégale et les prix légèrement à la baisse sur le marché des bestiaux de Montréal, mercredi.

Bovillons de choix 37-37.50; bons 33-34.50; moyens 31.25-34.25; communs 24-31.25. Génisses de choix 23.75-29.75; bonnes 26.75-28.50; moyennes 25.75-28.25; communes 22-24. Vaches de bonne qualité 23-75-26.50; moyennes 22.25-24.75; communes 20.25-23.25; vaches destinées à la charcuterie et à la mise en conserve 12-20.75. Taureaux de bonne qualité 26-29.50; communs et moyens 24.25-26.50. Veaux de bonne qualité 44-50.54; moyens 38.50-44.50; communs 22-40.

Les arrivages des porcs, moutons et agneaux étaient trop peu nombreux pour établir des cotes.

Le cours des devises étrangères

Table of foreign exchange rates for Australia, Austria, Belgium, etc.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones indices including Inds., Trans., Util., S&P 500, etc.

Cours des Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 30 à 31 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 29 1-2 à 30, pour nourrissage, 28 à 29.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 25 1-2 à 26 1-2 la livre, poudre de lait, 6 à 6 1-2.

Prix des oeufs, prix minima des grossistes avec détaillants en boîtes d'une douzaine: 1-extra gros 49 1-2; A-gros 47 1-2; A-moyens 45 1-2; A-petits 34 1-2.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros 47; A-gros 45; A-moyens 43; A-petits 32; A-peu-ve 24.

Pommes de terre: 90 à \$1.00 les 50 lbs; 55 à 28 les 10 lbs; LP, E., \$2.00 à \$2.25 les 75 lbs; \$1.55 à \$1.65 les 50 lbs., 40 à 42 les 10 lbs.; Nouveaux Brunswick, \$1.10 à \$1.30 les 50 lbs; 32 à 33 les 10 lbs.

Marché des céréales

WINNIPEG (PC) — Le colza était en hausse pour les récoltes futures à la suite d'une offre très réduite et d'une demande plutôt forte, à la Bourse aux céréales de Winnipeg, mercredi.

Le lin a fait une remontée après avoir été en baisse pendant la séance, le seigle s'est bien vendu, tandis que l'avoine et l'orge demeurent stables.

Le volume des transactions a été de 1,110,000 boisseaux de lin, 135,000 de seigle, et 2,989,000 de colza, ainsi que 379,000 boisseaux de blé à la Grande-Bretagne.

Fonds mutuels

Table of mutual funds including Aero Fd, A.G.F. Special, Canadian Growth, etc.

APPEL D'OFFRES

Le Foyer de Lotbinière inc. devant faire installer un réseau de canalisation incendie à l'intérieur du foyer "Le RIVERAIN"; lance un appel d'offre à l'auto. Fourrière, Ltée.

Les soumissions seront basées sur les items spécifiés sur les plans et devra être présentée par BOUTHILLETTE, PARIZEAU & SUZES Ltée. et acceptée par le propriétaire. Ces plans et devis seront disponibles au bureau de Lotbinière, 1251, rue St-Jacques, Québec, P.Q.

Chaque soumission devra être scellée et porter sur enveloppe le mot "SOUSSION PUBLIC" et "INSTALLATION INCENDIE au foyer de Lotbinière, 1251, rue St-Jacques, Québec, P.Q."

Le soumissionnaire doit déposer avec sa soumission un chèque personnel certifié par une banque à charte fait payable à l'ordre du Foyer de Lotbinière Inc., au montant de 10% de sa soumission. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

L'installation devra retourner les plans et devis avec sa soumission.

Le soumissionnaire qui obtiendra un contrat de propriétaire devra laisser son chèque certifié en garantie d'exécution de contrat.

Toutes taxes fédérales et provinciales devront être comprises dans les prix.

Les frais de transport des marchandises seront à la charge du contractant. Le contrat F.O.B., St-Jacques de Lotbinière, 1251, rue St-Jacques, Québec, P.Q.

Le propriétaire ne s'engage pas à donner le contrat le jour même de l'ouverture des soumissions. Le contrat sera remis au soumissionnaire choisi refuser le contrat d'acquisition des immeubles.

Pour être valablement reçus, les soumissions doivent se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la C.T.U.Q. à son bureau, 1500 rue Principale, Québec, P.Q., plus tard à douze heures (12 h. 00), heure officielle de Québec, le 18 janvier 1972 qui sera suivi l'heure d'ouverture des soumissions. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'accorde aucune obligation envers les soumissionnaires. Québec, le 4 janvier 1972.

Jean-Yves Blanchet Secrétaire-général

Cours de la monnaie

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien était à la baisse de 1-64 hier et s'élevait 99 1-2 en mardi. L'angle valait 224.44 comparativement à 223.60 la veille.

MONTREAL — (P.C.) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le napoléon

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait 63.90 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français. Au regard de 82.56 mardi, l'angle valait 224.44 comparativement à 223.60 la veille.

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES

La Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec demande des offres pour la vente de biens immobiliers situés à Notre-Dame des Laurentides et au Lac St-Charles.

1 — DESCRIPTION ET SITUATION a) Garage et terrain à Notre-Dame des Laurentides

Un certain terrain sis et situé en front de la rue Notre-Dame en la municipalité de Notre-Dame des Laurentides, connu et désigné comme étant subdivision n° du lot originaires 40 et un (40-1) du cadastre officiel de la Paroisse de Charlevoix, division d'emplacement de Québec, tel que légué de droit sur un plan de subdivision préparé par M. Maurice Ouellet, arpenteur géomètre, en date du 4 septembre 1948.

Le terrain couvre une superficie de 37,500 pieds carrés et est borné comme suit: au Nord-Ouest par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques; au Nord-Est par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques; au Sud-Est par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques; au Sud-Ouest par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques.

Ces immeubles appartiennent autrefois à la Cie d'Autobus Charlevoix, Ltée.

b) Garage et terrain au Lac St-Charles

Un emplacement faisant partie du lot mille trois cent soixante-et-onze (1371) du cadastre de St-Amable, connu et désigné comme étant subdivision n° du lot originaires 40 et un (40-1) du cadastre officiel de la Paroisse de Charlevoix, division d'emplacement de Québec, tel que légué de droit sur un plan de subdivision préparé par M. Maurice Ouellet, arpenteur géomètre, en date du 4 septembre 1948.

Le terrain couvre une superficie de 37,500 pieds carrés et est borné comme suit: au Nord-Ouest par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques; au Nord-Est par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques; au Sud-Est par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques; au Sud-Ouest par la rue St-Charles et par la rue St-Jacques.

Ces immeubles appartiennent autrefois à la Cie d'Autobus Charlevoix, Ltée.

2 — VISITE DES LIEUX Lesdits immeubles pourront être visités à l'auto. Fourrière, Ltée. à l'adresse suivante: (heure de Québec):

a) à Notre-Dame des Laurentides: de 10 h. 00 à 12 h. 00, le 7 janvier 1972.

b) au Lac St-Charles: de 14 h. 00 à 16 h. 00, le 7 janvier 1972.

Un employé de la C.T.U.Q. sera sur les lieux à ces heures.

3 — CONDITIONS GENERALES a) Dépot

Les soumissionnaires doivent accompagner leur offre d'un chèque visé à l'ordre de la Commission, tiré sur une banque canadienne et d'un montant correspondant à dix pourcent (10%) du montant de la soumission.

Ce dépôt sera remis aussitôt après l'ouverture du contrat aux soumissionnaires dont les offres auront été retenues.

Ce dépôt sera confisqué si le soumissionnaire choisi refuse le contrat d'acquisition des immeubles.

b) Ouverture des soumissions Pour être valablement reçus, les soumissions doivent se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la C.T.U.Q. à son bureau, 1500 rue Principale, Québec, P.Q., plus tard à douze heures (12 h. 00), heure officielle de Québec, le 18 janvier 1972 qui sera suivi l'heure d'ouverture des soumissions. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'accorde aucune obligation envers les soumissionnaires. Québec, le 4 janvier 1972.

Jean-Yves Blanchet Secrétaire-général

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale de Tilly, dûment autorisé à cette fin par une résolution des commissaires en date du 22 novembre, 1971, que des soumissions publiques sont par les présentes demandées pour la fourniture du matériel des options suivantes:

- Soudure & Tôlerie
Mécanique-Ajustage
Meubles d'Atelier
Laboratoire-Chimie
Sciences Physiques
Machines de Bureau
Appareil Electro-ménager
Service d'Appareils Electroniques
Outillage portatif
élect./pneumatique
Initiation à la technologie
Sciences Familiales (Couture)
Laboratoire-Physique
Laboratoire-Biologie
Esthétique-Soins du visage
Outillage & Ameublement d'Atelier
Menuiserie

Sur réception d'un chèque au montant de dix dollars (\$10.00) non remboursable, toute personne intéressée pourra obtenir les détails complets, ainsi que les conditions établies, au bureau du directeur des achats, M. Lionel Bellefeuille, 1100, Lavergne, Ste-Foy, Québec 10e, jusqu'à quatre heures p.m., le 27 janvier, 1972, sous enveloppe scellée portant la mention "SOUSSION"; elles seront ouvertes à 5.00 heures p.m., le même jour.

EN LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY NE S'ENGAGE A ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMMISSIONS; ELLE SE RESERVE EGALEMENT LE DROIT D'ACCORDER DES PARTIES DE CONTRATS, SI ELLE LE JUGE A PROPOS

Donné à Ste-Foy, ce 22e jour de décembre, 1971.

J. SAUVAGEAU, c.a. Secrétaire-trésorier

JS/ml

Index Rubriques des annonces classées

Table of categories: FINANCE (100), SERVICES (200), LOGIS (300), DIVERS (400), EMPLOIS (500), AFFAIRES COMMERCIALES - INDUSTRIELLES (600), VEHICULES MOTEURS (700)

Table of categories: ANNONCES ORDINAIRES (100), ANNONCES A LA LIGNE AGATE (18¢ la ligne), ANNONCES CLASSÉES (200), LOGIS (300)

329 Logements à louer Ville Vanier 1 1/2 A 5 1/2 (PIECES) Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel) Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2-4 1/2-5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617

337 Logements à louer (Charlebourg) St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée lavue-sèche, \$110.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy) 5 pièces chauffées, situés au 722 Myrand, Ste-Foy, tél.: 681-3467

340 Logements à louer (Banlieues) Place Oriens, Beaufort, 4 pièces, un mois gratuit, chauffé, eau chaude, entrée lavue-sèche, tél.: 527-5917

341 Logements meublés à louer Courville LOGEMENTS NEUFS Modernes, 2 1/2 meublés, 3 et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Tél.: 828-2172

344 Logement à louer 3 1/2 pièces, meublé sur demande, chauffé, éclairé, eau chaude, tapis mur à mur, tél.: 527-5428

459 Meubles Ménage complet neuf au prix du gros. Magasin de banlieue administration réduite au maximum, prix mini. Vente en bloc seulement. Aucun comptant, 36 mois pour payer, tél.: 626-1108

VENTE D'ENTREPOT SOLDE MANUFACTURIER CROTEAU, LTEE, MEUBLES 175, ST-JOSEPH EST ACHAT, ECHANGE - 525-8155 1-28156 15-12 (24 fs) 459

VENTE DE JANVIER HENRI TURCOTTE LTEE RABAIS général sur tout le stock en magasin, de meubles, et appareils ménagers neufs, beau choix de mobiliers de chambres, mobiliers vivants, divans, fauteuils de repos, mobiliers de cuisine et de dinette, lits Continental, matelas à ressorts, lampes de table et de chevet, cuisinières électriques, pour courants 110 ou 220, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses et sècheuses automatiques, lessiveuses-essoreuses, lave-vaisselle, radios stéréos, télévisions en noir et blanc et en couleur. Invitation spéciale aux futurs clients, jusqu'à 36 mois pour payer, si votre salaire. Pour informations, 663-7485, Québec. 1-28092 22-12 (24 fs) 459

Ménage neuf 1971 Espagnol Avant servi pour maison modèle, ces meubles sont neufs, et garantis, comprenant un poêle de luxe, 30 pouces, au tomajou, 1971, un réfrigérateur, 2 portes 9 pieds, 15 pieds, cuisinière automatique 1971, un set de salon Espagnol, 4 places, Airtoam capotone, 2 marceaux, table de centre 54 pouces, un set de cuisine 5 marceaux Espagnol en bois noyer, un pot à fleurs, une lampe de table en velours Espagnol, un set de chambre et un matelas, valeur \$260, un set de cuisine 5 marceaux Espagnol en bois noyer, un pot à fleurs, une lampe de table en velours Espagnol, un set de chambre et un matelas, valeur \$260, un set de cuisine 5 marceaux Espagnol en bois noyer, un pot à fleurs, une lampe de table en velours Espagnol, un set de chambre et un matelas, valeur \$260

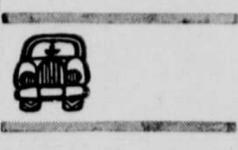
340 Logements à louer (Banlieues) Place Oriens, Beaufort, 4 pièces, un mois gratuit, chauffé, eau chaude, entrée lavue-sèche, tél.: 527-5917

341 Logements meublés à louer Courville LOGEMENTS NEUFS Modernes, 2 1/2 meublés, 3 et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Tél.: 828-2172

AMEUBLEMENT DECORATION DE LA CHAIXE DU CHOIX DES PRIX Facilités de paiement G.J. Lemieux 15, RUE ST-LOUIS, LEVIS TEL.: 837-8821 60 ans d'expérience pour mieux vous servir

555 Médecins DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 St-Joseph, Tél.: 534-4061

590 Service domestique Ménagère demandée pour 1 couple, pas d'enfant. Références exigées, congés les mercredis et dimanches, Chambre et salle de bain privées, TV et radio. Pour entrevue appeler entre 9 h. A.M. et 1 h., 5 h. P.M. et 9 h. Tél.: 523-0968 3-29366 5-1 (4 fs) 590



VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconstruits, assortiment complet d'ailes et hood, récents modèles. Edgar Croteau, 335 rue des Sablés, 524-7791. 1-28153 16-12 (24 fs) 705

711 Autos à vendre Alouette Autos Inc. Place St-Joseph, 332, avenue St-Sacrement, Québec, Tél.: 683-2967 1-28260 28-12 (24 fs) 711

Godbout Autos Enr. MAZDA Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point, Lévis, Tél.: 837-9271 1-28059 10-12 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN 1969 Volkswagen automatique, 1969, Viva, 1968 Volkswagen, 1967 Firebird 6 cylindres, automatique Cam en tête, spécial, 1962 Volvo "544" en parfait état. Aussi plusieurs autres modèles de 1967 à 1970. 1385, Dorchester Nord, Tél.: 522-2792. 1-28058 9-12 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE Gosselin inc. 185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525 1-28040 8-12 (24 fs) 711

TURMEL AUTOMOBILES 1970 Volvo 142-GT, 1969 Volvo 142-S, 1968 Volvo 122-S, 1969 Plymouth Belvedere, 8 cylindre, 1968 Cortina "1600", 1966 Volvo 122-S à prix spécial, 1962 Volvo "544" en parfait état. Aussi plusieurs autres modèles de 1967 à 1970. 1385, Dorchester Nord, Tél.: 522-2792. 1-28058 9-12 (24 fs) 711

780 Motos-neige Ski doo Elan 1971. Prix à discuter, tél.: 822-2810. 3-28365 5-1 (3 fs) 780

SKI-WHIZ, CHASSE-NEIGE De marque Messy Ferguson, pièces accessoires, réparation, service, 309 de la Colline, Loretteville, 842-2052. 1-28350 4-1 (24 fs) 780

Autos neige Harley Davidson VENTE-SERVICE, pièces, réparations générales. Distributeur Auclair Automobiles, 200 Boul. Hamel, Ville Vanier, Tél.: 681-8022. 1-28269 29-12 (24 fs) 780

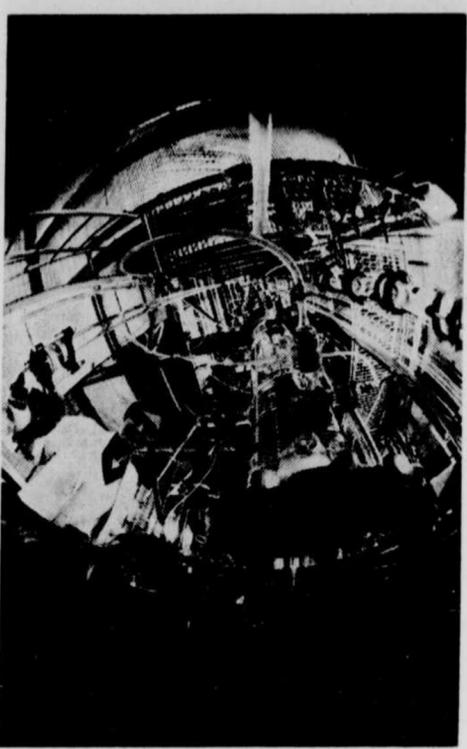
YAMAHA ET BOA-SKI DEPOSITAIRE garage André Bélanger, 3367 boul. Hamel, les Saules, 527-0749. Vente, service, réparation, service de pièces. 1-28039 8-12 (24 fs) 780

785 Service d'autos VOLKSWAGEN VENTE, réparation, service, nuit. Jos Lahoud Automobiles 34 Dorchester 529-9051. 1-28155 17-12 (24 fs) 785

Le peuple américain : le plus bavard WASHINGTON (AFP) — Le peuple américain est le plus bavard de la terre, du moins au téléphone. C'est ce que révèlent les statistiques mondiales du téléphone au 1er janvier 1971, qui placent les Etats-Unis en tête avec une moyenne de plus de deux communications par jour et par personne. Viennent ensuite les Canadiens avec 739 communications par personne et par an, les Suédois avec un peu moins de 700 communications et l'Islande avec un peu moins de 600. Les autres pays suivent assez loin, avec, pour les mieux placés, une communication par personne et par jour, ce qui est le cas du Japon, du Danemark et de la Suisse.

En ce qui concerne la densité de l'équipement téléphonique, les statistiques de l'American Telephone and Telegraph Co (ATT) placent les Etats-Unis à nouveau en tête avec plus de 120 millions de téléphones, soit un appareil pour 1,7 personne, à égalité avec la Suède, 4,6 millions d'appareils. Viennent ensuite, parmi les grands pays, le Canada 9,7 millions, soit un pour 2,2 personnes, le Japon, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest avec un appareil pour quatre personnes, l'Italie un pour cinq et la France, un pour six.

Le nombre de téléphones dans le monde atteignait 272,7 millions au début de l'année 1971, soit une augmentation annuelle de 6,9 pour cent comparable à celles des 10 dernières années.



Un institut technique ultra-moderne

Cette colonne de laboratoire a été photographiée par un objectif de type "fish eye". Elle fait partie des installations de l'Institut de chimie technologique de l'Université technique de Berlin-Ouest et elle sert à étudier les réactions de phase liquide des gaz. Le verre spécial de tout l'appareillage est à base de silicate de bore, ce qui le rend capable de résister à la chaleur, aux brusques changements de température et aux attaques chimiques.

L'année 1972 commence dans un calme relatif

PARIS (AFP) — Pour les vingt principaux pays industrialisés du monde occidental, l'année 1972 commence assez bien, dans le calme relatif qui suit la tempête monétaire déclenchée en plein été dernier. Mais elle pourrait se terminer plus mal, selon les observateurs qui se risquent à jouer les "chevaliers à la triste figure".

La grande peur d'une guerre économique et commerciale qui aurait provoqué une récession généralisée a été apaisée après la conclusion d'un "armistice monétaire", le 18 décembre à Washington. Aussi les chefs d'entreprises des divers pays peuvent-ils établir leurs programmes d'activité avec moins d'incertitudes, en tablant sur les prévisions faites par les services gouvernementaux et les sociétés spécialisées.

Ces études s'accordent à peu de choses près pour prévoir la poursuite de la croissance économique dans ces vingt pays, mais dans des conditions sensiblement différentes de celles de l'an dernier. Ce sont les Etats-Unis — les grands vainqueurs de la bataille des monnaies, puisque le dollar se trouve en fait dévalué par rapport aux devises de leurs principaux partenaires qui devraient jouer un rôle d'entraînement, avec un taux de croissance d'environ 5,5 pour cent en valeur réelle.

Par contre, le Japon et les pays européens — sauf la Grande-Bretagne — devraient connaître une expansion moins rapide que l'an dernier. En Europe, l'Allemagne fédérale doit être la plus affectée avec un taux de croissance de 1 pour cent seulement en volume et un taux d'inflation relativement fort près de 5 pour cent de hausse des prix tandis que la France garderait la tête des pays européens pour l'expansion, avec un taux légèrement supérieur à 3 pour cent en volume au lieu de 5,6 pour cent en 1971 et une hausse des prix qui serait ramenée de 6 pour cent aux environs de 4 pour cent.

Hypothèses fragiles Mais toutes ces prévisions, déjà peu favorables pour l'Europe, puisqu'elles impliquent une certaine aggravation de chômage principalement en Allemagne, reposent sur des hypothèses encore fragiles. L'une de ces hypothèses est le retour à l'équilibre de la balance des paiements et la maîtrise de l'inflation aux Etats-Unis, où la hausse des prix devrait être ramenée au-dessous de 3,5 pour cent. Or, aucune mesure d'assainissement intérieur n'est envisagée pour accompagner la dévaluation de fait du dollar. Au contraire, le président Nixon laisse prévoir la prochaine levée de la réglementation des prix et des salaires, sans doute en attendant le congrès pour les élections présidentielles de novembre. En outre, les tensions inflationnistes risquent d'être renforcées par le reflux prévisible des capitaux erratiques, après les prises de bénéfices sur les rajustements des monnaies. Et à ce reflux s'ajoutent les 710 millions de dollars représentant la part de Washington sur les trois milliards de dollars de "droits de tirage spéciaux" répartis au début de cette année entre les 118 pays membres du Fonds monétaire international.

Mots croisés

Problème No 2002 HORIZONTAL 1—Pape pendant 21 jours — Ecceur du chène. 2—Est au service de — Du verbe étendre. 3—Symb. chim. — Article — On s'en sert pour mesurer le bois de chauffage. 4—Partie du veau — Nom donné au plomb par les anciens alchimistes. 5—Tribu sauvage — Colère. 6—Principal personnage d'un roman — Déesse des Egyptiens. 7—Interprétation — Partie dure du corps humain. 8—Jeu (pl.). 9—Pluriel — La meilleure partie — Art de lancer. 10—Mots — Voque. 11—Nombre des années — Nég. — Prendre en louage. 12—Local vitré — Sommet, cime. VERTICAL 1—Distance d'un lieu à un autre — Carte à jouer. 2—Parcourir des yeux — Rivage de mer plat et découvert. 3—Unique en son genre — Titre de noblesse — Nom donné à des animaux mous. 4—Roue d'une poulie — Explorer au moyen de la sonde. 5—Non cuits — Homme d'Etat russe. 6—Conj. — Douze mois — Martyrisé en Afrique. 7—Saint — Joint. 8—Sorte de boîte — Piège du jeu de golf — Adv. de lieu. 9—Cavité dans la terre — Pron. pers. 10—Sans justres — Bière aigri-assez alcoolisée. 11—Charge d'âne — Fille d'Inachos — Opinion. 12—Notre-Dame — Rendre stable. Solution du problème No 2002 PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION-QUEBEC la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$12,00 — et la Nouvelle clé de Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX: \$6,00.

VENTE & SERVICE Radios d'autos, maisons et TRANSISTORS STEREO D'AUTOS DROLET RADIO D'AUTO 207 est. St-Vallier - 529-0301 En arrière de la Gare centrale d'Autobus 1-28349 4-1 (i.j. au 27-1) 471

477 Tapis - tuiles - prélatrs TAPIS OZITE \$2.58 vg. carrée Foyer du Meuble Inc. 144, St-Vallier Ouest, Québec, tél.: 523-3760. 1-28153 17-12 (24 fs) 477

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD 1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces meublés et non meublés Tous services inclus. Autobus à la porte. Période gratuite à discuter. Pour visiter: 3475 Petitclerc, app. 17; ou 3465, app. 201 663-9029 — 661-5266 1-28345 31-12 (24 fs) 340 Banlieue

ANNONCES ORDINAIRES

Table with columns: Nombre de mots, 1 jour, 3 jours cons., 6 jours cons. Rows: 20 ou moins, 21 à 25, 26 à 30, 31 à 35, 36 à 40

ANNONCES A LA LIGNE AGATE: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES

Charge de service pour les numéros de casier \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue: Sans photo \$3.50 Avec photo \$5.00

Fiançailles, prochain mariage, (sans photo) \$3.50 (Publiés en page féminine)

Prières, (sans photo) \$5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

214 Cours - Enseignement

Jour, soir, Anglais, comptabilité, sténographie, dactylographie, méthode rapide (4 mois). Aussi secondaires 1 à 5. Ecole Brousseau, 473 Canardière, 524-3215. 1-28268 23-12 (24 fs) 214

226 Extirpation (vermine) MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides. 319 Du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505 Place Bégin, Rimouski, 723-6630. 1-28386 6-1 (24 fs) 226

247 Réparation - entretien QUEBEC SERVICE DE LAVESSES INC. SERVICES & PIECES Lavesseuses, sècheuses, poètes et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec, Tél.: 529-8475. 1-27499 2-11 1-28237 28-12 (mar.j.s. au 19-2) 247

256 Services divers POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés 43, d'Autouil, Québec, C.P. 129, Haute Ville, Tél.: 524-5181. 1-28060 11-12 (mar.j.s. au 6-1) 256

FINANCE (100)

105 Argent à prêter ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Bailiargeon, Carrier & Lalonde, notaire, 28, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4677. 1-28220 21-12 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Bailiargeon, Carrier & Lalonde, notaire, 28, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4677. 1-28220 21-12 (24 fs) 105

105 Argent à prêter ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Bailiargeon, Carrier & Lalonde, notaire, 28, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4677. 1-28220 21-12 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en titre et 2e hypothèque, par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, acheter les hypothèques et les balances de venir sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198. 1-28061 10-12 (24 fs) 105

SERVICES (200)

205 Arbres et parterres 208 Assurances 211 Cartes professionnelles 214 Cours - Enseignement 217 Déménagement - Transport 220 Entrepasse 223 Entrepreneurs 226 Extirpation (vermine) 229 Garderies 232 Imprimerie 235 Infirmières 237 Jardinage 241 Plomberie - Chauffage 244 Rembourrage 247 Réparation - entretien 250 Restauration - restaurants 253 Salons de beauté 256 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre 306 Chalets à louer 307 Chalets demandés 310 Chambres à louer (Champlain) 311 Chambres à louer (Montcalm) 312 Chambres à louer 313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste) 314 Chambres à louer (St-Roch) 315 Chambres à louer (St-Sauveur) 316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel) 317 Chambres à louer (Charlebourg) 318 Chambres à louer (Rive-Sud) 319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy) 320 Chambres à louer (Banlieues) 321 Commerces à vendre 322 Commerces demandés 323 Commerce et pension demandées 324 Logements à louer (Champlain) 331 Logements à louer (Limoulin) 332 Logements à louer (Montcalm) 333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste) 334 Logements à louer (St-Roch) 335 Logements à louer (St-Sauveur) 336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel) 337 Logements à louer (Charlebourg) 338 Logements à louer (Rive-Sud) 339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy) 340 Logements à louer (Banlieues) 341 Logements meublés à louer 342 Logements à partager 343 Logements demandés 344 Maisons à louer 345 Maisons à louer à vendre 346 Maisons à louer à vendre 347 Maisons demandées 348 Maisons demandées 349 Terrains à louer 350 Terrains à louer 351 Terrains à vendre 352 Terrains demandés 353 Terres à louer 354 Terres à louer 355 Terres à vendre 356 Terres demandées

CONCOURS de l'Action Québec



Sur le **S.S. ROTTERDAM**
en collaboration avec



Entièrement climatisé, le S.S. Rotterdam, navire amiral de la Holland America Cruises vous emportera sur la mer des Caraïbes pour une croisière des plus merveilleuses.

9 jours
sur la mer
des
Caraïbes

3 escales
vous permettant de visiter

Porto Rico
St-Martin
St-Thomas
(DEPART DE NEW YORK)

TRANSPORT QUEBEC - NEW YORK
aller-retour, par

AIR CANADA

Date du départ : 22 départs sont organisés entre le 24 avril et le 13 décembre 1972.

Le gagnant aura l'opportunité de choisir 3 dates dans l'ordre de préférence, et la Holland America Lines fera tout en son pouvoir pour faire les réservations pour une des croisières mentionnées. Toutefois, la compagnie se réserve le droit de choisir une autre date que celles choisies.

Aucune remise en argent ou autre substitut ne sera accordé.

Le gagnant devra accepter le prix tel que décerné.

EN PRIX
UNE
CROISIÈRE
AUX
CARAIBES
POUR DEUX
PERSONNES



SUR LE NAVIRE
TOUS LES
POURBOIRES
SONT INCLUS

Conditions du Concours

- 1—Ce concours est accessible à tous les lecteurs du journal, sauf aux employés du journal "L'Action-Québec", de la Librairie de l'Action ou de l'Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, ainsi que leur famille.
- 2—Inscrivez le nom d'un commerce annoncé dans le journal du jour, ainsi que votre nom, adresse complète et numéro de téléphone sur le bulletin de participation publié chaque jour dans "L'Action-Québec", et faites parvenir à :

CONCOURS "CROISIÈRES AUX CARAIBES"
L'ACTION-QUEBEC
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

- 3—Participez à ce concours autant de fois que vous le désirez. Augmentez vos chances de gagner.
- 4—L'attribution aura lieu le 3 février 1972. Un bulletin de participation sera pigé parmi tous les bulletins reçus. Le participant sélectionné aura la chance de se mériter les billets pour la croisière, mais il devra d'abord répondre correctement et dans un temps déterminé à une question mettant son habileté à l'épreuve, pour se mériter son prix.
- 5—Le concours se termine le 31 janvier 1972 et les bulletins de participation devront parvenir à nos bureaux avant 4 h 30 le 2 février.
- 6—Vous pouvez inclure plusieurs coupons dans une même enveloppe.

CONCOURS "CROISIÈRE AUX CARAIBES"
L'ACTION-QUEBEC,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

Nom du commerce
a annoncé dans l'Action-Québec du 6 janvier 1972
Nom
Adresse
Tél. :

(Aucun fac-similé accepté)

Ottawa ne comprend pas l'attitude de Castonguay

— détails p. 1

*Me Bhéner explique
pourquoi il a
démissionné* — détails p. 3

**Menace de débrayage
au Montreal Star**

— détails p. 5

*Plusieurs syndicats en
arrivent à un accord de
principe avec La Presse*

— détails p. 5

**Le MDPPQ en désaccord
avec Pierre Vallières**

— détails p. 5



238 livres d'héroïne valant \$47 millions

Les agents fédéraux américains ont effectué la plus grosse saisie d'héroïne dans l'histoire des Etats-Unis alors qu'ils ont découvert une valise contenant 130 livres de cette drogue à l'aérogare de Miami tandis qu'ils saisissaient la balance dans une résidence de cette ville de Floride. En tout huit personnes ont été arrêtées par les agents fédéraux.

(Téléphoto UPI)

**Télé câble étendra ses services à
"toute" la région métropolitaine**

— détails p. 2